



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME

foyer
notre dame
— ASSOCIATION —



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ

foyer
notre dame
ASSOCIATION

www.foyernotredame.org



associationfoyernotredame



associationfoyernotredame



Association Foyer Notre Dame

foyer
notre dame
ASSOCIATION

I SOMMAIRE

PRÉSENTATION

Organigramme	5
Le rapport moral du Président, Antoine BREINING	6
Le mot du Directeur Général, Arnaud FRITSCH	8

LE SERVICE SIÈGE

Présentation, enjeux & Ressources Humaines	11
Rapport financier	13
Bilan & Comptes de Résultat de l'Association et des services	15
Budget prévisionnel 2021	18

LE PÔLE JEUNESSE

L'édito de la Directrice du Pôle Jeunesse, Agnès L'HERMITTE	20
Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés	22
Réseau d'Accueil Solidaire	26
Résidences Jeunes	28
Dispositif Vers l'Insertion et l'Autonomie	32
Centre Rosa Parks	36
Dispositif Baux Glissants Jeunes	40

LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

L'édito de la Directrice du Pôle Asile Réfugiés, Cathie GESTHAZ	45
Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile	47
Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile	52
Action d'Insertion des Personnes Régularisées	55
Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile	58
Service Insertion Animations	62
Centre d'Insertion des Réfugiés	66
Dispositif Hors les Murs	72
Programme Réfugiés Réinstallés	75

LA REVUE DE PRESSE

80

PRÉSENTATION

L'ORGANIGRAMME

Antoine BREINING

Président du Conseil d'Administration

Arnaud FRITSCH

Directeur général

SERVICE SIEGE

Arnaud FRITSCH

Directeur Général

QUESTIONS JURIDIQUES ET PLAIDOYER

COMMUNICATION ET RELATIONS
PUBLIQUES

ASSISTANCE SECRETARIAT

Samuel BEHAEGHE

Directeur Général Adjoint

ADMINISTRATION ET FINANCES

RESSOURCES HUMAINES

PÔLE ASILE - REFUGIES

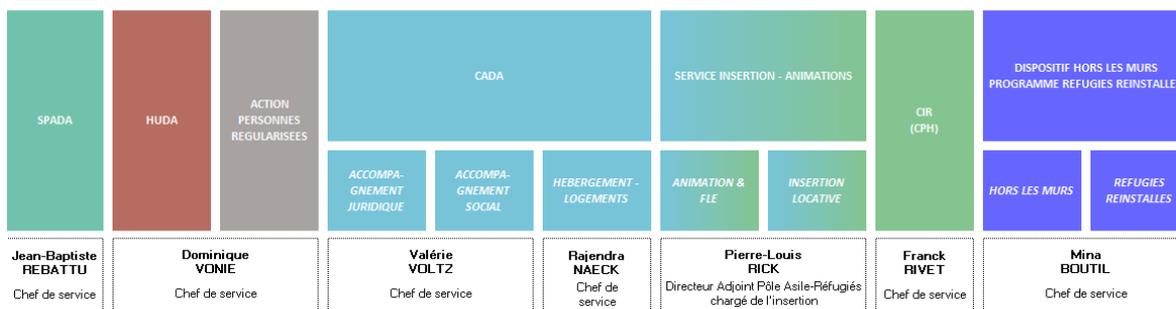
Cathie GESTHAZ

Directrice Pôle Asile Réfugiés

ASSISTANCE DIRECTION DE PÔLE

Pierre-Louis RICQ

Directeur Adjoint Pôle Asile Réfugiés chargé de l'insertion



PÔLE JEUNESSE

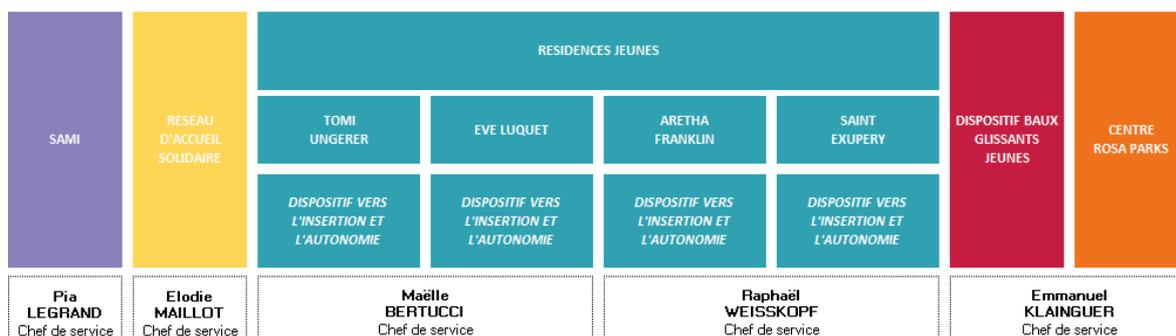
Agnès L'HERMITTE

Directrice Pôle Jeunesse

ASSISTANCE DIRECTION DE PÔLE

Clémentine PEREIRE

Directrice Adjointe Pôle Jeunesse Chargé des Résidences Jeunes, du dispositif VIA et de l'Education Populaire



**Sergio
STORARI**

Coordonnateur maintenance et entretien

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, ANTOINE BREINING

Mesdames, Messieurs, mes chers ami(es),



Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence dans ces circonstances particulières liées à la crise sanitaire actuelle. Comme lors de l'Assemblée Générale de l'an dernier et afin de respecter les mesures de distanciation physique, les salariés n'ont pas pu être présents ce soir, mais ils nous suivent en direct grâce à une retranscription vidéo. Le traditionnel verre de l'amitié ne pourra pas non plus avoir lieu cette année.

Néanmoins, ce moment fort pour notre Association revêt chaque année une importance particulière dans la mesure où nous souhaitons œuvrer en totale transparence, tant du point de vue de nos activités que de nos engagements financiers. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière le travail remarquable réalisé quotidiennement par nos équipes et basé sur nos trois valeurs fondatrices : Accueil, Respect, Solidarité.

L'année 2020 aura été inédite en tout point de vue pour l'AFND.

La crise sanitaire aura eu des conséquences sans précédent sur nos habitudes de vie et de travail. L'engagement exceptionnel de l'ensemble des équipes a permis de maintenir l'ensemble de nos activités et un lien vital avec les usagers, dans des circonstances difficiles et incertaines. Nous pouvons être fiers d'œuvrer collectivement à ce que cette crise sanitaire n'aggrave pas davantage la crise sociale, qui frappe déjà nos publics particulièrement vulnérables. Il a fallu adapter nos modes d'intervention, notre présence sur le terrain pour respecter scrupuleusement les engagements pris envers nos financeurs, mais aussi envers ceux dont nous avons la charge.

Le travail des équipes a été remarquable et je tiens à le souligner.

L'Association a aussi été marquée par la disparition d'Antoine NZONGOLA fin décembre, à quelques jours de Noël. Antoine était salarié de l'Association depuis 17 ans. Son engagement et ses valeurs ont fait de lui une personne reconnue par celles et ceux qu'il a accompagnés et un Chef de service apprécié par ses équipes. Un peu plus d'un an après Catherine JACQUOT, ce décès brutal et soudain nous a à nouveau bouleversé et profondément touché par sa profonde injustice.

Des événements plus heureux sont venus ponctuer l'année 2020, comme le formidable élan de générosité et de solidarité déployé autour de nos publics et de nos équipes lors des périodes de confinement, en interne par la mobilisation de nombreux salariés volontaires venus en renfort et en externe par la réception de très nombreux dons (LIONS CLUB, STEELCASE, CREDIT MUTUEL, FEMMES DE FOOT notamment). La concrétisation du déménagement des locaux de la SPADA a également constitué une grande satisfaction pour nous tous. C'est un engagement qui avait été pris vis-à-vis de nos salariés, pour leur assurer de meilleures conditions de travail, mais aussi vis-à-vis de nos usagers pour un meilleur accueil. L'adoption des nouveaux statuts par l'Assemblée Générale, les demandes en cours de reconnaissance d'utilité publique et d'agrément Jeunesse Education Populaire, viennent consolider notre positionnement et l'ouverture sur notre environnement. Là également, l'Association a démontré sa capacité à s'adapter et à se moderniser.

En parallèle, la reprise du dispositif des Baux Glissants Jeunes, l'ouverture de la Résidence Eve Luquet, l'extension du dispositif Vers l'Insertion et l'Autonomie et l'intégration du programme d'accueil des Réfugiés Réinstallés, ont confirmé la confiance des Pouvoirs Publics placée en nos équipes et en notre engagement. De nouveaux partenariats ont été construits en dehors de Strasbourg. C'est ainsi que, notamment, nos relations avec le Maire de Thal Marmoutier, où nous sommes dorénavant présents, permettent d'envisager et de réfléchir à de nouveaux projets.

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, ANTOINE BREINING

Enfin nous avons poursuivi la mise en œuvre du Cap de l'Association fixé jusqu'à son centenaire en 2023. Ces orientations s'inscrivent dans la continuité du Plan Stratégique qui est ainsi mis à jour régulièrement, en fonction du contexte et des contraintes auxquels nous devons faire face. Il s'agit de veiller à la modernisation de notre fonctionnement, à la consolidation de notre positionnement, à la cohérence et la maîtrise de notre développement.

Le rapport d'activité qui vous sera présenté tout à l'heure par le Directeur Général Arnaud FRITSCH reviendra en détail sur ces différents points.

Malgré un contexte inédit et éprouvant qui dure maintenant un peu plus d'un an, nous avons relevé le défi de maintenir des prises en charge de qualité pour nos publics et nos usagers, à travers la défense des droits des plus vulnérables et le respect du cadre posé par nos partenaires et financiers. Nous pouvons en être fiers.

Permettez-moi à présent d'évoquer l'avenir où de nombreux projets et challenges nous attendent.

L'ouverture d'une seconde Résidence Jeunes à Illkirch, la rénovation lourde du bâtiment du Foyer Notre Dame, rue des Échasses, ou encore le déménagement définitif des services du Siège, sont autant de projets structurants qui seront poursuivis avec le même enthousiasme et la même rigueur. L'édition 2021 de la Semaine des Réfugiés, du 13 au 20 juin prochain, co-portée avec la Ville de Strasbourg aux côtés d'une quarantaine de partenaires, s'annonce sous les meilleurs auspices, après son annulation l'an passé. Plus globalement, un contexte économique peu favorable ou le durcissement du débat public sur certaines questions sociétales feront prendre tout leur sens à chacune de nos missions et à nos valeurs associatives. Plusieurs événements récents dans l'actualité, mais également la proximité des échéances politiques, ont mis en débat la politique migratoire de notre pays. Les amalgames, les confusions sémantiques, la méconnaissance de la situation réelle et la démagogie développent des représentations totalement erronées et fallacieuses sur cette question. Notre travail au quotidien consiste à casser ces images, parfois haineuses, pour faire remonter le meilleur et le vrai. Nous le faisons en nous appuyant sur les valeurs de notre association : Accueil, Respect et Solidarité.

Pour conclure, je souhaite évoquer l'engagement permanent, fidèle et assidu de mes collègues du Conseil d'Administration. Si je conserve un enthousiasme dans ma mission, c'est parce que je suis entouré d'une équipe très impliquée où chacun apporte ses compétences et qui exerce une vigilance permanente sur le bon fonctionnement de l'association. C'est un privilège pour moi de les avoir à mes côtés. Cette Assemblée Générale marque le départ d'Anne-Marie LANG et de François MULLER après de nombreuses années d'engagement à l'AFND. Je veux les saluer et les remercier tout particulièrement pour leur assiduité et leur expérience qu'ils nous ont apportées. Je souhaite également la bienvenue à Julien MATTEI dont je vous propose la candidature pour intégrer le Conseil d'Administration.

Je veux aussi remercier très chaleureusement tous les salariés de l'Association, notre Directeur Général Arnaud FRITSCH, l'équipe de Direction et les Chefs de service, pour leur engagement permanent à nos côtés. Toutes et tous, chacun à sa place et dans son rôle, ont témoigné d'un engagement remarquable à accomplir leur mission, tout au long de l'année.

Merci également à tous nos partenaires, anciens et récents, à nos financeurs qui nous soutiennent et qui nous font confiance ainsi qu'aux bénévoles qui nous aident et œuvrent à nos côtés.

Antoine **BREINING**,
Président de l'Association Foyer Notre Dame

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, ARNAUD FRITSCH

Mesdames, Messieurs,



Je m'associe bien sûr aux salutations qui ont d'ores et déjà été faites et vous remercie à mon tour pour votre présence, dans ce contexte particulier.

Comme l'a rappelé le Président dans son rapport moral, cette année 2020 aura été inédite, éprouvante et complexe à bien des égards.

La crise sanitaire est venue frapper durement les plus vulnérables, faisant prendre tout son sens à nos engagements et à nos valeurs associatives.

Nous avons été contraints à des efforts considérables pour adapter au mieux nos missions et nos accompagnements. Je tiens à saluer ici la formidable mobilisation et le grand professionnalisme de toutes les équipes, qui ont

contribué au maintien de l'ensemble de nos activités et du lien avec les usagers, dans des circonstances difficiles et incertaines.

Permettez-moi également d'avoir une pensée émue pour notre collègue Antoine NZONGOLA, disparu brutalement en fin d'année, un peu plus d'un an après Catherine JACQUOT. Leur souvenir restera en chacun d'entre nous et nos pensées continuent d'accompagner leurs proches.

L'année passée aura été éprouvante et parfois douloureuse mais elle est aussi riche d'enseignements.

Je retiendrai de cette période si particulière notre constance et notre stabilité, le rôle essentiel de chacun de nos métiers pour les publics que nous accompagnons, la solidarité et les liens tissés entre toutes les équipes de l'Association.

Avant de passer à la présentation de notre rapport d'activité, je souhaite m'arrêter quelques instants sur la dynamique engagée depuis près de 3 ans, visant à préparer l'AFND de demain et rendue nécessaire par les mutations de notre environnement, de nos métiers et des besoins de nos publics. Ces changements progressifs d'approches et d'organisations se traduisent concrètement par les 3 axes majeurs du cap fixé jusqu'à notre centenaire en 2023.

C'est en ce sens que nous avons tout d'abord affirmé notre volonté de faire évoluer et de consolider notre positionnement associatif. Il s'agit pour cela de porter un ADN commun, de s'ouvrir vers la société civile par des actions partenariales, innovantes et positives, ou encore d'engager une démarche de plaidoyer et de sensibilisation, conforme à nos valeurs, à nos expertises et à nos orientations.

Il convient ensuite d'anticiper et de mesurer le développement de nos activités, en conservant une structure à taille humaine et une cohérence de nos interventions. Il nous incombe également dans ce cadre d'adapter nos organisations aux besoins des publics accompagnés. La création de nouvelles ressources et fonctions transverses sur les deux Pôles d'activités accompagne cette nécessité d'adaptation constante.

Enfin, il nous faut pouvoir engager une modernisation de nos fonctionnements. Cette démarche vise à simplifier nos activités quotidiennes, en s'adaptant aux nouvelles exigences de nos financeurs mais aussi en associant largement les salariés et les usagers. Le déploiement de nouveaux logiciels, la mise en place de la Team Communication, la mobilisation autour de la Semaine des Réfugiés, l'organisation de moments d'échanges ou encore les avancées importantes en matière de Ressources Humaines, grâce à un dialogue social efficace, en sont autant de traductions concrètes.

Consolider notre positionnement, anticiper notre développement et moderniser nos fonctionnements, telle est notre feuille de route et notre ambition partagée.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, ARNAUD FRITSCH

Ces orientations demeurent guidées par une volonté de placer la défense des droits, la participation au développement du territoire, l'épanouissement et l'émancipation des usagers, au cœur de nos accompagnements.

Elles sont rendues possibles grâce à la confiance du Conseil d'Administration, de nos partenaires et de nos financeurs, que je tiens à saluer et à remercier très sincèrement.

Bien sûr, beaucoup reste à faire mais l'AFND avance et je m'en réjouis, à l'aune des nombreux projets et défis sociétaux qui nous attendent.

Le rapport d'activité que je vais vous présenter retrace le travail remarquable de l'ensemble des équipes mobilisées et engagées au quotidien.

En 2020, nous étions près de 170 salariés répartis sur 17 établissements et services, permettant d'héberger et d'accompagner pas moins de 1 500 personnes chaque jour.

Je profite de ce moment pour vous dire ma grande fierté d'œuvrer aux côtés des salariés, de l'équipe d'encadrement et de direction, pour faire évoluer notre Association et garantir à nos publics la meilleure prise en charge.

Arnaud **FRITSCH**,
Directeur Général de l'Association Foyer Notre Dame

LE SERVICE SIÈGE

LE SERVICE SIÈGE

Directeur Général Adjoint : Samuel BEHAEGHE

PRÉSENTATION ET ENJEUX

Le Siègne a pour mission à la fois de piloter l'activité et les services de l'Association et de leur apporter son support à travers :

- la direction générale ;
- les ressources humaines ;
- la comptabilité, la trésorerie, les finances ;
- les fonctions administratives ;
- la communication.

L'association poursuit son développement en 2020 avec un taux de croissance de ses dépenses d'exploitation de 7% entre 2019 et 2020 : plusieurs services ont connu une extension au cours de l'année 2019 avec une mise en œuvre sur une année pleine en 2020 (CIR, Urgence, VIA...). De nouveaux services ou dispositifs ont par ailleurs été créés au cours de l'année (ouverture de la Résidence Eve Luquet, « réinstallés » de Thal Marmoutier, dispositif baux glissants jeunes...). Cette augmentation de l'activité a, de fait, accentué la charge des collaborateurs du Siègne et sollicité leur capacité d'adaptation et de réorganisation.

Concernant l'équipe du Siègne, l'année 2020 s'inscrit dans la continuité de la structuration entamée en 2019 afin d'assurer le développement et la modernisation de l'association. On peut relever l'arrivée d'une Responsable des Ressources Humaines qui vient renforcer et structurer le service, ce qui était indispensable au regard de la forte évolution du nombre de salariés au cours des dernières années.

Le poste de Chargée de Communication, créé en 2019 dans le cadre d'un CDD, a été pérennisé en 2020, permettant ainsi de consolider les actions de communication de l'association, nécessaires pour asseoir sa place dans le paysage local de l'action sociale.

La comptabilité s'est par ailleurs renforcée afin d'intégrer les nouvelles activités de l'association avec la pérennisation du CDD du remplacement d'un congé de longue maladie.

Cette consolidation des ressources du Siègne s'est avérée nécessaire pour répondre aux enjeux d'évolution des activités de l'association et de structuration de l'accompagnement qu'elle induit afin de répondre aux attentes des salariés, des usagers et de l'ensemble des partenaires.

CHIFFRES CLÉS 2020

166
salariés au 31/12/2020
(hors salariés remplaçant les congés maternités ou maladie. Et dont deux salariés en longue maladie)
(+17% par rapport à 2019)

CDI	CDD	Apprentissage
 57	 2	 2
98 	4 	3 

92
contrats, dont 34 avenants
(+52% par rapport à 2019)

1925
fiches de paies
(+12% par rapport à 2019)

432
dossiers logements
(contre 377 en 2019)

ETABLISSEMENTS ET SERVICES		
établissements et services (hors siège)	dispositifs temporaires	résidences jeunes
 12	 4	 4

LE SERVICE SIÈGE

Responsable des Ressources Humaines : Fanny RENAUD

LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2020, l'Association comptait 166 salariés, dont 155 salariés en CDI, 6 salariés en CDD et 5 salariés en apprentissage. Sur l'ensemble des effectifs, 36,7% sont des hommes (61) et 63,3% sont des femmes (105). 15 salariés sont à temps partiel (13 femmes et 2 hommes).

En 2020, l'AFND a embauché 58 salariés, dont 18 salariés en CDD et 3 en apprentissage. Nous avons enregistré 32 sorties (dont 12 sorties de salariés en CDD). Le taux de remplacement des CDI a été de 94%.

Au 31 décembre 2020, on comptait 3 salariés en CDD non comptabilisés dans les effectifs car ils remplaçaient des salariés en congés maternité ou en congé maladie.

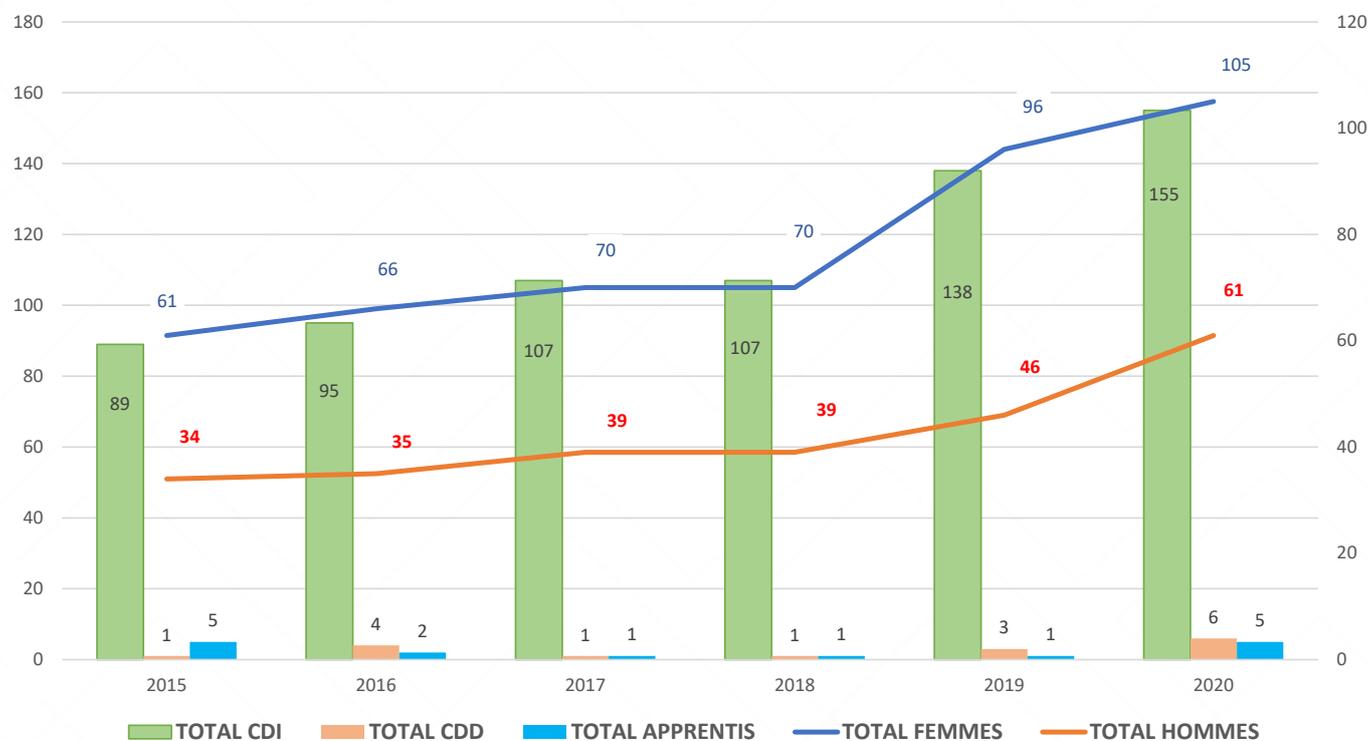
De 2015 à 2020, les effectifs sont passés de 95 à 166 salariés, soit une augmentation (+75%).

De 2019 à 2020, les effectifs ont évolué de +17%.

En 2020, la charge d'activité a été forte en raison de la crise sanitaire et de ses effets mais également du fait l'évolution de l'offre de services de l'AFND. La résidence Eve Luquet et le Programme Réfugiés Réinstallés ont ouvert au cours de la période estivale 2020.

En mai 2020, la création du poste de Responsable des Ressources Humaines a permis de poursuivre le projet de restructuration de ce service support du Siège.

Evolution des effectifs et des typologies de contrats entre 2015 et 2020



I LE SERVICE SIÈGE

Responsable Administrative et Financière : Coralie LUCK

LE RAPPORT FINANCIER

Le résultat comptable de l'exercice 2020 se monte au total à 177 534,16 euros.

On peut relever que la crise sanitaire liée à la Covid-19 en 2020 a eu des impacts budgétaires plus ou moins importants selon que les budgets étaient principalement financés par subvention ou par l'activité, comme c'est le cas pour les Résidences Jeunes. Si pour les premiers le maintien des subventions a permis de garantir le financement, pour les seconds, la crise sanitaire a impacté fortement le taux d'occupation des Résidences Jeunes et, par conséquent, le niveau de leurs produits.

Parmi les 17 établissements ou dispositifs gérés par l'AFND en 2020, 9 ont fini l'année avec un excédent, 5 à l'équilibre et 3 en déficit.

Il est à noter que les excédents des établissements, qui fonctionnent grâce à des financements, restent sous contrôle des financeurs. Toute utilisation de ces excédents lors des exercices suivants est soumise à décision et arrêté budgétaire par lesdits financeurs.

L'exercice 2020 a été marqué par les événements suivants :

- la crise sanitaire de la Covid-19, qui a fortement impacté le fonctionnement des différents services sans les interrompre, avec tout de même un impact significatif sur les taux d'occupation des Résidences Jeunes ;
- mise en œuvre du nouveau dispositif « réinstallés » à partir d'août 2020 consistant en un centre d'accueil transitoire des réfugiés de 50 places, organisé dans le Couvent des Petites Sœurs Franciscaines de Thal Marmoutier et en l'accompagnement à la réinstallation de 35 personnes ;
- ouverture de la résidence Eve Luquet au 1^{er} septembre 2020 ;
- extension du dispositif VIA, portant sa capacité totale d'accueil à 59 places ;
- location et aménagement de bureaux supplémentaires à Molsheim dans le cadre de la stratégie de déploiement de logements en dehors de l'Eurométropole de Strasbourg pour le service « Urgence » ;
- déménagement de la SPADA au 2 rue Bartisch à Strasbourg ;
- recrutement d'une Responsable des Ressources humaines au service siège et pérennisation du poste de Chargée de communication.

FINANCEMENTS 2019

L'Etat finance 54% de nos actions en 2020, le Conseil départemental 22% et l'OFII 5,4%.

Le financement de l'Etat progresse de 6% par rapport à 2019 (+400 k€) en raison de l'effet année pleine de l'extension du CIR en 2019 de 10 places et de l'ouverture du dispositif « réinstallés » de Thal Marmoutier.

Le financement du Conseil Départemental est lui aussi en hausse en 2020 (+310 k€) principalement en raison de l'extension du VIA à 59 places au courant de l'année.

Le montant financé par l'OFII augmente de 7% suite à la revalorisation du marché et à la compensation de la hausse du loyer liée au déménagement des locaux de la SPADA au 2 rue Bartisch.

Le reste de nos ressources provient de :

- la facturation de l'hébergement dans nos foyers de jeunes travailleurs (9%) ;
- la participation versée par les usagers (2%) ;
- des subventions CAF et FONJEP.

LE SERVICE SIÈGE

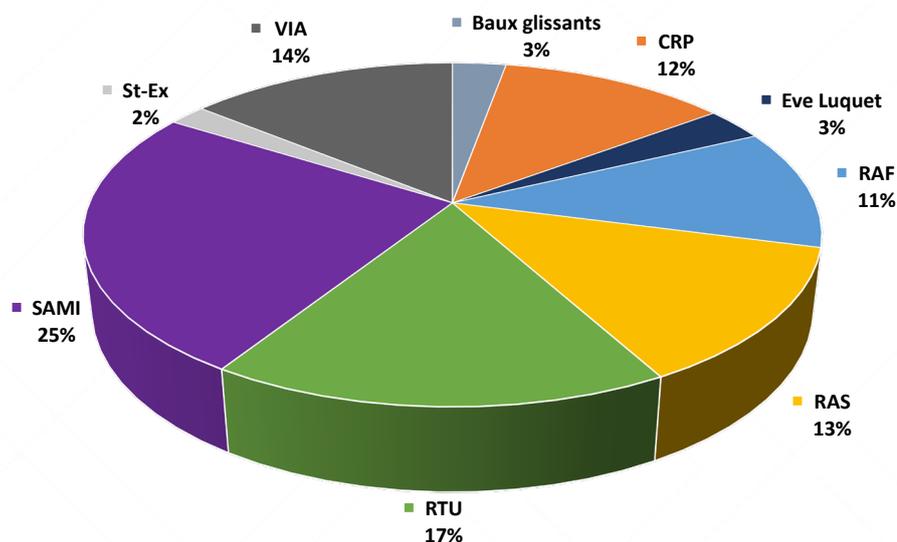
Responsable Administrative et Financière : Coralie LUCK

EVOLUTION DE NOS BUDGETS

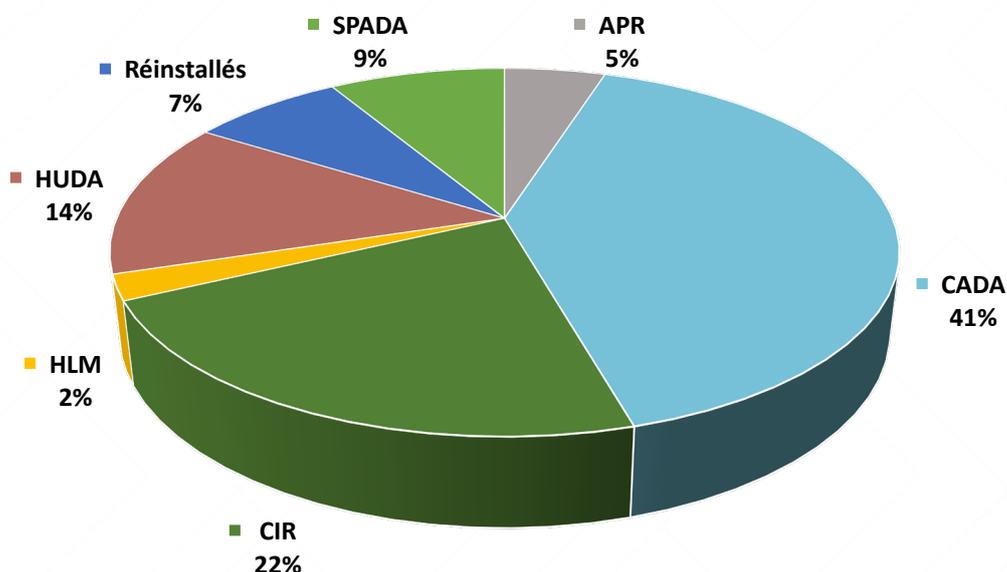
Pour 2021, nous prévoyons une croissance de 2,3 % de nos dépenses par rapport au réalisé 2020. Elles devraient s'établir à 14,2 millions d'euros, avec :

- la prolongation et l'extension du dispositif VIA (de 24 à 59 places) ;
- la poursuite du dispositif temporaire « réinstallés » sur une année pleine ;
- le fonctionnement de la nouvelle Résidence Eve Luquet qui a ouvert en septembre 2020, sur une année pleine également ;
- le lancement des projets de modernisation de l'Association avec notamment le renouvellement des logiciels de gestion des Ressources Humaines et de comptabilité, ainsi que l'installation d'un logiciel métier pour l'accompagnement social ;
- la poursuite de la structuration du service siège de l'association.

Budget prévisionnel 2021 du Pôle Jeunesse



Budget prévisionnel 2021 du Pôle Asile Réfugiés



LE SERVICE SIÈGE

Bilan de l'Association au 31 décembre 2020

BILAN DE L'ASSOCIATION AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	2020			2019	PASSIF	2020	2019
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net			
Immobilisations incorporelles :					Fonds associatif sans droit de reprise	243 918	243 918
- Logiciels	62 044	24 835	37 209	14 956	Subventions d'équipement	0	12 943
Immobilisations corporelles :					Réserves diverses	706 046	668 046
- Terrains	15	0	15	15	Affectation au projet associatif	53 357	53 357
- Constructions	0	0			Report à nouveau	259 858	209 304
- Installations et agencement	0				Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 116 890	1 066 809
- sur sol propre	2 426 910	1 488 860	938 050	985 414	Résultats non opposables aux financeurs	-214 865	-236 664
- sur sol autrui	338 115	57 913	280 202	172 458	Résultat comptable de l'exercice	177 534	361 966
- Autres	1 384 104	751 729	632 374	580 814	Subventions d'investissement	970 474	893 474
- En cours	31 944		31 944	42 790	Subventions insc. au compte de résultat	-592 372	-569 555
Immobilisations financières :					Fonds propres	2 720 841	2 703 599
- Prêts	0				Provisions pour risques et charges	604 556	587 421
- Dépôts et cautionnements	82 808		82 808	33 927	Provisions pour risques et charges	604 556	587 421
- Autres créances à + 1 an	55 540		55 540	55 540	Fonds dédiés		
- Titres immobilisés	0				Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	354 098	445 749
Actif immobilisé	4 381 480	2 323 337	2 058 144	1 885 913	Fonds dédiés	354 098	445 749
Stocks	0		0	0	Emprunts et dettes Ets de crédits	239 639	303 485
Avances et acptes versés	75 393		75 393	48 603	Autres dettes financières	66 906	55 091
Créances :					Dettes fournisseurs	699 731	615 536
- Usagers	145 254	27 369	117 885	147 945	Dettes fiscales et sociales	1 160 410	869 359
- Autres créances	602 697		602 697	598 023	Autres dettes	82 247	119 572
Valeurs mob. de placement	214 383		214 383	223 322		0	0
Disponibilités	2 867 985		2 867 985	2 870 496		0	0
<u>Compte de régularisation</u>					<u>Compte de régularisation</u>	0	0
Charges constatées d'avance	99 440,96		99 441	33 008	Produits constatés d'avance	107 500	107 500
Actif circulant	4 005 153	27 369	3 977 784	3 921 397	Dettes	2 356 433	2 070 542
TOTAL ACTIF	8 386 634	2 350 706	6 035 928	5 807 311	TOTAL PASSIF	6 035 928	5 807 311

I LE SERVICE SIÈGE

Compte de Résultat 2020 de l'Association

Compte de résultat 2020 de l'association

Présenté en application de l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au plan comptable M22

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
<u>GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES</u>		
- Dotations globales	6 716 224	6 533 074
<u>GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</u>		
- Produits des prestations	1 767 233	1 791 896
- Subventions d'exploitation	4 758 278	3 949 795
- Autres produits de gestion courante	30 702	52 500
- Remboursements sur rémunérations	23 393	31 682
- Transfert de charges	37 875	37 875
TOTAL I - Produits d'exploitation	13 333 705	12 396 823
<u>GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE</u>		
- Achats	1 093 293	1 037 006
- Services extérieurs	190 776	229 770
- Autres services extérieurs	701 547	881 487
<u>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</u>		0
- Personnel extérieur à l'établissement	289 521	115 858
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	293 716	257 199
- Rémunération du personnel	4 364 232	3 744 015
- Charges sociales	2 121 700	1 832 135
- Variation dette des congés à payer	97 083	-10 077
<u>GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</u>		0
- Frais d'exploitation	4 138 635	3 734 556
- Quotes parts/opérations faites en commun	0	0
- Autres charges de gestion courante	43 159	21 862
- Dotation aux amortissements et provisions	350 257	505 968
		0
TOTAL II - Charges d'exploitation	13 683 920	12 349 779
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II) +/-	-350 215	47 044
TOTAL III - Produits financiers	2	4 290
TOTAL IV - Charges financières	2 730	3 360
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV) +/-	-2 728	930
3 - RESULTAT COURANT (I-II + III - IV) +/-	-352 942	47 974
<u>GROUPE III : PRODUITS EXCEPTIONNELS ET AUTRES PRODUITS</u>		
- Sur opération de gestion + exercice antérieur (P)	115 596	144 345
- Quote part des subv. virée au résultat	22 817	22 333
- Reprise de provision + produit cession élt actif	103 923	58 569
- Reprise des ressources non utilisées des exercices antérieurs	489 210	372 781
		0
TOTAL V - Produits exceptionnels	731 545	598 028
<u>GROUPE III : CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
- Sur opération de gestion + exercice antérieur	17 986	22 679
- engagements réalisés sur ressources affectées	183 083	261 356
TOTAL VI - Charges exceptionnelles	201 069	284 035
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) +/-	530 477	313 993
EXCEDENT OU INSUFFISANCE +/-	177 534	361 966

LE SERVICE SIÈGE

Compte de Résultat 2020 de l'Association par service

Compte de résultat 2020 par service

	RAF	ST Ex.	CRP	SAMI	RTU	Eve Luquet	Réseau	VIA	DBGJ	Pôle Jeunesse
Produits d'exploitation	708 461	91 243	600 875	1 304 424	713 370	47 803	657 329	506 518	78 375	4 708 399
Dépenses liées à l'exploitation courante	152 380	20 601	100 734	241 255	143 939	18 100	165 894	37 325	3 690	883 919
Dépenses de personnel	346 916	36 629	287 954	546 143	367 517	35 532	328 588	244 954	81 281	2 275 513
Dépenses de structure	241 939	39 591	217 503	550 987	332 536	28 490	186 136	229 530	38 953	1 865 665
Charges d'exploitation	741 235	96 821	606 191	1 338 385	843 993	82 122	680 618	511 809	123 923	5 025 097
Résultat d'exploitation	-32 774	-5 578	-5 315	-33 961	-130 623	-34 319	-23 289	-5 291	-45 549	-316 698
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	28	0	0	0	2 702	0	0	0	0	2 730
Résultat financier	-28	0	0	0	-2 702	0	0	0	0	-2 730
Résultat courant	-32 802	-5 578	-5 315	-33 961	-133 324	-34 319	-23 289	-5 291	-45 549	-319 428
Produits exceptionnels	46 829	1 315	9 087	37 780	59 366	0	24 310	46 001	50 000	274 690
Charges exceptionnelles	-3 993	0	100	3 819	4 008	1	1 021	24 428	0	29 383
Résultat exceptionnel	50 822	1 315	8 988	33 961	55 358	-1	23 289	21 574	50 000	245 307
RESULTAT +/-	18 020	-4 263	3 672	0	-77 966	-34 319	0	16 283	4 451	-74 121

	PADA	CADA	CIR	URGENCE	Action régul	Réinstallés	HLM	Pôle Asile
Produits d'exploitation	754 204	3 655 738	2 025 434	1 238 474	436 098	241 250	200 093	8 551 291
Dépenses liées à l'exploitation courante	69 185	412 105	234 305	202 712	46 616	69 603	18 722	1 053 247
Dépenses de personnel	591 243	1 701 131	1 059 902	410 313	188 318	111 742	174 905	4 237 553
Dépenses de structure	121 110	1 465 479	815 761	630 110	216 381	59 904	11 965	3 320 711
Charges d'exploitation	781 537	3 578 714	2 109 967	1 243 134	451 315	241 250	205 593	8 611 511
Résultat d'exploitation	-27 334	77 024	-84 533	-4 661	-15 217	0	-5 500	-60 220
Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat courant	-27 334	77 024	-84 533	-4 661	-15 217	0	-5 500	-60 220
Produits exceptionnels	34 672	135 182	93 889	10 342	15 362	0	167 393	456 841
Charges exceptionnelles	7 338	1 086	549	113	16	0	161 893	170 996
Résultat exceptionnel	27 334	134 096	93 341	10 229	15 346	0	5 500	285 846
RESULTAT +/-	0	211 120	8 807	5 568	129	0	0	225 626

LE SERVICE SIÈGE

Budget prévisionnel 2021

Budget prévisionnel 2020

Total AFND par pôle	Pôle jeunesse	Pôle asile	Total
GROUPE I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	820 488	1 042 120	1 862 607
GROUPE II - Dépenses afférentes au personnel	2 446 834	4 575 329	7 022 162
GROUPE III - Dépenses afférentes à la structure	2 006 369	3 306 262	5 312 631
Total dépenses	5 273 690	8 923 710	14 197 400
GROUPE I - Produits de la tarification et assimilés	3 201 567	8 497 410	11 698 977
GROUPE II - Autres produits relatifs à l'exploitation	1 884 102	397 900	2 282 002
GROUPE III - Produits financiers, produits exceptionnels	103 221	28 400	131 621
Total recettes	5 188 890	8 923 710	14 112 600

Pôle jeunesse	Baux glissants	CRP	Eve Luquet	RAF	RAS	RTU	SAMI	St-Ex	VIA	Pôle jeunesse
GROUPE I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	9 479	109 640	21 463	96 817	133 632	147 176	238 876	20 875	42 529	820 488
GROUPE II - Dépenses afférentes au personnel	90 313	303 116	57 878	340 197	367 350	372 335	512 249	44 869	358 527	2 446 834
GROUPE III - Dépenses afférentes à la structure	47 948	217 174	83 989	158 341	178 811	375 651	565 980	38 118	340 356	2 006 369
Total dépenses	147 740	629 931	163 330	595 355	679 793	895 162	1 317 105	103 862	741 412	5 273 690
GROUPE I - Produits de la tarification et assimilés		622 931			649 293		1 305 355		623 988	3 201 567
GROUPE II - Autres produits relatifs à l'exploitation	147 740	7 000	146 568	539 570		821 938		103 862	117 424	1 884 102
GROUPE III - Produits financiers, produits exceptionnels				55 785	30 500	5 186	11 750			103 221
Total recettes	147 740	629 931	146 568	595 355	679 793	827 124	1 317 105	103 862	741 412	5 188 890

Pôle Asile	APR	CADA	CIR	HLM	HUDA	Réinstallés	SPADA	Pôle asile
GROUPE I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	31 494	423 750	199 292	8 230	155 700	180 909	42 745	1 042 120
GROUPE II - Dépenses afférentes au personnel	175 603	1 749 500	1 064 500	178 650	491 689	322 207	593 180	4 575 329
GROUPE III - Dépenses afférentes à la structure	232 903	1 453 500	732 458	13 120	577 796	164 285	132 200	3 306 262
Total dépenses	440 000	3 626 750	1 996 250	200 000	1 225 185	667 400	768 125	8 923 710
GROUPE I - Produits de la tarification et assimilés	400 000	3 558 750	1 916 250		1 225 185	644 500	752 725	8 497 410
GROUPE II - Autres produits relatifs à l'exploitation	40 000	55 000	80 000	200 000	0	22 900	0	397 900
GROUPE III - Produits financiers, produits exceptionnels		13 000					15 400	28 400
Total recettes	440 000	3 626 750	1 996 250	200 000	1 225 185	667 400	768 125	8 923 710

LE PÔLE JEUNESSE

I LE PÔLE JEUNESSE

L'édito de la Directrice du Pôle Jeunesse : Agnès L'HERMITTE

UNE ANNÉE SPÉCIFIQUE ET INÉDITE

Spécifique car foncièrement inédite

- Notre langage s'est rapidement enrichi de nouveaux mots, devenus usuels : asymptomatique – confinement – déconfinement – non essentiel – télétravail – test PCR...
- De nouvelles gestuelles sont apparues : gestes barrières – distanciation – présentiel...
- Des libertés individuelles ont été diminuées comme rarement dans l'Histoire européenne : couvre-feu – fermetures – limitation des déplacements...
- Une consécration de l'outil informatique comme outil d'inclusion : télétravail – apprentissage à distance – visioconférences...

Spécifique car mondialement inédite

- Un ralentissement économique comme le monde n'en avait pas connu depuis la crise des années 1930.
- Un modèle économique mis à mal par la révélation de la dépendance de nos économies et de nos approvisionnements stratégiques.
- Une révolution numérique accélérée et des rivalités géopolitiques intensifiées.
- Une chute sans précédent et saluée des émissions de gaz à effets de serre mais qui n'aura été que de courte durée, sans changements structurels profonds et soutenus politiquement. Dans ce contexte, les résultats de la Convention Citoyenne pour le Climat demeurent une grande déception pour bon nombre d'observateurs.
- Un coût financier, sanitaire et humain exorbitant, faute de préparation à un désastre dont la probabilité était aussi faible que l'impact est immense.

Spécifique car socialement inédite, notamment pour les jeunes

- Un clivage entre les générations amplifié, alimenté par un sentiment réciproque d'incompréhension, déjà palpable lors des débats sur le climat et la réforme des retraites.
- Une catégorie 18-25 ans touchée de plein fouet : « *décrochages économiques, sociaux, affectifs et psychologiques pour des jeunes, qui bien que résilients et positifs, ne peuvent supporter aussi longtemps sans conséquences l'isolement, la précarité et l'absence de perspectives* ». Une fragilité qui s'étend désormais aussi aux étudiants, d'habitude plutôt épargnés. Ils sont aujourd'hui nombreux à être contraints de recourir aux aides alimentaires ou énergétiques. Déjà fragilisés dans leurs parcours et l'accès à l'emploi, la situation des jeunes est aujourd'hui très préoccupante.
- Le plan gouvernemental « *Un jeune, Une solution* » pourvu de 6,7 milliards d'euros sur 2 ans est une réponse d'urgence forte mais exclusivement basée sur l'emploi, alors que la reprise économique demeure incertaine pour de très nombreux secteurs employeurs des jeunes. Plusieurs mesures complémentaires (*repas à 1€, accompagnement psychologique, primes d'emménagement...*) ne viennent cependant pas compenser la récente réforme des aides au logement, mise en œuvre au 1^{er} janvier 2021, malgré de nombreux débats réclamant son report ou sa réécriture au vu du contexte actuel.

Spécifique car professionnellement inédite

- L'engagement des équipes a révélé une fois de plus l'utilité sociale et la plus-value de la fonction socio-éducative et ses effets positifs pour les jeunes. Le numérique a été une véritable ressource pour garder le lien avec les jeunes et maintenir une dynamique collective. Les actions mises en place ont montré l'adaptabilité, la créativité, le dynamisme mais également la très forte solidarité des équipes. C'est ainsi que de nombreux salariés venus de toute l'Association n'ont pas hésité à venir soutenir et épauler les équipes en charge de mineurs, notamment pendant le premier confinement.

I LE PÔLE JEUNESSE

L'édito de la Directrice du Pôle Jeunesse : Agnès L'HERMITTE

Au-delà de la crise sanitaire et de ses conséquences sur les habitudes de travail, les interactions sociales et les parcours des publics jeunes, le Pôle Jeunesse a également connue une année charnière et singulière.

La réorganisation de plusieurs fonctions d'encadrement a permis d'impulser de nouvelles dynamiques au SAMI, au Réseau d'Accueil Solidaire et sur les Résidences Jeunes.

Le renouvellement de la confiance de la Collectivité Européenne d'Alsace permet de projeter les deux services dédiés aux Mineurs Non Accompagnés sur une nouvelle période triennale, avec une feuille de route ambitieuse pour les équipes et les jeunes pris en charge.

L'ouverture de la Résidence Jeunes Eve Luquet est venue compléter une offre d'Habitat Jeunes désormais constituée de 4 structures implantées sur différents territoires euro-métropolitains. Cette ouverture a précisé la nécessité d'une consolidation du fonctionnement et de l'encadrement de ce service, aux enjeux, aux contraintes et aux fonctionnements très particuliers.

Le déménagement des services du Siège vers les anciens locaux du SAMI a permis de renforcer les échanges en interservices au sein du bâtiment Foyer Notre Dame, notamment par la création de nouveaux espaces de travail et la facilitation d'animations communes.

Le positionnement du Centre Rosa Parks et la montée en charge du Dispositif Baux Glissants Jeunes ont également démontré tout l'intérêt d'une prise en charge renforcée et diversifiée pour les Jeunes Majeurs.

Enfin la création de plusieurs fonctions transverses (*assistante, juriste, maintenance...*) va dans le sens d'une adaptation du Pôle à son développement et à ses défis futurs.

Les jalons posés tout au long de l'année 2020 devront permettre au Pôle Jeunesse de stabiliser et d'optimiser son fonctionnement, mais également de s'interroger plus globalement sur les solutions et les politiques proposées pour ces publics, à travers les démarches de plaidoyer et d'Education Populaire engagées par l'Association.

Un « monde d'après » a été identifié dès mars 2020 : différent, plus solidaire et plus respectueux de l'environnement. Les plans de relance ne ciblent à ce jour que l'activité économique, alors que nous constatons combien les aspects sociaux éducatifs et d'insertion sont vitaux pour l'avenir de la jeunesse.

La réduction des inégalités, la préservation de l'environnement et la définition de politiques ambitieuses et durables pour la jeunesse pourraient également être les guides de ce « monde d'après ».

Agnès **L'HERMITTE**,
Directrice du Pôle Jeunesse

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

PRÉSENTATION

Le Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés (SAMI) accueille les personnes se déclarant « *Mineurs Non Accompagnés* », orientées par la Collectivité Européenne d'Alsace. Il a pour principales missions la mise à l'abri et l'appui à l'évaluation de la minorité et de l'isolement.

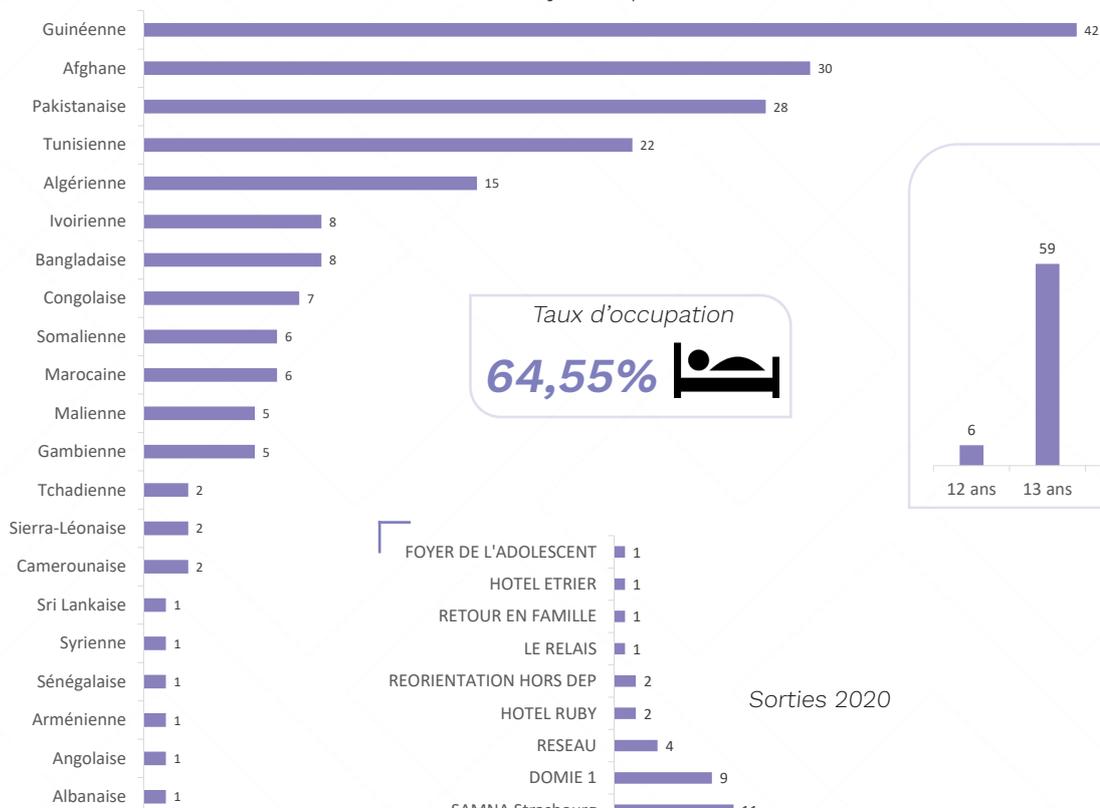
Notre service bénéficie d'une capacité d'accueil de 40 places, réparties sur deux lieux d'hébergement :
 - 10 au Foyer Notre Dame situé au 3 rue des Échasses ;
 - 30 auprès de notre prestataire hôtelier Adagio, situé à la Petite France.

Les jeunes accueillis sont prioritairement hébergés sur le Foyer lors de leur accueil et transférés vers l'hôtel en fonction de leur degré d'autonomie et de leur vulnérabilité.

Aussi, durant le temps de prise en charge, le SAMI accompagne ces derniers dans leur vie quotidienne : accès aux soins, vêture, aide dans les démarches administratives simples, accès à la culture, au sport, aux loisirs et à la découverte de son environnement et scolarité. Il propose aussi des cours de Français Langue Étrangère (FLE) ainsi, qu'en fonction des demandes, un accompagnement juridique depuis le mois de novembre 2020.

CHIFFRES CLÉS 2020

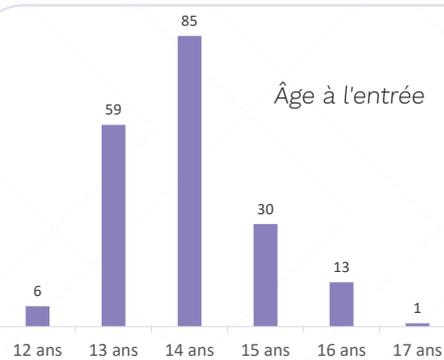
Nombre de jeunes par nationalité



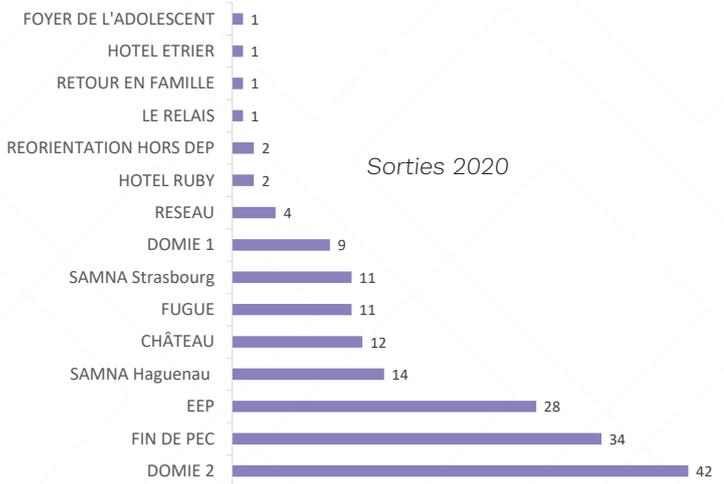
Taux d'occupation

64,55%

Âge à l'entrée



Sorties 2020



Entrées / Sorties

194
 173

Répartition par sexe

188 6

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

ACTIVITÉS 2020

Le contexte sanitaire lié au COVID-19 aura eu de forts impacts sur l'activité du SAMI durant l'année 2020. Même si la fermeture des frontières a eu pour conséquence de ralentir et rendre encore plus difficile les parcours migratoires, nous avons accompagné 194 jeunes, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

A noter que l'augmentation de places en dispositifs dédiés a aussi permis d'accueillir un nombre de jeunes primo-arrivants plus important. La fluidification des réorientations vers les structures dédiées a eu pour incidence de raccourcir le temps de prise en charge au sein du SAMI vers la fin de l'année 2020, recentrant ainsi le SAMI vers ses missions de mise à l'abri et d'appui à l'évaluation de la minorité et de l'isolement.

Les tranches d'âges ont eu tendance à se rajeunir par rapport à 2019, avec 85 jeunes déclarant 14 ans et 59 étant potentiellement âgés de 13 ans.

Comparativement à 2019, nous observons que les jeunes originaires de Guinée, d'Afghanistan, du Pakistan et de Tunisie représentent plus de la moitié du public accueilli au sein de la structure.

Même si le projet principal de ces jeunes reste la volonté de s'insérer socialement et professionnellement en France, nous avons observé plusieurs profils de jeunes accueillis :

- une augmentation de récits et parcours qui pourraient relever de la demande d'asile (notamment pour les Afghans, étant issus pour un certain nombre de la région de Nangahrar où sévissent les groupuscules Talibans) ;
- des jeunes ayant un parcours d'errance avant même leur arrivée sur le territoire du Bas-Rhin ;
- des profils de jeunes présentant des conduites addictives, des problématiques de santé importantes (psychiques et physiques).

Afin de répondre à ces différents items, de nouveaux partenariats ont été amorcés, notamment avec le CSAPA, le planning familial, la Ville de Strasbourg pour les Semaines de l'Égalité (le service 'lutte contre les discriminations'). Ces derniers ont malheureusement été mis à l'arrêt par le contexte sanitaire lié à la COVID-19.

Bousculés par l'annonce d'un premier confinement, nous avons dû penser l'accompagnement et le quotidien des jeunes accueillis, différemment.

En premier lieu, notre prestataire hôtelier (Adagio) ayant fermé provisoirement ses portes, nous avons déménagé à l'hôtel Adagio d'Illkirch, entre fin mars et juin 2020.

Durant cette période, certes difficile, le SAMI a donc fait le choix d'assurer une présence éducative tous les jours de 9 heures à 21 heures sur les sites d'hébergement, facilitant ainsi le climat de confiance entre l'équipe et les jeunes, créant des temps collectifs éducatifs (*ateliers repas, entretien de son environnement, ateliers couture, aide aux devoirs, etc.*) et surtout permettant un accompagnement au plus près des besoins, vers l'autonomie, pour chaque mineur non accompagné. Forts de cette expérience, nous avons donc pérennisé notre présence sur les sites d'hébergement à la sortie du premier confinement.

Durant l'été, l'activité du service put reprendre avec plus de normalité que le premier semestre, laissant à nouveau la place à la réflexion autour des besoins des jeunes.

Le SAMI s'est aussi doté d'un outil informatique permettant de mieux centraliser, organiser, unifier et partager les informations autour des jeunes pris en charge.

L'association a ensuite fait le choix d'intégrer un poste de Juriste dans le dispositif en novembre dernier, dans l'objectif d'introduire de la pluridisciplinarité des regards au sein du SAMI, de déceler plus précocement les problématiques en lien avec la demande d'asile, de mieux informer les jeunes sur leurs droits en France (*durant l'évaluation, mais aussi sur leur parcours administratif, etc.*).

Nonobstant, le dernier trimestre aura été ponctué par un second confinement.

Afin de pallier à la fermeture des lieux culturels, sportifs mais aussi à l'annulation d'activités en lien avec des partenaires, l'équipe éducative du SAMI ainsi que les collègues de l'Association Foyer Notre Dame se sont mobilisés autour des jeunes pour des temps d'animations sportives, manuelles, artistiques, etc.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

ACTIVITÉS 2020

Le renouvellement de notre convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace en fin d'année 2020 permet de préciser nos projets pour 2021, à savoir :

- travailler autour d'un projet interne de service (*réflexion amorcée en fin d'année*) ;
- ré-amorcer et continuer de développer les partenariats spécifiques concernant de la santé ;
- accompagner au plus près, l'accès aux droits juridiques.

Mieux accompagner les M.N.A.

En novembre 2020, nous avons fait le choix d'intégrer une intervenante juridique. En complémentarité du travail de l'équipe éducative, elle est notamment amenée à recevoir les jeunes en entretien et à rédiger les rapports d'évaluation sociale dans le cadre de l'appui à l'évaluation de la minorité et de l'isolement. Les conclusions de ces écrits sont discutées de manière collégiale au sein de l'équipe du SAMI. Le *motus vivendi* est d'accueillir le récit de chacun dans la bienveillance et l'écoute, de soulever ensemble les éventuelles incohérences afin de permettre une prise en charge adaptée à la situation de chaque jeune.

Nous avons observé que ces temps d'entretien visent aussi à informer le jeune de ses droits, tels que demander l'asile, communiquer avec sa famille au pays, ou quel recours faire en cas de refus de prise en charge en tant que MNA. C'est également devenu un temps d'interaction où le jeune peut être amené à poser des questions relatives aux démarches administratives à réaliser à sa majorité (*ex. : demande de régularisation*). De surcroît, la professionnelle aborde les aspirations et les projets ; ce qui permet d'évoquer le système scolaire français et de répondre, en lien avec l'équipe éducative, à certaines inquiétudes (*peut-on changer de métier ? Est-ce que ce métier est demandé ?*).

Au fil des entretiens, elle a pu noter la souffrance chez les jeunes ayant perdu de vue un proche durant leur parcours ou même au pays. Un nouveau besoin a donc émergé : l'information sur le rétablissement des liens familiaux. Pour ceux qui souhaitent retrouver des membres de leur famille ou des personnes proches dont ils ont été séparés au cours de leur trajet ou au pays, un temps est désormais organisé avec notre juriste. L'objectif sera alors de faire le premier lien avec le service dédié de la Croix Rouge (*Service de Rétablissement des Liens Familiaux*) pour ensuite permettre au jeune d'être autonome dans ses échanges avec son référent.

Enfin, en lien avec le service de la CELMNA (*Cellule des mineurs non accompagnés*) du département, elle peut être amenée à accompagner le jeune dans la réalisation de son récit de demande d'asile, mais aussi dans la régularisation de la situation administrative quand celui-ci s'approche de ses 18 ans et est encore au sein du SAMI.

La culture et l'art comme appui à l'apprentissage du français

Notre formatrice de Français Langue Étrangère (*FLE*) assure chaque semaine cinq demi-journées d'apprentissage du français pour les jeunes accueillis dans le service, à raison de 2 à 4 heures de cours pour chaque jeune durant le temps de leur prise en charge ; ils sont ainsi répartis dans des groupes selon leur niveau en français et leur niveau de scolarisation dans leur pays.

A travers les différents apprentissages, les cours de FLE permettent d'aborder les aspects socio-culturels de la vie en France (*concept de laïcité au travers de l'école, rythme du calendrier, jours fériés, géographie du pays, etc.*).

Les cours sont aussi l'occasion de soutenir le travail des Travailleurs Sociaux en développant la connaissance et l'acceptation des différences entre les jeunes de langues et cultures différentes et, ainsi, favoriser la cohésion du collectif.

La pandémie nous a obligés à nous adapter. D'avril à juin 2020, après avoir équipé les jeunes de téléphones, les cours ont été donnés en distanciel et individuel, mais aussi parfois par groupe de deux / trois. Un format innovant (*enregistrements audios et supports écrits*) qui aura fonctionné sur la période et permis aux jeunes de progresser.

Durant l'été, les cours ont repris en présentiel en petits groupes, dans le respect des gestes barrières.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS

Cheffe de Service : Pia LEGRAND

ACTIVITÉS 2020

Malgré le contexte, un projet photo a pu être mis en place, ainsi que quelques actions ponctuelles.

- Début octobre 2020, lors de trois demi-journées, un projet intitulé « *auto-focus* » a été mené avec les élèves scolarisés en cours de FLE, conjointement avec l'espace d'exposition et de formation à l'image 'La Chambre'. L'action répondait à la constatation qu'une majorité de jeunes mineurs isolés ne connaissent pas le cycle des saisons et la nature environnant leur nouveau lieu de vie. Elle visait à permettre à 10 jeunes accueillis au SAMI d'aiguiser leur regard sur le monde qui les entoure et les rendre attentifs à leur environnement par le biais du médium artistique. Les photos sont exposées au restaurant du Foyer Notre Dame et seront exposées en juin 2021 à La Chambre. Ce projet a été largement soutenu par l'association Tôt ou t'Art.
- Fin octobre, un groupe de jeunes francophones a participé, pendant 4 demi-journées, à un atelier d'écriture de slams (*poésies urbaines*), co-animé par un slameur Strasbourgeois et financé par le laboratoire des Histoires Grand Est. Ce dernier cherche à retisser le lien entre la jeunesse et l'écriture.

Les projets sont toujours très appréciés des jeunes : ils leur permettent de s'évader du quotidien, de créer et d'accéder à la culture.

Hors temps de confinement, des sorties à la Médiathèque André Malraux ont été organisées mensuellement afin de permettre aux jeunes de connaître ce lieu de culture, pour qu'ils puissent ensuite en profiter en toute autonomie.

PERSPECTIVES 2021

Projet photo/vidéo

Il sera mis en place avant juin 2021, en fonction des restrictions gouvernementales. S'intitulant « *Des mots d'images* », il s'agit d'une action d'apprentissage du français par le biais de l'image et de la pratique artistique. Les jeunes créeront un abécédaire de mots (*noms, verbes, adjectifs, compléments de lieux*) en photographie et en vidéo, réaliseront des phrases puis un texte. Ils réaliseront ensuite leur portrait rêvé et leur anti-portrait. Ce projet est soutenu notamment par le Fonds Social Européen et la DRAC.

I RÉSEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

Cheffe de Service : Elodie MAILLOT

PRÉSENTATION

Le Réseau d'Accueil Solidaire est un projet innovant d'accueil et d'accompagnement pour des Mineurs Non Accompagnés confiés au Département du Bas-Rhin. Cette offre s'appuie sur des familles bénévoles qui accueillent un jeune à leur domicile et qui s'engagent à l'accompagner dans son quotidien jusqu'à sa majorité.

Tout au long de cet accueil, l'équipe de Travailleurs Sociaux du Réseau d'Accueil Solidaire suit et accompagne le jeune et la famille bénévole. Cette alternative au placement permet à de jeunes migrants de grandir et s'épanouir dans une famille qui leur apportera un soutien.

« L'immersion » de ces jeunes dans une famille leur permet de se créer un « ancrage affectif et social » dans la société d'accueil et impulse de facto le processus d'intégration.

Le Réseau d'Accueil Solidaire accompagne aussi les Mineurs Non Accompagnés accueillis chez un membre de leur famille ou un proche majeur, comme un oncle, une sœur... L'idée est ici de maintenir le lien entre le mineur et ses proches, tout en étant garants de son suivi scolaire, médical, éducatif et psychologique.

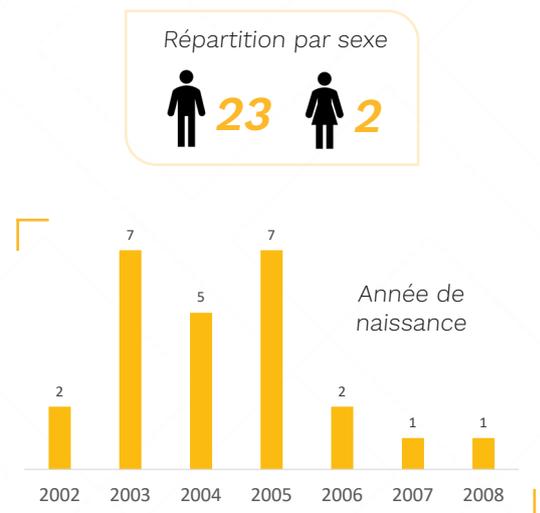
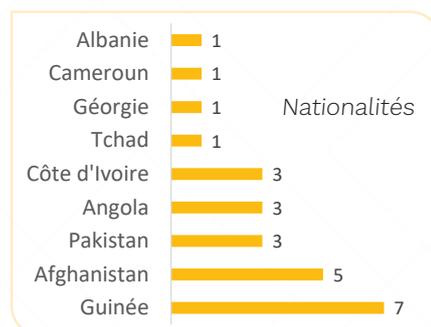
CHIFFRES CLÉS 2020

Nombre de suivis : **25**

10  sur le collectif

13  en famille solidaire

2  chez un tiers



ACTIVITÉS 2020

L'année 2020 a été marquante. Au sein du Réseau d'Accueil Solidaire, le temps a été suspendu : la crise sanitaire ayant provoqué un climat d'insécurité et un repli sur soi, les candidatures de familles solidaires ont été peu nombreuses.

Cette situation, inédite pour nous tous, a pu générer une perte de sens et, ainsi, créer du mouvement à différents niveaux :

- pour les jeunes, tout d'abord, qui ont quitté le service pour continuer l'aventure vers d'autres établissements ;
- pour l'équipe, qui a connu une vague de départs en milieu d'année et le recrutement de 4 Travailleurs Sociaux.

A ces mouvements s'est ajouté le changement de prestataire pour les repas. Nous travaillons désormais en partenariat avec une entreprise d'insertion. Après la période de confinement où les repas étaient livrés sur plateau, en barquette, et où les jeunes mangeaient sur un créneau horaire, les plats sont désormais livrés dans des gros bacs. Adultes et jeunes mangent tous ensemble à heure fixe puis tous participent au débarrassage, nettoyage de la salle et à la plonge.

I RÉSEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

Cheffe de Service : Elodie MAILLOT

ACTIVITÉS 2020

Cette organisation a permis :

- de réduire les déchets produits par les repas ;
- de retrouver un temps de repas plus convivial comme ils en vivaient en famille ;
- d'investir les jeunes dans les tâches quotidiennes liées au repas, restant ainsi au plus près des rythmes de la vie en famille.

Nous reprenons aujourd'hui avec une nouvelle équipe prête à atteindre les objectifs fixés.

PERSPECTIVES 2021

- Réorganisation en interne du service pour un accompagnement plus proche des besoins des jeunes et des familles.
- Révision du plan de communication pour continuer à faire connaître de Réseau d'Accueil Solidaire et recruter de nouvelles familles.
- Stabiliser le service : après une période de refonte des pratiques et de recrutement, l'heure est à la consolidation.
- Permettre une prise en charge thérapeutique via les thérapies alternatives.

FOCUS

Face au besoin repéré, un poste de Travailleur Social du Réseau d'Accueil Solidaire a été modifié à mi-temps afin d'être dédié totalement à l'animation du réseau des familles solidaires.

Ses missions seront :

- apporter un étayage particulier aux familles qui ne soit pas en lien avec la référence ;
- mettre en œuvre des actions concrètes permettant de multiplier les rencontres entre familles, professionnels et intervenants en fonction des besoins repérés ;
- renforcer l'accès aux loisirs et à la culture par l'organisation de sorties avec l'équipe du Réseau et les familles solidaires.

De plus, ce travailleur social aura pour mission :

- de participer à la communication et au partenariat, notamment en devenant le référent communication de l'équipe au sein de l'association et en travaillant en étroite collaboration avec la chargée de comm' de l'association ;
- de participer activement au processus de recrutement des familles solidaires, étant ainsi repéré dès les premières rencontres avec ces dernières.

I RÉSIDENCES JEUNES

Chef de Service : Florian GESNEL

PRÉSENTATION

Un développement continu qui a nécessité de repenser notre organisation et nos pratiques

Cette année 2020, avec la confirmation de l'augmentation du dispositif VIA à 35 places supplémentaires, a permis à l'équipe de se renforcer : nous avons pu ouvrir 3 nouveaux postes de Travailleurs Sociaux pour venir renforcer l'équipe existante. Le choix a été fait de mutualiser les accompagnements sans distinction entre le dispositif VIA, les CJMI et les résidents dits « classiques ».

Le second semestre a vu naître la Résidence Eve Luquet (avec une capacité d'accueil supplémentaire de 19 places), nous permettant ainsi de développer une offre locative sur le bassin de Schiltigheim.

Ces augmentations de places et l'agrandissement des équipes nous ont amenés à repenser la structure organisationnelle des résidences. Un poste de Directeur Adjoint vient d'être créé, et ce sont désormais 2 chefs de services qui accompagnent au quotidien le pilotage des résidences et les pratiques des éducatives. L'idée est de pouvoir assurer un accompagnement en proximité des équipes de Travailleurs Sociaux, en maintenant une cohérence des pratiques et un développement de l'activité qui répondent au plus juste aux besoins des publics accueillis et aux mutations sociales et sanitaires.

ACTIVITÉS 2020

Une crise sanitaire qui ne nous a bien évidemment pas épargnés

Nous ne pouvions entamer ce chapitre sans parler la crise sanitaire mondiale marquante de l'année, qui a logiquement impacté notre activité, comme malheureusement toutes les strates de nos sociétés.

Contraints de fonctionner en effectifs réduits lors des confinements, nous avons cependant fait le choix de maintenir une présence soutenue et soutenante auprès des résidents. Nous avons constaté la fragilisation et l'insécurité psychiques, générées par ces périodes de repli sur soi. Le confinement ne se vit clairement pas de la même manière quand on vit dans un logement spacieux que dans un logement de 20 ou 30m² : nous nous sommes retrouvés confrontés à l'obligation de réfléchir autrement les règles restrictives mises initialement en place, les résidents ne pouvant tout simplement pas passer leurs journées enfermés ; ils ont de fait tous eu besoin de profiter des extérieurs (*cours, terrasses des résidences*), arguant que le confinement, pour eux, ne pouvait que se penser de manière collective et non dans une forme d'isolement individuel. Force a été d'admettre que cette logique ne pouvait être déconstruite et nous avons accompagné au mieux ce besoin afin de limiter les souffrances psychiques individuelles.

Par ailleurs, les alternances de restrictions de mouvement et de regroupement nous ont également poussés à repenser nos manières d'interagir avec les résidents. Privés de la possibilité de travailler en collectif, nous avons développé des actions de plein air (*en groupes restreints*), la création d'un groupe WhatsApp par les résidents pour s'échanger des services, la création d'une page Facebook permettant de communiquer plus largement, et le démarrage d'actions collectives "virtuelles" avec des "Facebook live"...

Une précarisation indéniable des publics

D'un point de vue social et économique, l'impact de la Covid19 ayant paralysé le pays tout entier au printemps 2020, les résidents n'ont pas échappé à la catastrophe économique et humaine.

Le constat national de la précarisation des jeunes depuis cette période n'épargne pas nos résidents, bien au contraire. Les intérimaires ont tous perdu leur travail lors du premier confinement, les jeunes en période d'essai également, le recours au chômage partiel des entreprises a fait perdre du pouvoir d'achat à des jeunes qui n'avaient déjà pas de gros salaires... La plupart de nos résidents travaillent effectivement dans des secteurs d'activité fortement impactés : restauration, bâtiment (*au sens large*), manutention...

De même, les jeunes ayant peu d'expérience professionnelle ont vu leurs recherches d'emploi stoppées net. Les apprentis, quant à eux, ont majoritairement été contraints à l'arrêt de leur activité, mettant ainsi en péril leur scolarité et examens à venir par la perte de sens, de pratique et de cours en présentiel. Il en va de même pour les étudiants.

I RÉSIDENCES JEUNES

Chef de Service : Florian GESNEL

ACTIVITÉS 2020

Ce sont un peu plus de 60% des résidents qui ont été directement impactés par la crise économique (CDD, intérim, étudiants et alternants confondus).

Ces constats, comme écrit plus haut, ne représentent pas une spécificité rencontrée par nos services, mais interrogent fortement sur le devenir en général de tous ces jeunes de 18 à 25 ans : quel impact aura au final cette crise sur leur parcours d'insertion global ?

Un développement de notre activité maintenu malgré le contexte

La Résidence Eve Luquet a tout de même vu le jour au 1^{er} septembre 2020, envers et contre tout ! D'une capacité d'accueil de 19 places, ce nouveau service est le fruit d'un travail mené conjointement avec le bailleur social Ophéa. Les logements font en moyenne une vingtaine de m² et bénéficient de kitchenettes dans chaque logement. Le site est basé au 3 rue des Postiers, sur l'ancien site de tri postal de Schiltigheim. Au sein du bâtiment sont également logés des publics accompagnés par l'association « Club de Jeunes L'Etage ».

Au quotidien, ce sont 2 Travailleurs Sociaux à mi-temps qui proposent un accompagnement sur toute la semaine. A l'instar de la pratique développée sur les autres résidences, l'accompagnement se décline tant en individuel qu'en collectif, en s'appuyant sur un espace commun offrant des bureaux et un agréable séjour – cuisine donnant accès à une terrasse.

La qualité de la prestation proposée a généré nombre de candidatures et la résidence affichait quasiment complet au 31/12/2020, avec 15 entrées effectuées.

Une organisation qui nécessitait une refonte de l'organigramme

Avec au total 4 résidences sur 4 sites géographiques bien distincts, 172 logements en interne et 15 logements diffus (sur un potentiel de 24), force a été d'admettre que l'organisation hiérarchique du service des Résidences Jeunes n'était plus adaptée au besoin des équipes de terrain.

Une réflexion a été engagée avec la Direction de l'association pour développer un modèle organisationnel en adéquation avec les besoins actuels et les projets futurs.

C'est pourquoi le service fonctionnera sous peu sous l'égide d'un Directeur Adjoint au Pôle Jeunesse, en charge des Résidences Jeunes, du dispositif VIA et de l'éducation populaire.

Au quotidien, ce sont désormais 2 chefs de service qui accompagnent les sites, selon la répartition suivante : Résidence Aretha Franklin et Résidence Saint Exupéry pour un chef de service, et Résidence Tomi Ungerer et Résidence Eve Luquet pour l'autre.

L'éducation populaire au cœur de la vision de l'association

Avec un engagement fort de l'association Foyer Notre Dame en faveur de l'éducation populaire par la modification des statuts au printemps 2020, les intervenants des résidences jeunes seront formés au cours de l'année 2021 afin de compléter et enrichir les pratiques déjà développées sur le terrain lors des actions collectives.

« L'éducation populaire, c'est d'abord une manière de faire les choses, de se situer dans le monde, avec des méthodes repérables. C'est se retrouver sur une éthique commune qui implique des prises de décisions collectives, sollicitant la participation de tous et visant des idéaux généraux humanistes de partage du pouvoir, du savoir et de l'avoir. » Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Education populaire, une utopie d'avenir.

Ainsi, nous cherchons au quotidien à impliquer les résidents, à mener une réflexion concertée autour de leurs demandes et projets et à coconstruire avec eux des moments d'échange, de découverte, d'apprentissages et de partage. Ce sont notamment les Conseils des Résidents qui sont pour nous la porte d'entrée pour accéder aux doléances, questionnements et envies des résidents, nous offrant ainsi un matériel riche pour construire des calendriers d'animations et d'actions collectives.

I RÉSIDENCES JEUNES

Chef de Service : Florian GESNEL

ACTIVITÉS 2020

Malgré la crise sanitaire, la vie dans les résidences a été maintenue dans les interstices de liberté laissés par le gouvernement grâce au dynamisme et à la mobilisation sans faille de l'ensemble des intervenants des équipes.

Essayant de travailler tant le lien social que de maintenir notre mission de guidance vers l'autonomie, nous avons abordé les thématiques suivantes :

- accès à la citoyenneté : groupes de paroles féminins, favorisation des échanges de services entre résidents (*création de groupes WhatsApp*), création d'une « Recyclette » permettant aux jeunes les plus précaires d'avoir accès à du matériel d'occasion pour équiper leur logement (*sur la base d'un fonctionnement en prix libre*)... ;
- culture : soirée cinéma et jeux de société, présentation de la carte « *Atout Voir* » et accès à la culture à moindre coût, visites de bâtiments remarquables... ;
- autonomie administrative : information sur les titres de séjour et la demande de naturalisation, lecture et compréhension des fiches de paie... ;
- autonomie locative : ateliers « logement » (*recherche de logement, décryptage des offres, mobilité géographique, anticipation des frais afférents à l'autonomie complète*)... ;
- santé et bien-être : ateliers de cuisine coconstruits par les travailleurs sociaux et les jeunes cuisiniers volontaires, ateliers sport et remobilisation physique...

Bien entendu, toutes ces actions ont été menées en groupes réduits et dans le respect des gestes barrière. Quand cela était possible, les actions se sont réalisées en plein air.

Malgré une volonté initiale de travailler une ouverture sur les quartiers d'implantation respectifs des résidences et de développer des partenariats avec les associations, la vie des résidences a dû être circonscrite à un fonctionnement interne. Nous gardons cependant l'espoir de pouvoir dès que possible réouvrir les projets laissés en dormance depuis plusieurs mois.

PERSPECTIVES 2021

En écho aux perspectives énoncées dans le rapport d'activité précédent, nous réaffirmons notre volonté de développer et d'enrichir notre pratique en matière d'éducation populaire. Si les métiers du social et de l'animation sont nés dans le même creuset, force est d'admettre qu'aujourd'hui ces secteurs d'intervention se sont éloignés et la formation actuelle des Travailleurs Sociaux n'aborde que trop peu ces outils concrets et fondamentaux. C'est pourquoi nous avons fait le choix de développer une offre de formation en éducation populaire à destination de toute l'équipe. Celle-ci aura lieu courant 2021.

Concomitamment, le projet de service des Résidences Jeunes a besoin d'être retravaillé pour le mettre en adéquation avec notre pratique, nos spécificités d'accompagnement et asseoir, affirmer et concrétiser une pratique commune sur tous les sites malgré une division en 2 équipes. Ce travail est également prévu courant 2021 et sera effectué avec l'appui d'un intervenant extérieur.

Il nous paraît aussi important d'évoquer dans les perspectives notre inquiétude quant au devenir de tout un pan du public cible des résidences jeunes. En effet, la réforme de la CAF intervenue au 1^{er} janvier 2021 a touché de plein fouet nombre de nos résidents avec les nouvelles modalités de calcul des APL. Ce sont environ 10.000€/mois d'APL qui n'ont pas été perçues sur l'ensemble de nos résidences pour chacun des mois de janvier et février 2021, faisant concrètement chuter les droits aux APL de 370€ à moins de 50€ pour les anciens apprentis dont les salaires se situent au niveau du SMIC.

Bien qu'extrêmement inquiétants, ces chiffres doivent cependant être manipulés avec précaution, dans la mesure où les résidents impactés par cette drastique diminution sont en train de faire des démarches auprès de la CAF pour faire vérifier leurs droits. Nous serons certainement plus à même d'avoir une vision plus précise de l'impact de cette réforme passé le 1^{er} trimestre 2021.

Pour autant, nous constatons d'ores et déjà que cette baisse rend inaccessibles nos logements et nous enregistrons depuis début 2021 un nombre important de désistements suite aux rendez-vous de pré-admission du fait de simulations APL trop faibles pour un public de jeunes travailleurs.

I RÉSIDENCES JEUNES

Chef de Service : Florian GESNEL

CHIFFRES CLÉS 2020

Résidence
Saint Exupéry

Résidence
Aretha Franklin

Résidence
Tommy Ungerer

Résidence
Eve Luquet

Taux d'occupation

85% | 88% | 85% | 67%



Jeunes accueillis

20 | 62 | 117 | 16



Durée moyenne du séjour

531 | 349 | 650 | 67



* en
jours

Répartition des garçons

65% | 50% | 75% | 69%

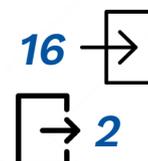
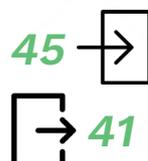
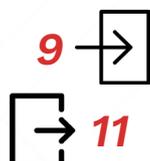


Répartition des filles

35% | 50% | 25% | 31%



Entrées / Sorties



En nombre	STEX	RND	RTU	REL	TOTAL
Moins de 18 ans	0	8	2	0	10
De 18 à 19 ans	8	32	66	8	114
De 20 à 21 ans	4	8	21	3	36
De 22 à 23 ans	5	9	20	2	36
De 24 à 25 ans	3	5	8	1	17
De 26 à 30 ans	0	0	0	2	2

I VERS L'INSERTION ET L'AUTONOMIE

Chef de Service : Florian GESNEL

PRÉSENTATION

En décembre 2019, le dispositif a connu une extension de 35 places. Une perspective de 59 places était donc envisagée sur l'ensemble des Résidences Jeunes. Si cette augmentation conséquente a véritablement ancré la place du VIA dans le fonctionnement des RJ, elle a également demandé à l'équipe une réflexion quant aux moyens permettant la sécurisation des parcours des jeunes accueillis, tout en respectant les fondements du projet initial. En effet, l'association a fait le choix d'intégrer le dispositif VIA aux Résidences Jeunes afin de permettre une pluralité de lieux d'accueils, répondant chacune à des besoins d'accompagnement et un ancrage territorial bien spécifique. De plus, l'expansion du VIA a projeté, avec elle, un développement conséquent de l'extension du dispositif « VIA Diffus », qui se présente sous la forme d'un accompagnement externalisé dans des appartements d'insertion dans toute l'Eurométropole de Strasbourg.

Cette diversité d'accueil répond parfaitement à l'idée d'accompagnement individualisé que nous projetons. Pour autant, elle demande aussi aux Travailleurs Sociaux de s'adapter encore un peu plus à la multitude des cadres d'action proposés au sein des Résidences Jeunes, dans un secteur du social déjà en tension.

Si 2020, devait être l'année de la consolidation d'un dispositif qui trouvait sa place dans le paysage de l'accompagnement des Jeunes Majeurs ex-MNA, de par l'opportunité qu'il offrait à ces jeunes en difficulté dans le parcours de régularisation à pouvoir accéder à une insertion locative, elle fût celle de la remise en perspective du projet, à l'épreuve d'un contexte social instable.

Cet état de fait nous a invité, en corrélation avec le Département et les autres acteurs institutionnels, à repenser l'action du dispositif et à répondre aux besoins identifiés d'un public toujours plus en proie à l'incertitude et la précarité quand vient l'âge de la majorité.

ACTIVITÉS ET CHIFFRES CLÉS 2020

Taux d'occupation

Alors que le VIA – dans sa première mouture – s'est très vite retrouvé saturé par les demandes, les extensions successives en septembre 2019 (9 places supplémentaires) et en Juin 2020 (35 places supplémentaires) ont rendu encore plus visible le fait qu'il ne répondait plus aux besoins présents sur le territoire, dans les volumes envisagés.

Ainsi, la montée en charge du dispositif aux places supplémentaires s'est faite très progressivement. Celle-ci se comprend au regard de deux causes. La première répond au constat fait précédemment, à savoir l'observation de l'orientation d'un public sensiblement plus jeune, qui se voit obtenir la première carte de séjour dans des délais rapides. Si cet effet marque un bénéfice pour le parcours du jeune, il embarque avec lui également une réduction conséquente de la durée d'accompagnement de ces derniers, puisque dès lors que la CST est obtenue, la temporalité menant à la sortie du dispositif devient extrêmement contrainte (6 mois maximums).

Le second facteur de cette montée en charge très lente est bien entendu lié à la crise du Coronavirus. En effet, du mois de mars au mois de juin 2020, ainsi que sur les mois d'octobre et de novembre 2020, les orientations ainsi que les capacités d'accueil étaient gelées, ce qui a fortement ralenti la progression des effectifs.

Enfin, la nature même du projet, lié à une catégorisation très spécifique du public, ne peut envisager un volume d'orientation de 35 places supplémentaires en quelques mois. Les taux d'occupations pour l'année 2020 sont ainsi, et en conséquence, très inférieurs à ceux des années précédentes (64% en intra, et 53% en diffus).

Taux d'occupation en intra Taux d'occupation en diffus

64%



53%



I VERS L'INSERTION ET L'AUTONOMIE

Chef de Service : Florian GESNEL

ACTIVITÉS ET CHIFFRES CLÉS 2020



Entrées

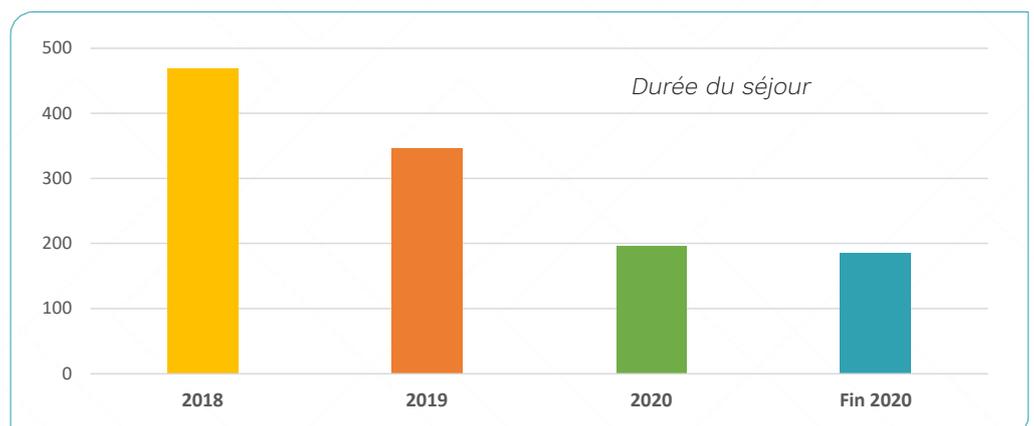
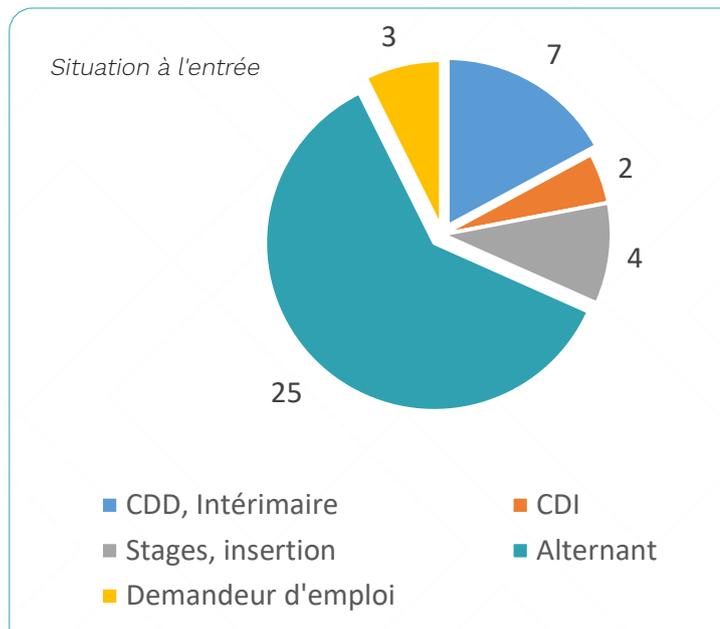
Si le chiffre du taux d'occupation est en forte baisse, celui du nombre d'entrées explose. Contre 8 jeunes accueillis en 2019, **30 ont intégrés le dispositif en 2020**. L'écrasante majorité reste des résidents masculins (29, contre 1 femme).

Age moyen à l'entrée

Sans surprise, et en corrélation avec l'analyse présentée en introduction, l'âge moyen des jeunes à l'entrée dans le dispositif est très marquant. Elle illustre le constat de l'accompagnement d'un public de plus en plus jeune, et donc logiquement moins préparé aux enjeux de la majorité. L'âge moyen à l'entrée au VIA était de 20,3 ans en 2019. Il est de **18,7 ans** en 2020. Cette évolution est encore un peu plus renforcée dernièrement : lors du dernier semestre de l'année 2020, 66% des jeunes accueillis étaient dans la tranche d'âge 18ans/18ans et demi. Pour le début de l'année 2021, nous affichons un taux d'accueil de 100% pour cette tranche d'âge.

Âge moyen à l'entrée
18,7 ans

Entre 18 ans et demi, et 20,5 ans ce n'est pas du tout le même accompagnement qui va être demandé pour un Jeune Majeur, et ce constat est encore un peu plus particulier dans les parcours des MNA. Cette idée sera développée ultérieurement dans la partie « Perspectives ».



I VERS L'INSERTION ET L'AUTONOMIE

Chef de Service : Florian GESNEL

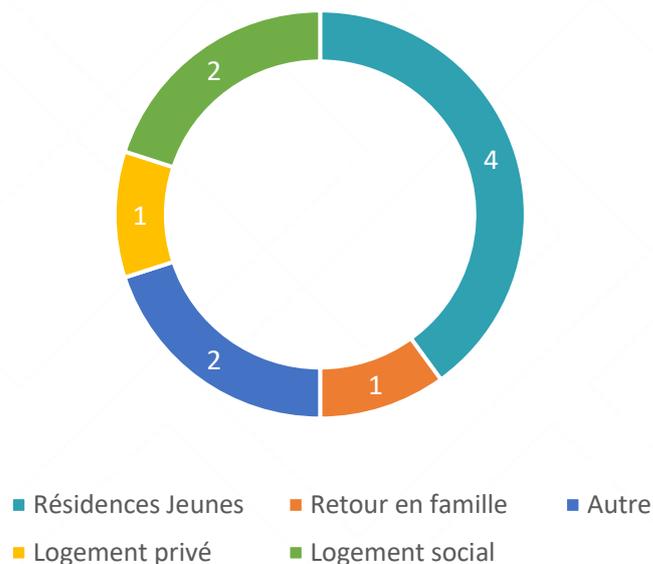
Sorties

Pour une année inédite en termes de perspectives de sorties, entre les confinements et les conséquences de la crise épidémique sur le marché du travail, les sorties du dispositif ont tout de même pu proposer **3 logements autonomes** sur les **10 résidents** ayant quitté le dispositif.



Nous avons fait le choix de proposer également à **4 jeunes d'intégrer les résidences** à la suite du VIA, afin de consolider encore leurs parcours avec un accompagnement au vu des besoins repérés.

Nous restons attentifs à ne pas systématiser les passages en Résidences, dans le but de ne pas engorgé les attentes de candidatures alors même que les places s'obtiennent déjà au prix d'un délai d'attente relativement conséquent. Cependant, le travail à l'accès à un logement autonome nous demandera à l'avenir de pouvoir envisager une temporalité plus longue après l'obtention du titre de séjour. Notre accompagnement, à l'échelle globale des RJ, prend en compte la diversité des profils et des réponses pouvant être adaptées en termes d'accès au logement. Ainsi, nous renforçons toujours plus notre pratique en ce sens, grâce au travail conjoint des Travailleurs Sociaux, du 1/2 ETP Chargé d'insertion locative et de l'appui d'un Agent immobilier dédié à cette question sur l'ensemble du Pôle Jeunesse de l'Association.



Situation administrative

La moyenne du délai d'obtention du titre de séjour à l'entrée au VIA est encore en recul cette année, elle se situe à **107,5 jours** soit un peu plus de trois mois.

Ce chiffre ne saurait répondre à d'un mouvement global à l'échelle du territoire quant à la régularisation des MNA. Il est cependant significatif du changement de public que l'on accueille, passant de plus en plus d'un public pour qui l'obtention du titre de séjour était un frein, à un public plus jeune, sans frein identifié mais qui est orienté avec l'absence de régularisation du simple fait que cette dernière est en cours d'instruction.

PERSPECTIVES

Si le public initialement ciblé ne semble plus être aussi important que deux ans auparavant, les orientations émanant du service de protection de l'enfance et du SIAO, depuis plusieurs mois, viennent mettre en lumière des besoins nouveaux concernant un public que le VIA n'avait jusqu'alors pas vocation à accueillir. Des accompagnements renforcés, un étayage des parcours demandant un taux d'encadrement plus conséquent, et enfin la question d'une temporalité ajustée permettant la sortie du dispositif vers l'autonomie sont les thèmes principaux qu'il nous faut aujourd'hui repenser.

Le travail auprès de ces publics – au croisement des politiques liées à l'immigration et à celles de la protection de l'enfance – nous invite à réfléchir nos dispositifs de manière agile pour s'adapter sans cesse aux évolutions du territoire et au cadre administratif et législatif.

I VERS L'INSERTION ET L'AUTONOMIE

Chef de Service : Florian GESNEL

FOCUS

Apprendre à être Majeur dans les contraintes de l'incertitude constante...

Le changement de paradigme dans le parcours d'un adolescent, le passage de la minorité à la majorité, demande un temps d'appropriation des enjeux. De même, ce changement demande également un étayage beaucoup plus soutenu de la part des Travailleurs Sociaux dans l'accompagnement d'un jeune de 18 ans et d'un jeune de 20 ans.

En ce qui concerne les parcours des Mineurs Non Accompagnés, ce constat de parcours est encore plus prégnant. Lors de leur minorité, c'est la question de l'accueil qui divise. Lorsqu'ils deviennent majeurs, c'est la question de la pérennité de leur place : sur le territoire, leur place sociale, mais aussi leur place dans l'institution qui les accueille ou encore celle qui va prendre le relais.

L'approche de la majorité marque un tournant, une ouverture dans une vie. En y entrant, l'adolescent s'éprend généralement de liberté, au prisme de nouveaux projets à concrétiser.

Pour les MNA, c'est l'angoisse qui monte à son approche. A 18 ans, ils perçoivent le sentiment de devoir suivre un parcours tracé et longiligne. De la réussite des enjeux d'insertion qui donneront droit aux papiers aux étapes validant le parcours vers l'émancipation... Souvent, ils racontent qu'ils ne dorment pas la nuit. Quand on a 18 ans, bien entendu qu'on ne respecte pas toutes les règles. Bien entendu qu'on se trompe, qu'on expérimente, qu'on fait les mauvais choix. Pour eux, la marge est très faible. Le droit à l'erreur et au re-questionnement ne se fera pas sans remise en doute de leurs capacités, de leur intégration, de leur sincérité aussi.

L'attente à l'égard des Jeunes Majeurs ex-MNA semble dépasser tout ce dont on peut envisager pour un jeune de cet âge-là. Entre la volonté politique d'intégration, les étapes administratives interdépendantes les unes aux autres, la recherche d'une place dans un environnement sociétale et culturel somme toute encore nouveau, le jeune accueilli se voit dans l'obligation de répondre parfaitement aux injonctions institutionnels afin de pérenniser son inscription dans un parcours vers l'émancipation, tout en sachant pertinemment que la réponse à ces injonctions va également le pousser à devoir accepter un temps de prise en charge soumis à la pression de sortir pour laisser la place aux autres, plus fragiles et moins outillés.

Le projet du dispositif VIA peut constituer alors une étape non négligeable de la consolidation des parcours : un sas entre la prise en charge d'accueil nécessaire de la Protection de l'Enfance et celle de l'indépendance et de l'autonomie. Une passerelle permettant l'expérimentation.

Cependant, à 18 ans, le jeune (ex)MNA a besoin d'un étayage suffisamment nécessaire afin de pouvoir comprendre, entreprendre et agir à l'épreuve des différents paradigmes incertains dans lesquels il doit évoluer.

Comment conjuguer les notions d'autonomie et d'émancipation sans y astreindre au préalable des bases solides par le biais d'un emploi stable ? Comment s'inscrire dans une dynamique de parcours lorsque le spectre de l'incertitude du lendemain est devenu un compagnon de route ? Comment projeter l'émancipation, s'approprier les enjeux de la vie d'adulte, lorsque nous ne savons où nous serons ni dans 3 mois, 6 mois ou un an ?

Notre travail, aujourd'hui plus qu'hier, consiste à emmener les jeunes Majeurs « MNA » à acquérir ces capacités dans les temps contraints, de même qu'apprendre à supporter cette incertitude permanente pour en faire quelque chose de l'ordre du « *parcours* ». L'accompagnement du VIA s'inscrit totalement dans cet outillage nécessaire. Si les incertitudes sont angoissantes, et plus encore à 18 ans où l'appropriation de ses propres ressources subjectives est encore à l'état d'apprentissage, la réponse que nous devrions pouvoir leur donner pourrait être envisagé par une individualisation de la temporalité d'accompagnement. La perspective envisagée du VIA est l'accès au locatif, mais pas seulement. C'est aussi l'accompagnement des citoyens de demain dont il est l'enjeu.

I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

PRÉSENTATION

Créé en 2006, le Centre Rosa Parks (CRP) inscrit son action dans les missions de protection de l'enfance du Conseil Départemental du Bas-Rhin (CD67). Sa mission est d'accueillir des jeunes âgés entre 18 et 21 ans, bénéficiaires d'un Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM).

Au cours de l'année 2020, 44 jeunes ont été accompagnés par le CRP, avec 23 nouveaux arrivants et 24 jeunes sortis tout au long de l'année. Nous observons une durée de prise en charge de 12 mois, similaire à 2019.

Le mode d'hébergement se fait au travers de petits logements diffus et individuels se rapprochant le plus possible de la réalité du marché locatif (*surface/prix*).

Les jeunes sont accompagnés par une équipe de Travailleurs Sociaux dans le cadre de leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Dans une logique d'insertion, l'accompagnement proposé vise à favoriser l'acquisition de leur autonomie et de leur indépendance.

Pour ce faire, des entretiens a minima hebdomadaires sont fixés, des démarches extérieures sont organisées si besoin et des visites à domicile sont assurées régulièrement par un Travailleur Social, référent du jeune.

A l'instar de la hausse observée depuis 2017, le taux d'occupation du CRP s'établit à 99% en 2020, un chiffre jamais atteint depuis la création de notre établissement. Nous notons néanmoins, qu'en accord avec le CD67, le CRP a temporairement augmenté de 25 à 28 le nombre de ses places pour l'année 2020. Le taux d'occupation s'élève alors à 88%. Comparé à 2019 (91%), cette baisse relative s'explique principalement par la crise sanitaire (*accueils différés*) et une partie d'orientations non adaptées.

CHIFFRES CLÉS 2020

Jeunes accompagnés



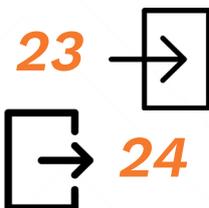
Répartition par sexe



Logements



Entrées / Sorties



Durée moyenne de prise en charge



Taux d'occupation*



* Taux d'occupation / extension exceptionnelle 2020 à 28 places : 88%

I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2020

Profil des jeunes orientés vers le CRP

Les jeunes accueillis en 2021 sont donc principalement des hommes qui étaient précédemment accompagnés dans des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance (91 %) et qui n'ont pour la très grande majorité d'entre eux jamais expérimenté la vie seul en appartement.

Ils tous sont dans une dynamique de formation, dont 56 % scolarisés en voie directe et 35 % en contrat d'apprentissage. Aussi, les jeunes ont pour plus d'un tiers leurs propres ressources financières (650,00€ de salaire médian). Les autres bénéficient d'une allocation mensuelle à hauteur de 260,00€.

Tous les jeunes accueillis sont mus par la volonté d'apprendre à vivre en autonomie et d'avoir des ressources suffisantes afin d'accéder à leur propre logement.

Accompagnement socio-éducatif global

Pour accompagner les jeunes dans leurs projets d'émancipation, l'équipe leur dispense un accompagnement reposant sur 3 axes principaux.

- Axe Socio-professionnel

Le parcours d'insertion professionnelle est la pierre angulaire du projet de vie des jeunes accueillis. Il s'agit pour les Travailleurs Sociaux d'accompagner les jeunes dans leurs démarches afin d'élaborer un projet professionnel, de chercher et d'accéder à un emploi lorsqu'ils sont scolarisés en voie directe. Pour les jeunes déjà en emploi (*apprentissage, travail temporaire, formation professionnelle*), l'équipe éducative œuvre en faveur de la pérennisation de leur emploi (*médiation avec l'employeur, remobilisation, levés des freins périphériques à l'emploi*) ou dans l'élaboration d'une réorientation professionnelle, le cas échéant.

- Axe résidentiel

Les questions liées au logement sont également un autre élément fondamental de l'accompagnement proposé. Plusieurs thématiques sont travaillées avec les jeunes majeurs qui ont bien souvent tout à apprendre concernant les démarches d'accès au logement : la gestion « raisonnable » du logement mis à leur disposition (*entretien, respect du voisinage et des règlements*), la gestion d'un budget et de la vie quotidienne (*démarches administratives, déplacements, emploi du temps*).

- Axe santé / relationnel

Si l'insertion professionnelle et locative occupent une place importante dans les préoccupations des jeunes et dans l'accompagnement effectué par l'équipe éducative, cette dernière ne néglige pas pour autant les autres aspects de leur cadre de vie. Ainsi, la santé (*physique et psychique*), l'accès à la citoyenneté, à la culture et aux sports sont autant de points abordés afin de favoriser le bien-être des jeunes accompagnés et leur inclusion sociale.

L'équipe note la part très importante de l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches administratives, quelque que soit la thématique abordée. En effet, devenus majeurs, les jeunes se retrouvent face à une nouvelle situation inédite : devoir renseigner des dossiers et des formulaires dans tous les domaines liés à leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Enfin, nous avons également observé que la crise sanitaire liée au COVID19 aura également impacté les délais de traitement des dossiers déposés auprès des administrations et des institutions, freinant d'autant plus une insertion rapide des jeunes.

Cette crise sanitaire aura aussi eu un impact non négligeable sur nos pratiques professionnelles, où l'ensemble de l'équipe a su faire preuve d'importantes capacités d'organisation, d'adaptation et de réactivité afin de maintenir autant que possible un accompagnement de qualité ainsi qu'un cadre de prise en charge suffisamment contenant et sécurisant.

Pour ce faire, en plus du maintien minimal de présence physique, de nouveaux outils ont été créés ou développés avec, entre autres :

- développement de nouveaux outils de partage de données informatiques ;
- entretiens et visites à domicile virtuelles avec les jeunes les moins vulnérables ;

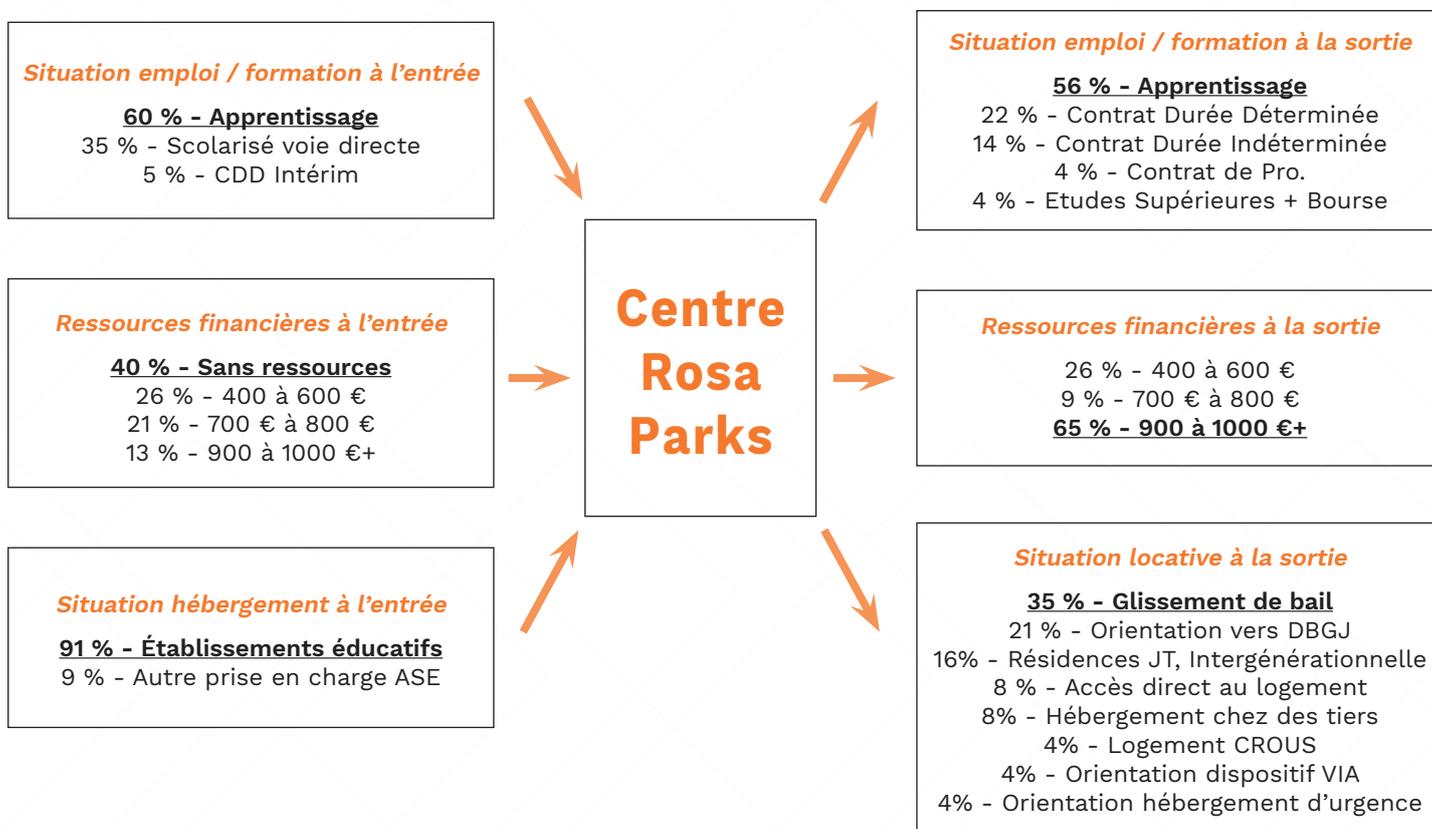
I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2020

- réponse à un appel d'offre de la Fondation de France qui a permis d'équiper le domicile des jeunes en matériel informatique et contribuer à réduire la fracture numérique ;
- utilisation d'outils et d'applications informatiques pour favoriser la communication et l'accompagnement à distance dans certaines démarches ;
- l'édition d'un journal bimensuel à l'attention des jeunes afin qu'ils disposent d'informations et de conseils liés à l'accès à la culture, à la confection de repas, etc...

Evolution du parcours des jeunes sortants



Situation professionnelle à la Sortie

Mis à part une jeune ayant continué des études supérieures, tous les jeunes sortis de notre établissement ont une situation professionnelle rémunérée. Nous notons néanmoins que la grande majorité des jeunes reste dans une situation non pérenne à long terme au regard de l'emploi, avec une majorité de Contrats d'Apprentissage et de CDD. Nous observons également que les emplois occupés sont principalement en lien avec des secteurs d'activités en tension (3/4) : Bâtiment / BTP (30%), Industrie (26%), Restauration / Métiers de bouches (18%).

Situation locative à la sortie

Tous les jeunes à la sortie de notre établissement avaient des ressources financières leur permettant, pour une large part d'entre-eux, de mener des démarches de recherche de logement. Près de 1 jeune sur 2 a pu accéder à un appartement, soit par le biais d'un bail glissant, soit en accès direct majoritairement dans le parc social.

I CENTRE ROSA PARKS

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2020

La précarité des contrats de travail, les ressources modestes (*près de 60 % des revenus en dessous du seuil de pauvreté*), un marché locatif particulièrement tendu sur Strasbourg et son Eurométropole, les durées de prise en charge restreintes et la crise sanitaire ont beaucoup mobilisé les jeunes et les travailleurs sociaux dans la recherche d'un logement et/ou d'un hébergement adapté.

Ainsi, d'autres étapes ont été réfléchies et ont permis aux jeunes d'être orientés vers d'autres dispositifs d'accompagnement (*Dispositif Baux Glissants Jeunes, Dispositif VIA*) ou de se projeter dans un autre projet de logement temporaire tels que les Résidences Jeunes Travailleurs, Universitaires et Intergénérationnelles. Seuls 2 jeunes ont fait le choix affirmé d'être hébergés par des tiers et un jeune aura dû être orienté vers les services sociaux d'hébergement d'urgence faute de solution.

Une équipe éducative très mobilisée

L'année 2020 a été une année marquée par une augmentation des jeunes accompagnés, des arrivées et des sorties plus importantes mais également par une augmentation des freins à l'insertion sociale et professionnelle avec la crise du COVID qui les a frappés durement en affectant leur santé psychologique, leurs apprentissages et plus largement leur projet de vie.

Malgré tout, grâce à la persévérance des jeunes, de l'équipe éducative et d'un soutien du CD67 (*suspension des fins de CJM durant l'Etat d'Urgence pour éviter les sorties sèches au 4^{ème} semestre*), notre bilan reste plus que positif.

Néanmoins, au vu de l'augmentation croissante des inégalités sociales et économiques touchant les jeunes adultes, nous restons particulièrement vigilants quant à l'évolution de leur situation pour l'année à venir où, le danger d'une plus grande précarité les menace encore davantage...

FOCUS

Si la crise sanitaire ne nous a pas permis de mettre en œuvre autant d'activités qu'à l'habitude, nous souhaitons néanmoins mettre en avant cette année de nouveaux partenariats créés autour du vivre ensemble et de la solidarité.

*stam
tish*

C'est ainsi que nous avons eu l'opportunité de co-construire, avec l'Association Stamtish, 2 ateliers réunissant des jeunes des différents services de notre Pôle Jeunesse (*jeunes majeurs, jeunes travailleurs et Mineurs Non Accompagnés*) ainsi que des personnes accueillies par le Pôle Asile de l'AFND, à l'occasion de la confection d'une quarantaine de repas pour les jeunes MNA de notre association.

Forts de ces expériences à succès, nous avons par la suite pu nous associer aux Petites Cantines du Cœur en accompagnant à 2 autres reprises des jeunes majeurs afin qu'ils confectionnent avec d'autres habitants strasbourgeois des repas destinés à être distribués aux étudiants ainsi qu'à des personnes vivant des situations de très grandes précarités (*maraudes, hébergement d'urgence*).



Au vu des retours plus que positifs des participants, nous espérons pouvoir développer davantage ces activités solidaires et culinaires en 2021.

I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

PRÉSENTATION

Projet retenu fin 2019 dans le cadre d'un co-financement État (*DRDJSCS Grand Est*) / Caisse d'Allocation Familiale (*CAF*) / Conseil Départemental du Bas-Rhin (*CD67*), le Dispositif Baux Glissants Jeunes (*DBGJ*) a été créé pour favoriser l'accès au logement à des jeunes en voie d'insertion.

Dans le cadre de l'Intermédiation Locative, le DBGJ vise à permettre l'accès au logement par une phase transitoire destinée à développer et à confirmer un « *savoir habiter* » et à acquérir les compétences nécessaires au « *savoir vivre en autonomie* ».

Auparavant orientés vers notre dispositif par le CD67 et maintenant par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (*SI-SIAO67*), les jeunes sont très majoritairement issus d'établissements et de dispositifs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le DBGJ accueille simultanément jusqu'à 20 jeunes, femmes et hommes, âgés entre 18 et 21 ans, qui :

- disposent de ressources suffisantes pour faire face aux différentes charges de la vie quotidienne ;
- sont dans une situation administrative qui ne présente pas de freins à l'ouverture des droits (*notamment à l'allocation logement*) ;
- présentent des capacités d'autonomie pour gérer et occuper un logement individuel.

Mis en œuvre dès le début de l'année 2020, le DBGJ a accueilli 21 jeunes dans des appartements individuels et diffus allant du studio au 2 pièces. Ces logements sont situés dans l'Eurométropole de Strasbourg et proviennent du parc locatif privé ou social.

CHIFFRES CLÉS 2020

Jeunes accompagnés



Répartition par sexe



Logements captés



Entrées / Sorties



ACTIVITÉS 2020

Une mise œuvre rapide finalement freinée par la crise sanitaire et un nombre important d'orientations non adaptées.

Une fois notre projet retenu, nous avons commencé dès novembre 2019 à :

- éditer des offres d'emploi qui ont conduit à l'embauche d'un Travailleur Social dès janvier, ainsi que d'un Référent logement en février 2020 ;
- prospecter des logements, ce qui nous a permis d'avoir l'opportunité d'en capter 4 dès le début de l'année 2020 afin de nous constituer un "stock de démarrage" ;
- communiquer auprès de nos partenaires l'existence et les spécificités de notre nouveau dispositif.

La crise sanitaire nous a malheureusement contraints à suspendre nos entretiens de préadmission mais également de captation de logements. Le 1^{er} confinement nous a néanmoins permis de finaliser nos outils d'accompagnement des jeunes, de fonctionnement du dispositif et de communication à l'attention des bailleurs ainsi que de nos partenaires.

I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

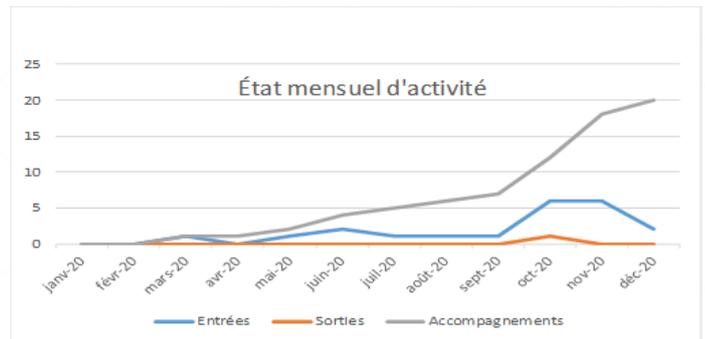
Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2020

Enfin, nous comptabilisons, sur la période du 01/01/2020 au 30/09/2020, 39 orientations vers notre dispositif, 34 entretiens de préadmissions et 7 entrées. Ce dernier chiffre, inférieur à nos prévisions, s'explique, au-delà de la crise sanitaire, par des profils de jeunes non adaptés à l'IML / Bail Glissant : orientés plutôt au 1^{er} semestre, ils n'ont pas de ressources et/ou de document d'identité leur permettant d'accéder à différents droits (*dont l'allocation logement*).

Une montée en charge très importante au 2^{ème} semestre

A compter de l'été, les profils des jeunes ont été davantage adaptés à la recherche d'un logement. Dès lors, l'équipe a augmenté son travail de prospection avec ces derniers. Le marché locatif étant hyper tendu sur cette période (*juillet – novembre*) en raison d'une forte demande de location estudiantine, nous avons dû élargir nos recherches en activant notre réseau de bailleurs sociaux. Ainsi, grâce à une forte mobilisation de toute l'équipe, les $\frac{3}{4}$ des jeunes ont été accueillis sur le 2^{ème} semestre 2021.

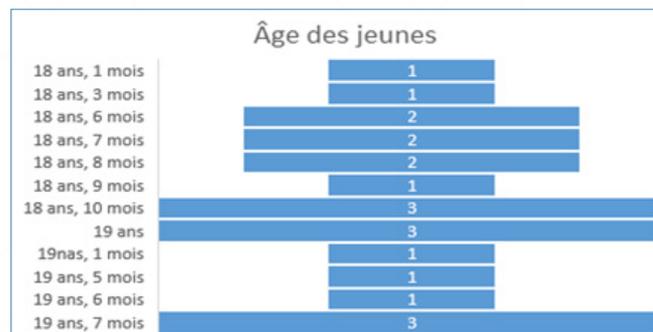


Le profil des jeunes accompagnés

- Pyramide des âges

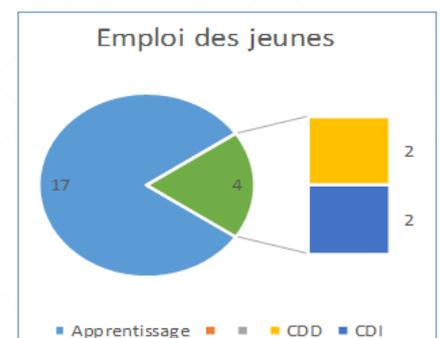
En 2020, tous les jeunes accueillis sortaient d'un établissement ou d'un dispositif de l'ASE / CD67. Tous ont bénéficié d'au moins 1 Contrat Jeune Majeur Insertion. Ainsi, l'âge médian d'entrée au DBGJ est de 18 ans et 10 mois.

Si l'âge moyen à la décohabitation se situe en France à 23 ans, nous observons que les jeunes accédant au statut de sous-locataire dans notre dispositif sont bien plus jeunes. Aussi, la courte prise en charge jeune majeur apparaît comme une injonction à accéder rapidement à un logement. De fait, bon nombre de démarches et de responsabilités liées à l'insertion locative leur sont encore méconnues.



- Situation socio-professionnelle à l'entrée

Nous observons que tous les jeunes ont une activité professionnelle dans des métiers en tensions (*BTP/ 57%, Industrie / 19 %, Restauration / 23 %*). De plus, nous notons que la nature de leur contrat de travail est principalement liée à l'apprentissage (*80 % de CA en CAP, BEP, BACPRO*).



I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

ACTIVITÉS 2020

Ainsi, 90 % des jeunes sont dans une situation précaire au regard de l'emploi puisque leur contrat de travail (*qu'il soit d'apprentissage ou à durée déterminée*) a une durée limitée. Corrélée à ce type de contrat de travail, la rémunération des jeunes reste modeste. Ainsi, le salaire médian des jeunes accompagnés dans notre dispositif est d'environ 900,00 €. Ces ressources, inférieures au seuil de pauvreté en France, conditionnent également leur projet d'accès au logement.

La recherche et la captation des logements

Une fois l'entretien de préadmission au DBGJ validé, nous devons trouver un logement correspondant le plus possible au projet du jeune. Une fois trouvé, une visite avec le futur sous-locataire est faite. Nous notons que la captation d'un logement adapté nécessite une veille de tous les instants ainsi qu'une réactivité forte afin de maximiser les chances de pouvoir positionner nos candidats auprès d'un bailleur.

De plus, la captation de logements dans le parc privé pour nos jeunes candidats est une tâche complexe en raison :

- du montant modeste de leurs ressources et de leur relative pérennité ;
- d'un marché locatif très tendu en raison d'une offre inférieure à la demande de logements de petites tailles ;
- des loyers élevés (environ 450 à 550 €) ;
- des propriétaires qui demandent de nombreuses garanties (montants des ressources 3 fois supérieures au loyer mensuel, garant physique, ...) et qui peinent à faire confiance à des jeunes.

Autant de constats qui nous amènent à devoir déconstruire des représentations tant au niveau des jeunes que des propriétaires. Nous avons observé à partir du mois d'août 2020, période à laquelle nous avons commencé à avoir des candidatures correspondant au bail glissant, que le marché locatif privé se durcissait davantage :

- de moins en moins d'offres dans le parc privé en raison d'une demande importante ;
- une majorité de biens gérés par des agences immobilières qui assortissent ces derniers à une assurance garantie impayés de loyer. Cette assurance implique que le signataire du bail soit une personne physique, écartant de fait notre association.

Aussi, au vu du nombre croissant de candidats pour notre dispositif, nous avons, en parallèle de la recherche de logements dans le parc privé, relancé notre prospection auprès des bailleurs sociaux. Ainsi, au 31/12/2020, 3/4 des logements ont été captés dans le parc social ; notre important travail de prospection commence à porter ses fruits et de nouvelles perspectives dans le parc privé devraient aboutir en 2021.

L'accompagnement social lié au logement

N'ayant que peu de recul sur l'accompagnement social lié au logement en direction des jeunes sous-locataires, en raison de leur arrivée récente dans notre dispositif, nous identifions néanmoins que les principales démarches effectuées par l'équipe éducative avec eux ont trait au logement :

- L'accès à l'indépendance et à l'autonomie

L'arrivée au DBGJ est, pour la grande majorité des jeunes accompagnés, synonyme dans une certaine mesure de la fin d'un cadre contenant et sécurisant lié à la Protection de l'Enfance. Ainsi, nombreux sont déstabilisés par la nécessité de décider et de faire par et pour eux-mêmes en prenant en compte les réalités inhérentes à leur situation de jeune adulte en voie d'émancipation. La posture de l'équipe éducative, tout en restant bienveillante et encourageante, doit leur permettre de s'approprier rapidement les connaissances et les compétences indispensables pour assumer leurs nouvelles responsabilités.

- Paiement du loyer et gestion budgétaire

Les Travailleurs Sociaux sont amenés à faire un important travail avec les jeunes sur leur budget. Ce dernier, en raison de ressources modestes, est par définition contraint. Outre le paiement mensuel de leur loyer (*indispensable pour la validation du glissement de bail*), ils doivent faire face aux paiements de toutes les charges liées à la vie quotidienne (*factures d'énergie, assurance, alimentation, achat de mobilier et d'électroménager*). À noter que le loyer moyen des logements captés en 2020 s'élève à 380 € et que le taux d'effort des jeunes sous-locataires est de 20/25%.

I DISPOSITIF BAUX GLISSANTS JEUNES

Chef de Service : Emmanuel KLAINGUER

PERSPECTIVES

Après un premier semestre en demi-teinte, grâce à sa forte mobilisation, l'équipe du DBGJ a pu atteindre son objectif de 20 jeunes accompagnés pour l'année 2020.

Les perspectives de travail pour 2021 sont multiples afin de pérenniser le dispositif :

- continuer à développer et entretenir notre réseau de bailleurs privés et sociaux ;
- affiner les outils d'accompagnement socio-éducatif et de suivi budgétaire des loyers ;
- contribuer à améliorer l'accès au logement et aux droits des jeunes en faisant remonter aux institutions compétentes les freins rencontrés ;
- valoriser les plus-values de l'intermédiation locative via le bail glissant pour le public jeune.

Enfin, nous sommes d'ores et déjà attentifs à une réforme, d'abord programmée pour 2020 mais actée pour janvier 2021, concernant le calcul de l'aide au logement. En effet, nous craignons que cette réforme n'ait un impact négatif sur l'accès au logement des jeunes en entraînant une baisse significative du montant de l'allocation. C'est en ce sens, dès la fin 2019, que l'Association Foyer Notre Dame a répondu à l'appel de l'Union Nationale pour l'Habitat Jeunes (UNHAJ), dans le cadre de la mobilisation nationale contre la réforme de l'aide au logement. Plusieurs parlementaires bas-rhinois ont été sollicités à cette occasion afin de les sensibiliser aux conséquences de cette réforme, notamment pour les moins de 25 ans.

FOCUS

Le Dispositif Baux Glissant Jeunes : comment ça marche ?

- Nous sommes locataires toute la durée du bail glissant (*6 mois minimum*) ; le jeune occupant l'appartement a le statut de sous-locataire.
- Nous l'accompagnons dans son projet d'accès au logement et dans différentes démarches y afférentes.
- Ce n'est qu'à partir du moment où toutes les conditions* sont réunies que le glissement de bail pourra être acté en concertation avec le bailleur / propriétaire afin que le jeune devienne locataire en titre.

* Les conditions pour le glissement de bail sont :

- des ressources suffisantes ;
- un *"usage paisible et raisonnable"* du logement (*paiement courant du loyer, entretien des lieux, respect du règlement de copropriété, ...*) ;
- la mobilisation des aides au logement et garantie propriétaire (*CAF, FSL, VISALE, LOCAPASS, ...*).

LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

I LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

L'édito de la Directrice du Pôle Asile Réfugiés, Cathie GESTHAZ

Dans ces quelques lignes introductives, je ne souhaite pas commenter les impacts négatifs du contexte sanitaire sur l'activité du Pôle Asile Réfugiés. Ils sont largement évoqués par tous mes collègues et on comprend aisément l'impact et les incidences sur le quotidien des équipes, comme sur les personnes accompagnées.

Mais je voudrais d'abord souligner les facultés d'adaptation et la souplesse, le sérieux et la rigueur, dont les salariés ont dû faire preuve pour poursuivre leur mission d'accompagnement dans un contexte extrêmement contraignant et inédit. Beaucoup d'ingéniosité a été déployée au sein des services pour surtout ne pas perdre le contact avec les demandeurs d'asile et les réfugiés. De nouveaux outils ont été élaborés et de nouveaux modes de communication ont été utilisés.

Les cadres avec l'appui des coordonnateurs, sur le pont plus que jamais, ont pu réorganiser entièrement l'activité de leur service dans un contexte d'urgence. Si, en 2019, nous avions parlé de travail social en télétravail, cela nous aurait semblé, à juste titre, être un non-sens. Et pourtant, il a fallu faire avec et réinventer d'autres réponses et d'autres modalités pour conserver le lien pendant le confinement : le téléphone, les mails, les visios, etc. La révolution numérique s'est, en quelque sorte, mise en marche de façon quelque peu anticipée.

L'accueil uniquement sur rendez-vous a modifié considérablement l'approche pour des services qui fonctionnaient auparavant en accès quasiment libre mais la plupart des demandeurs d'asile et des réfugiés ont su s'adapter à ces nouvelles dispositions.

Cette année, et pour la première fois, avec la baisse des flux (-46%), la plateforme d'accueil a pu travailler autrement que dans l'urgence, consacrer du temps aux nouveaux arrivants et avoir une approche plus qualitative. Il faut souligner qu'elle n'a jamais fermé totalement ses portes et a veillé à remettre les courriers importants aux personnes.

Des masques ont été distribués en nombre et de nombreuses traductions des préconisations sanitaires et des gestes barrières ont été rendus accessibles. Dans un réel élan de solidarité, certaines familles ont même décidé de fabriquer des masques pour les autres personnes.

La décision de l'Etat de maintenir les personnes dans leur hébergement, même ceux en présence indue, a été un réel soulagement pour tous. La souplesse de nos partenaires comme la Poste, les Bailleurs Sociaux, l'Association ABC AGIR et d'autres encore ont participé au bon fonctionnement de notre organisation. Les échanges constructifs et de qualité avec l'OFII, la Préfecture, le SIAO67, la DDETS nous ont permis de collaborer de façon constructive pour que les usagers ne soient pas encore plus pénalisés qu'ils ne l'étaient par la situation sanitaire.

Si j'ai préféré avoir une approche positive de cette période qui a été compliquée, en soulignant l'adaptabilité dont les personnes ont fait preuve, il n'en demeure pas moins que les difficultés ont été nombreuses. Et les conséquences sur la situation psychologique de certaines personnes fragiles mettront du temps à se révéler. Nous pouvons aussi d'ores et déjà constater des phénomènes de violence intra familiales dues au confinement et à la promiscuité, la crise sanitaire se rajoutant à l'attente de la réponse à la demande d'asile. Le projet d'embauche d'un Psychologue transculturel en interne se concrétisera au premier trimestre 2021 et sera, sans aucun doute, une réelle plus-value pour les personnes vulnérables sur le plan psychique qui sont de plus en plus nombreuses au sein de nos services.

La question de l'emploi des réfugiés comme celle de l'insertion socioculturelle des personnes accompagnées ont été affectées par la crise et l'arrêt des offres et des possibles pour les personnes accompagnées. Aucune fête de fin d'année n'a pu être organisée et c'est regrettable car ce moment convivial est réellement générateur de lien.

Le contexte sanitaire mondial a également eu un fort impact sur le nouveau programme de réinstallation qui n'a pas pu se réaliser comme prévu en raison de la fermeture des frontières.

Une fin d'année encore assombrie par la perte de notre collègue Antoine N'ZONGOLA, Responsable des Juristes du CADA. Un homme dont les qualités humaines et professionnelles sont reconnues par tous. Un collègue bienveillant et soucieux du bien-être de chacun et du respect des droits des personnes.

I LE PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

L'édito de la Directrice du Pôle Asile Réfugiés, Cathie GESTHAZ

A la fin de la crise sanitaire, la façon d'aborder le travail social ne pourra plus être tout à fait le même et nous aurons à cœur de mettre au centre de notre réflexion certaines nouvelles modalités d'organisation avec toujours le souci de préserver le sens de notre intervention auprès des demandeurs d'asile.

En 2021, nous poursuivrons notre mobilisation, dans la mesure de nos moyens, pour que les discours sur la question migratoire, question qui est devenue aujourd'hui un enjeu national et mondial, soient alimentés d'expériences positives, de réussites d'intégration démentant une partie de l'opinion ne véhiculant que des représentations négatives sur les étrangers. C'est dans cet esprit que nous organiserons, si le contexte sanitaire le permet, une nouvelle Semaine des Réfugiés.

Cathie **GESTHAZ**,
Directrice du Pôle Asile Réfugiés

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

PRÉSENTATION

L'année 2020 restera une année marquée par de grands bouleversements à bien des égards dans nos missions d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile. En effet, la crise du Covid-19 et les confinements successifs ont modifié notre approche des missions confiées aux Structures de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA). La SPADA du Bas-Rhin a dû s'adapter et innover pour mettre en œuvre les prestations prévues par le cahier des clauses techniques particulières du marché public, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Celui-ci prévoit la mise en œuvre par les SPADA de 3 prestations :

- la prestation A désigne tout d'abord l'accompagnement des personnes étrangères majeures vers le dépôt d'une demande d'asile ;
- la prestation B prévoit l'accompagnement social et administratif ainsi que la domiciliation postale des personnes en demande d'asile non hébergées dans un dispositif d'hébergement dédié ;
- enfin, la prestation C permet aux usagers statutaires ou aux bénéficiaires de la protection subsidiaire de bénéficier d'un accompagnement vers le droit commun pour une durée maximale de 6 mois.

Le contexte de la crise sanitaire n'a cependant pas entravé le projet de déménagement de la SPADA, dont les locaux historiques n'étaient plus adaptés à l'évolution des flux de la demande d'asile et aux missions prévues par le marché public. Ce choix fort de l'association est une réflexion murie depuis de nombreux mois, qui s'inscrit dans un souhait plus global de renforcer qualitativement l'accompagnement de nos usagers. Les nouveaux locaux, ouverts depuis le 4 novembre 2021, permettent désormais de recevoir et d'accompagner les demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale dans des conditions dignes.

Le projet du déménagement n'a pour autant pas diminué notre engagement, qui consiste à travailler au plus près des demandeurs d'asile, malgré les confinements successifs qui se sont révélés bien différents à appréhender. Le premier confinement a tout d'abord mis un coup d'arrêt brutal à l'activité de la demande d'asile. Les acteurs institutionnels de l'asile ont quant à eux stoppé toutes activités pendant toute la durée du confinement (à l'exception du guichet unique de la préfecture). Cela s'est traduit par la prolongation automatique de la validité des attestations de demande d'asile, le maintien des droits sociaux et le report de l'ensemble des convocations OFPRA et CNDA. Dans ce contexte, la SPADA a dû faire face à l'incompréhension et à la détresse des usagers, inquiets sur l'avenir de leur demande d'asile.

A contrario, le 2^{ème} confinement n'a pas stoppé l'activité des acteurs de l'asile afin de maintenir la continuité du service public. A la différence du premier confinement, où l'activité de la demande d'asile était à l'arrêt, il a été plus difficile pour la SPADA d'accompagner les usagers dans leur demande d'asile en raison des contraintes de déplacement (*attestation de déplacement nécessaire pour se rendre à l'OFPRA...*) et de l'inquiétude générale sur le maintien de leur droit.

La diminution des flux, engendrée par la crise sanitaire, a cependant permis à la SPADA de sortir d'une certaine façon de l'urgence créée par l'arrivée importante de primo-demandeurs et de renforcer qualitativement l'accompagnement des demandeurs d'asile. L'utilisateur a ainsi été replacé au centre de notre travail et cela, à tous les stades de la procédure d'asile. Les Travailleurs Sociaux ont pu accompagner les demandeurs dans leurs spécificités de manière digne en prenant notamment en compte les vulnérabilités de chacun. La SPADA s'inscrit en 2021 dans un projet de long terme pour continuer à travailler avec les partenaires de l'asile à renforcer cet accompagnement, qui devra également intégrer les nouveaux outils de communication.

CHIFFRES CLÉS 2020

42 800 
courriers distribués


2285 personnes
en primo-demande,
dont 1188 isolés et 283 familles.

 942
dossiers

 1005
dossiers

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

CHIFFRES CLÉS 2020 (SUITE)

1490

Orientations vers le Dispositif National d'Accueil (DNA)



204

ménages suivis dans le cadre de la prestation C

2285

personnes enregistrées en primo-demande

283

familles

1188

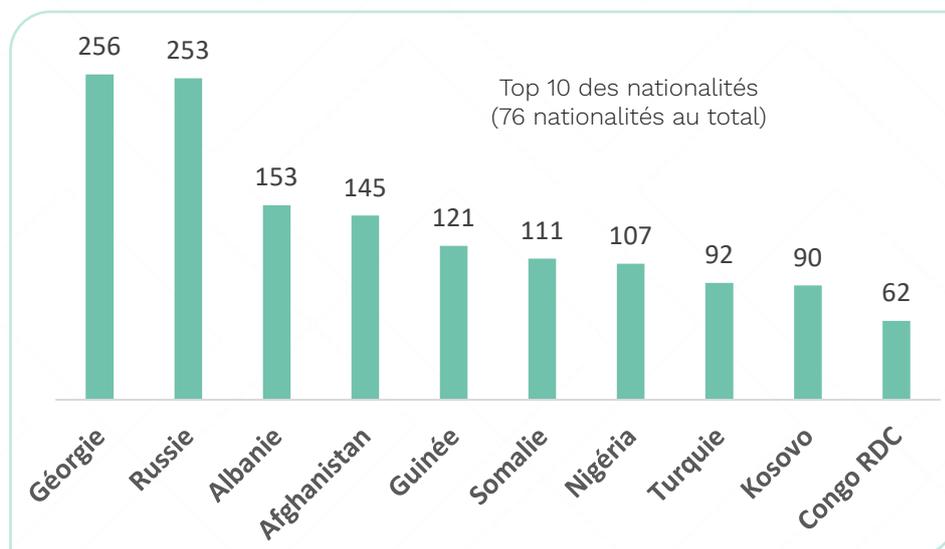
personnes isolées (83%)

998

Hommes (84%)

190

Femmes



ACTIVITÉS 2020

La Prestation A

La Prestation A prévue dans le cahier des clauses techniques particulières prévoit que les SPADA accompagnent les demandeurs d'asile dans l'enregistrement de leur demande d'asile au guichet unique pour demandeur d'asile (GUDA). Cette prestation est réalisée sans rendez-vous le jour de la présentation des demandeurs à la SPADA.

L'entretien se déroule en trois temps. Tout d'abord, le primo-demandeur reçoit une explication sur la procédure de demande d'asile et l'accompagnement que peut lui proposer la SPADA. L'utilisateur communique ensuite les informations relatives à son identité pour l'enregistrement de sa demande et l'édition d'une convocation pour le GUDA. Le délai de rendez-vous pour le GUDA doit être de 3 jours (*maximum 10 jours en cas d'afflux importants*). Enfin, la SPADA procède à un diagnostic social afin d'identifier les besoins de l'utilisateur. La SPADA délivre ainsi des orientations alimentaires aux Restos du Cœur, pour des colis alimentaires par exemple, ou vers le restaurant solidaire Les 7 pains lorsque les primo-demandeurs n'ont pas la possibilité de pouvoir cuisiner des denrées alimentaires. La SPADA oriente également vers des vestiaires solidaires ou vers les douches municipales. Nous interrogeons enfin les usagers sur leur situation au regard de l'hébergement. En ce sens, chaque primo-demandeur en demande d'hébergement est signalé de manière systématique au SIAO 67 par l'intermédiaire d'une fiche de liaison. Celle-ci est ensuite saisie dans le SI-SIAO. La SPADA procède à des signalements plus appuyés pour les demandeurs les plus vulnérables. Dans ces situations, le SIAO est prévenu par une fiche de liaison spécifique et est appelé directement pour les situations les plus urgentes. Pour ces dernières, l'OFII est également prévenu afin qu'une place d'hébergement dans le dispositif national d'accueil (DNA) puisse être proposée le plus rapidement possible, dès le GUDA dans le meilleur des cas. Pour cette année 2020, la SPADA a ainsi signalé par ce biais au SIAO 2156 personnes en 2020 dont la moitié était des familles.

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

ACTIVITÉS 2020

La SPADA travaille également en étroite collaboration avec la Permanence d'Accès au Soins de Santé (PASS) du CHU de Strasbourg dénommée la Boussole. L'AFND a concrétisé cette relation par la signature en mars 2020 d'une convention avec le CHU de Strasbourg. La collaboration entre la SPADA et la Boussole se caractérise par l'intervention, deux matinées par semaine (*lundi et jeudi matin*), d'une infirmière au sein des locaux de la SPADA. La crise sanitaire a fait apparaître de nouvelles vulnérabilités, plus profondes et plus difficiles à déceler. La SPADA s'engage, pour cette année 2021, à travailler de manière plus étroite avec la Boussole et le SIAO, notamment afin d'être plus à même de détecter la vulnérabilité non-visible des demandeurs d'asile.

Cette année particulière se caractérise aussi par une baisse significative des flux de la demande d'asile entrant en prestation A. 2285 individus (*1423 ménages*) se sont présentés à la SPADA pour enregistrer une demande d'asile en 2020, soit une baisse de 46% par rapport à l'année 2019. Malgré cette baisse importante, ce chiffre représente une moyenne non négligeable de 190 personnes, reçues dans le cadre de la prestation A, par mois. Cette baisse est cependant pondérée pour deux raisons. Tout d'abord, la SPADA a connu une activité quasi nulle durant 3 mois (*21 primo-demandeurs en avril et 52 en mai*). Ensuite, la baisse des flux de la demande d'asile était déjà constatée avant la crise sanitaire. En effet, on peut noter une baisse de -10 % de la demande entre novembre 2019 et février 2020. Les isolés ont représenté 83% de la demande contre 72% en 2019. Les familles sont donc en baisse par rapport à l'année 2019 (*26% de la demande contre seulement 17% en 2020*).

Cette proportion d'isolés se traduit par une difficulté encore plus marquée que les années précédentes pour trouver des solutions d'hébergement. La part des femmes seules est stable entre 2019 et 2020, s'élève à 16% parmi les isolés et à 10% sur l'ensemble de la primo-demande. Cette baisse de flux se reflète également dans le cadre de l'accompagnement des demandeurs d'asile en prestation B.

La Prestation B

La Prestation B constitue le cœur de l'activité de la SPADA. La plateforme accompagne ainsi les demandeurs d'asile non orientés vers un dispositif d'hébergement dédié du passage au GUDA jusqu'à la décision définitive de la CNDA.

Le Travailleur Social référent, lors du rendez-vous donné après le passage en préfecture, procède en premier lieu à la création de la domiciliation du demandeur afin qu'il puisse avoir accès, notamment, aux convocations des autorités en charge de l'asile (*OFPRA, CNDA, préfectures, OFII principalement*) mais aussi les courriers garantissant l'ouverture de ses droits sociaux (*CPAM...*). L'utilisateur, en signant le règlement de domiciliation lors du rendez-vous fixé après le passage au GUDA, s'engage ainsi à vérifier au moins une fois par semaine sa boîte postale. Pour cela, la SPADA remet à l'utilisateur une carte de courrier personnelle qui lui permet soit de consulter sa boîte postale via un boîtier situé à l'extérieur de la SPADA, soit de se connectant directement à sa boîte postale par internet. L'utilisateur peut venir chercher son courrier les après-midis, contre signature pour les recommandés. La SPADA a reçu, en 2020, 42 871 courriers dont 15 844 courriers urgents (*OFPRA, CNDA ...*), contre 47 183 courriers en 2019 (-10%) pour une file active de 3510 personnes.

Par ailleurs, lors de ce rendez-vous, le Travailleur Social prend connaissance du choix de la procédure d'asile défini par la préfecture (*procédure normale, accélérée ou Dublin*) et vérifie l'octroi des conditions matérielles d'accueil (CMA) par l'OFII. En fonction de ces éléments rapportés, le référent social ajustera son accompagnement tout en long de la demande d'asile en prenant en compte systématiquement l'évolution de la vulnérabilité de l'utilisateur. La SPADA signale régulièrement les besoins d'hébergement des usagers à l'OFII ou au SIAO pour ceux ne disposant pas des CMA. Ce rendez-vous permet également d'accompagner le demandeur d'asile vers ses droits sociaux et notamment la PUMA. Cependant, depuis février 2020, la procédure d'ouverture des droits PUMA est subordonnée à un délai de 3 mois de résidence stable en France. Ce régime aligne les demandeurs d'asile sur le droit commun. Les enfants mineurs ne sont cependant pas soumis à ce délai de 3 mois de résidence. La SPADA a ainsi réalisé 1005 dossiers PUMA contre 2524 en 2019 (-60%). Cette baisse importante s'explique par cette nouvelle réglementation mais aussi par la baisse des flux de la demande d'asile et le nombre d'orientations vers le DNA, relativement stable par rapport à 2019. L'OFII a ainsi orienté vers les centres d'hébergement dédiés aux demandeurs d'asile 1490 personnes contre 1600 en 2019 (-6%).

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

ACTIVITÉS 2020

Le Travailleur Social référent prévoit un rendez-vous supplémentaire avec un interprète - si nécessaire - afin de réaliser l'instruction du dossier OFPRA dans les délais légaux (*21 jours pour une première demande d'asile et 8 jours pour un réexamen*). La SPADA a instruit, en 2020, 942 dossiers OPFRA en première demande et 187 réexamens, soit 16,5% des dossiers OFPRA réalisés. La baisse du nombre de dossier OFPRA suit ainsi la tendance de la baisse de la primo-demande (-47%). La part des réexamens dans l'ensemble des dossiers OFPRA instruits reste stable (*15% en 2019 pour 324 réexamens*).

L'ensemble du travail réalisé par les Travailleurs Sociaux pour accompagner les demandeurs d'asile dans le cadre de la prestation B est très important. Il intègre de nombreuses spécificités, propres aux usagers, mais aussi aux procédures parfois complexes de l'administration. La SPADA a par exemple créé un partenariat novateur et dématérialisé avec le Centre des Finances Publiques de Strasbourg afin de faciliter les renouvellements des droits PUMA des usagers, quasiment impossibles en période de crise sanitaire. Cette complexité de mise en œuvre de la prestation B ne se reflète malheureusement pas dans les indicateurs demandés par les financeurs.

La prestation C

La prestation C constitue l'évolution majeure du marché public en vigueur. Cette prestation a pour objectif d'accompagner les personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire vers le droit commun. Cet accompagnement concerne uniquement les usagers qui n'ont pas été pris en charge dans un dispositif d'hébergement dédié aux demandeurs d'asile, c'est-à-dire les usagers déjà suivis dans le cadre de la prestation B par la SPADA (*ne concerne pas les personnes ayant obtenu une protection dans un autre département*). Celui-ci dure 6 mois à compter de la notification de la décision positive mais peut s'interrompre au 3^{ème} mois si l'utilisateur ne participe pas activement aux démarches sociales et administratives lui permettant de favoriser son insertion dans le droit commun.

Dans le cadre de cet accompagnement, la SPADA maintient tout d'abord la domiciliation postale pendant toute la durée du suivi. Elle communique ensuite à l'utilisateur les informations relatives à ces droits sociaux et l'accompagne dans les démarches administratives de droit commun. A l'instar de la prestation B, la prestation C est très vaste et dépend notamment de la situation individuelle de l'utilisateur (*niveau de langue, autonomie dans les démarches administratives...*). On peut citer quelques démarches réalisées en prestation C : demande d'ouverture des droits RSA (*nécessite aussi l'ouverture d'un compte en banque*), l'aide dans les démarches de reconnaissance des diplômes, la mise en relation le cas échéant avec Pôle-Emploi, la prise de contact avec l'OFII en vue de la signature du Contrat d'intégration Républicaine (CIR) et enfin la recherche d'une solution d'hébergement stable si nécessaire.

A la différence des deux autres prestations, l'accompagnement proposé dans le cadre de la prestation C s'est encore intensifié pour cette année 2020 malgré la crise sanitaire. Elle a en effet été renforcée au cours de l'année 2020 pour accompagner au mieux l'ensemble des bénéficiaires de la protection internationale. Par ailleurs, le nombre de personnes protégées accompagnées est resté élevé, la baisse des flux n'impactant pas encore le nombre de protections.

Aussi, dans le cadre de la prestation C, 204 ménages ont été pris en charge, représentant 333 personnes. Par rapport à l'année 2019, il s'agit d'une nette augmentation de respectivement 53% et 35%. Parmi ces ménages, 40 ménages ont des enfants mineurs.

Les nationalités les plus suivies sont l'Afghanistan (*29 ménages - 32 personnes*), la Russie (*21 ménages - 62 personnes*) et la Géorgie (*- 17 ménages - 18 personnes*).

La question du logement reste, comme les années précédentes, une véritable difficulté. Il est en effet complexe pour les bénéficiaires de la protection internationale de se projeter vers un projet d'insertion tant que la problématique d'un hébergement digne et stable n'est pas résolue. On peut noter pour cette année une prise en compte plus importante des BPI de la SPADA dans les admissions vers le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) et le dispositif Hors les Murs qui accompagne vers le logement les BPI hébergés à l'hôtel. Réside toutefois la difficulté du relais vers le droit commun pour les fins de prises en charge de la prestation C.

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Jean-Baptiste REBATTU

PERSPECTIVES

Quel accompagnement pour les usagers de la SPADA ?

La crise sanitaire, la dématérialisation future des décisions de l'OFPRA et la mise en application en 2021 du Schéma Nation d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés (SNADAR) interrogent sur l'accompagnement que peut proposer les SPADA aux demandeurs d'asile.

La pandémie mondiale a de facto modifié notre approche des missions prévues par le cahier des clauses techniques particulières. En effet, le flux continu d'usagers venus chercher leur courrier ou demander conseil auprès de leur Travailleur Social référent n'était plus envisageable pendant les périodes de confinement. Bien que les nouveaux locaux de la SPADA du Bas-Rhin soient plus à même d'accueillir dans de bonnes conditions les usagers en internalisant en grande partie la file d'attente, la structure a dû faire preuve d'imagination pour éviter de concentrer dans un espace réduit l'ensemble des usagers en demande. La SPADA a maintenu, sauf durant le 1^{er} confinement, les permanences pour les usagers n'ayant pas d'autres possibilités pour nous contacter (*barrière de la langue, non-connaissance des outils informatiques, absence de connexion internet...*). Mais s'est développée une nouvelle approche pour ceux souhaitant et pouvant nous contacter de manière dématérialisée. La SPADA a donc généralisé les échanges par mail et par téléphone entre les Travailleurs Sociaux et leurs suivis. Cette réflexion de proposer aux usagers de nouvelles façons d'interagir avec les institutions en charge de l'asile s'inscrit dans un contexte global plus large.

En effet, la dématérialisation des décisions OPFRA, en expérimentation en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine, impose aux demandeurs d'asile de consulter leur espace personnel pour accéder au sens de la décision de l'Office. Cette nouvelle mesure, qui va dans le sens du progrès, interroge tout de même sur l'égalité d'accès au droit, notamment pour les plus vulnérables et sur l'accompagnement que pourra proposer les SPADA. L'expérimentation devrait être généralisée à terme sur l'ensemble du territoire.

Enfin, le SNADAR, qui prévoit le desserrement de l'Île-de-France en répartissant les demandeurs d'asile à l'issue du passage au GUDA sur l'ensemble du territoire, complexifie la chaîne de l'asile. Cette nouvelle politique impose à l'ensemble des acteurs de travailler de manière encore plus étroite. La baisse des flux a pourtant montré que l'accompagnement de proximité permet aux demandeurs d'asile de mieux appréhender la procédure d'asile et d'en comprendre les principes.

Aussi, le nouveau marché public SPADA - qui entrera en vigueur en janvier 2022 - devra prendre en compte ces dimensions et donner les moyens aux demandeurs d'asile suivis par les SPADA de s'approprier ces nouveaux outils, sans faire fi de leurs droits et de leur vulnérabilité.

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Dominique VONIE

PRÉSENTATION

L'HUDA accueille des personnes seules ou des familles le temps de leur demande d'asile (*Procédure normale, accélérée ou procédure DUBLIN*). Les personnes sont orientées par l'Office Française de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) après leur enregistrement au guichet unique en Préfecture.

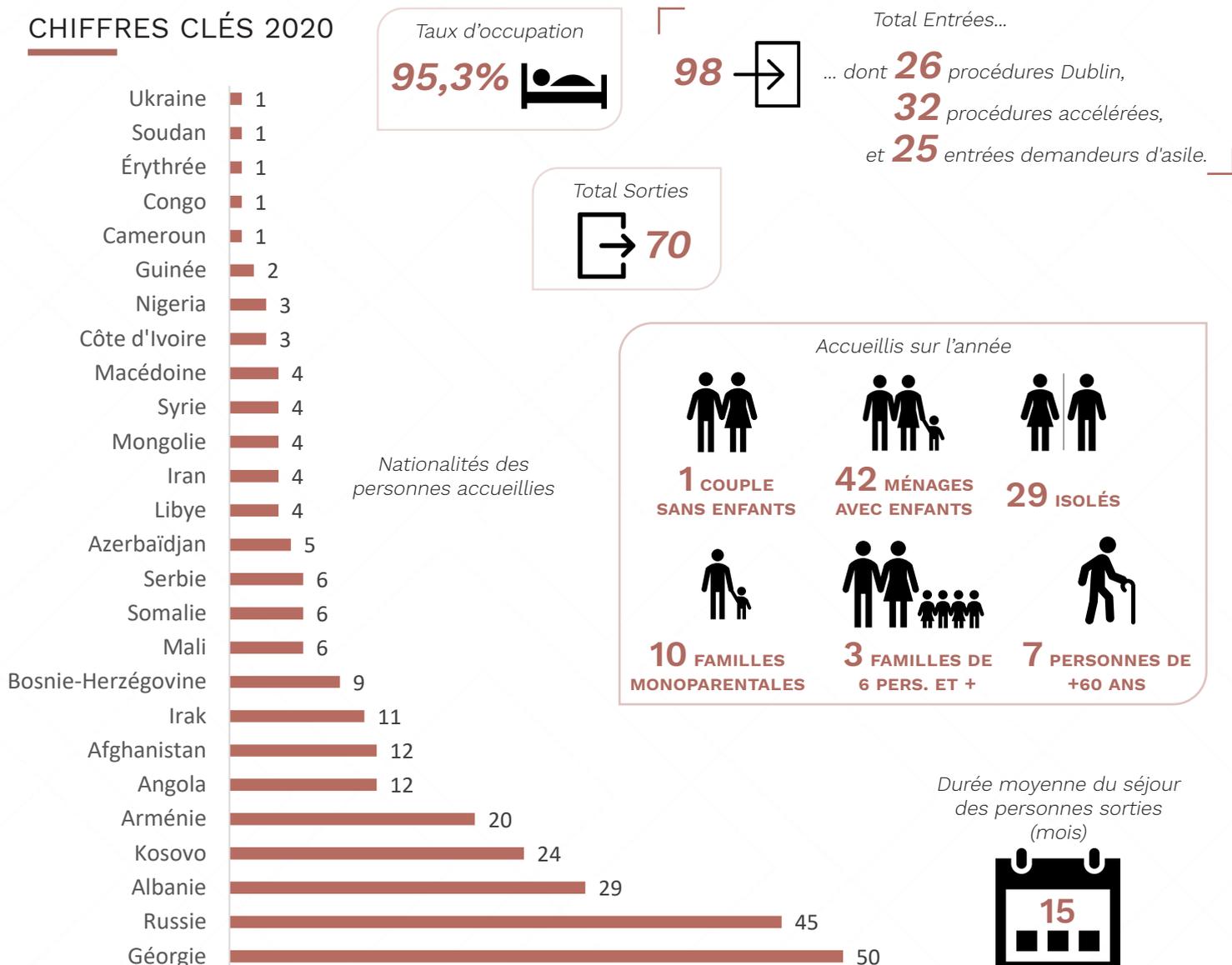
Missions : prise en charge le temps de la demande d'asile jusqu'à la réponse de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) en cas de recours.

Hébergement dans une cinquantaine de logements en diffus sur la ville de Strasbourg et de son agglomération et douze logements à Molsheim.

Capacité d'accueil : 206 places

L'équipe pluriprofessionnelle est composée de 5 Travailleurs Sociaux, d'un Juriste, d'un Agent de maintenance, d'une Secrétaire, d'une Coordinatrice et d'un Chef de service. Elle est chargée d'assurer un accompagnement global (*soutien dans les démarches administratives, accompagnement au sein de l'hébergement, accompagnement social*) aux ménages accueillis et prépare avec eux leur sortie du dispositif.

CHIFFRES CLÉS 2020



HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Dominique VONIE

ACTIVITÉS 2020

L'année 2020 a été bien entendu marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale qui a fortement impacté notre activité.

Il est de coutume de commenter les chiffres de l'activité proprement dite... Cette année se rajoutent ceux liés à cette crise sanitaire qui a nécessité la mise en œuvre de mesures inédites, à savoir un confinement strict au printemps et un couvre-feu à l'automne.

Ces mesures restrictives ont nécessité de mettre sur pied des actions adaptées à la situation, à la fois en faveur des publics accueillis mais également des salariés, pour permettre de poursuivre notre accompagnement. Le plan de continuité de l'activité construit par la Direction et les Chefs de service a nécessité une adaptation rapide et un fonctionnement dédié pour faire face à une situation totalement inédite.

Les trois premières semaines de confinement, les mesures de distanciation sociale, l'application des gestes barrières et la mise en place de plexiglass ont été les seules protections sanitaires possibles en l'absence de masques de protection disponibles sur le marché et dont l'utilité, au demeurant, était encore controversée. A ce sujet, il faut souligner l'initiative remarquable de l'une de nos familles résidentes qui, dès l'annonce du confinement, s'est procuré une machine à coudre afin de procéder à la fabrication et distribution gratuite d'un millier de masques en tissu, dont la moitié pour les usagers de l'HUDA.

Dès que l'approvisionnement a été possible, nous avons fourni des masques et du gel hydroalcoolique à nos résidents. Pour éviter la propagation du virus, les bureaux sont restés ouverts au public le matin, exclusivement sur rendez-vous ; l'après-midi, seules les urgences étaient traitées. Nous avons maintenu le contact avec les familles tout au long du confinement pour prendre des nouvelles et les soutenir psychologiquement.

Une des conséquences du confinement, impactant directement notre public le plus vulnérable, a été la fermeture des associations caritatives qui assuraient les distributions alimentaires. Nous avons décidé d'attribuer des aides financières directes aux personnes sans ressources. Au total, ce sont près de 18 ménages, représentant une soixantaine de personnes, qui en ont bénéficié pour un montant avoisinant 10.000 euros.

Afin d'identifier la progression du virus, nous avons procédé au traçage et au signalement des cas suspectés ou avérés en direction de l'Agence Régionale de Santé. Le bilan des mesures sanitaires prises en faveur du public est très positif ; nous n'avons eu à déplorer aucun décès, aucune admission en réanimation et seules trois personnes présentant des comorbidités ont séjourné une semaine à l'hôpital, sans plus de conséquences.

Les effets du confinement identifiés sont identiques à ceux de la population française en général, à savoir une augmentation des violences intra familiales, une difficulté à gérer les cours scolaires à distance en l'absence de matériel informatique, ou encore une certaine détresse psychologique pour les plus fragiles.

La mise en œuvre du Plan de continuité de l'activité pendant le confinement a pris en compte les mesures décidées par le gouvernement en faveur des salariés : le recours au télétravail, au chômage partiel pour les personnes à risque ou qui n'avaient pas de solution de garde pour leurs enfants, privés d'école, a permis là aussi de limiter les dégâts, tant sur le plan sanitaire que social.

Toutefois, le nombre de salariés mobilisable pour assurer la continuité du service s'est réduit à peu de chagrin. Pendant toute la durée du confinement, seuls une Éducatrice spécialisée, la Coordinatrice et le Chef de service ont pu être mobilisés pour permettre à l'HUDA de remplir ses missions d'accueil et d'accompagnement. La maintenance a pu être assurée en alternance par les deux Agents et leur concours a même permis d'assurer l'accueil de deux familles dont la situation nécessitait un accueil en urgence.

Là aussi, les mesures prises ont limité l'impact du virus puisque seul 1 cas a été suspecté au printemps et autre 1 cas, avéré, a nécessité le placement à l'isolement pendant 7 jours de 6 collègues, en contact au mois de juin.

Nous pouvons donc en tirer un bilan qui traduit du sérieux de l'application des mesures sanitaires, du respect des gestes barrières tant chez les personnes accueillies que parmi les salariés.

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Chef de Service : Dominique VONIE

ACTIVITÉS 2020 ET PERSPECTIVES

Du point de l'activité proprement dite, les chiffres mettent en évidence que le nombre des entrées est proche de celles réalisées en 2019, à savoir 86 nouvelles personnes accueillies contre 81 l'année précédente, mais seulement 70 sorties à mettre en regard avec les 116 enregistrées un an avant.

Cela s'explique, d'une part, par la volonté affichée de l'Association de ne pas mettre à la rue les personnes déboutées de leur demande d'asile, si aucune autre solution n'est proposée par le Droit Commun. D'autre part, par la suspension des convocations à l'OFPRA et des audiences à la Cour Nationale du Droit d'Asile pendant toute la durée du confinement au printemps, ce qui a mécaniquement rallongé la durée de l'instruction des dossiers et, de fait, allongé les durées de séjour.

A cela, il faut ajouter que seuls deux transferts Dublin ont été réalisés en 2020.

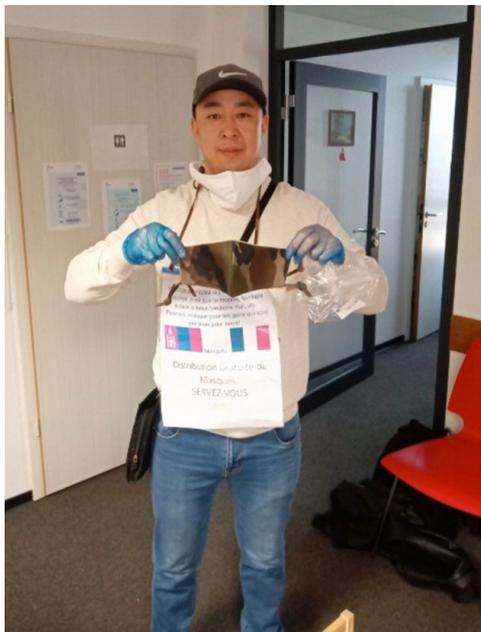
Une partie du retard des procédures a été rattrapée dans le courant de l'été et de l'automne, nécessitant de mettre fortement à contribution les Juristes du CADA après le départ de la Juriste du service vers de nouveaux horizons professionnels.

Ce rapport d'activité de l'HUDA est aussi l'occasion de rendre un hommage appuyé à celui qui justement incarnait ce « *Service aide aux Dossiers du CADA* », à savoir Antoine NZONGOLA, décédé brutalement en fin d'année.

Cette année 2020 va forcément faire date dans l'histoire de l'humanité... Nous avons tous été touchés par cette pandémie qui interroge jusqu'au fondement de notre travail. La fermeture des frontières a ralenti le mouvement migratoire, mais il est à craindre que les conséquences sociétales, sociales et économiques dans le monde génèrent de nouveaux flux à terme.

Notre organisation de travail a nécessité des adaptations d'une ampleur sans commune mesure depuis longtemps, accélérant le recours au télétravail et un accompagnement dématérialisé.

Il faut d'ores et déjà renforcer les équipements numériques pour permettre aux usagers de rester en lien lorsque la crise sanitaire l'exige, former les esprits à intégrer le « *webinaire* » comme une alternative aux réunions en présentiel... Mais il ne faut pas perdre de vue que nos professions excellent au contact des personnes, que les rencontres et les accompagnements sont le cœur de notre métier, que le lien social est le fondement des civilisations et qu'il nous faudra inventer, en tenant compte de ces paramètres, les nouvelles modalités d'intervention et d'accompagnement.



Monsieur D. a confectionné et distribué plus de 1000 masques.

ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

Chef de Service : Dominique VONIE

PRÉSENTATION

L'Action d'Insertion des Personnes Régularisées est un dispositif d'accueil et d'hébergement conventionné avec les Services de l'Etat, qui accompagne dans leur parcours d'insertion une centaine de personnes étrangères admises au séjour après une régularisation préfectorale.

Le dispositif propose un accompagnement à des ménages (*familles monoparentales, couples, personnes isolées*) dont au moins un des membres est bénéficiaire d'un droit au séjour. Les motifs ou les fondements juridiques de la régularisation des personnes sont variables : ils sont souvent liés à l'état de santé de l'adulte ou de l'un des enfants, mais aussi en raison de l'existence de liens personnels et familiaux en France.

L'objectif est d'apporter une réponse à ce public en lui proposant une prise en charge adaptée à sa problématique (*administrative, sociale, professionnelle et locative*).

CHIFFRES CLÉS 2020



Taux d'occupation

85%



Entrées / Sorties

56 →

← 61

Durée moyenne du séjour des personnes sorties (mois)



Accueillis sur l'année



4 COUPLES
SANS ENFANTS



37 MÉNAGES
AVEC ENFANTS



13 ISOLÉS



13 FAMILLES
MONOPARENTALES



6 FAMILLES DE
6 PERS. ET +



6 PERSONNES
DE +60 ANS

12 ménages (63 personnes) ont bénéficié d'un accès direct en logement

6 autres ménages (21 personnes) ont pu intégrer leur appartement au terme d'un bail glissant

ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

Chef de Service : Dominique VONIE

ACTIVITÉS 2020

Ce rapport 2020 de l'Action d'Insertion des Personnes Régularisées est d'abord celui d'une activité contrainte par une situation inédite liée à la pandémie mondiale du COVID 19, qui a eu des conséquences sanitaires, sociales et sociétales ayant profondément bouleversé nos habitudes, tant dans l'organisation du travail que dans l'accompagnement du public, dans un contexte anxiogène et d'incertitudes.

Il est de coutume dans un rapport d'activité d'analyser les chiffres marquants de l'année écoulée.

Si globalement les chiffres des entrées et des sorties sont identiques à ceux de l'année précédente, puisque nous avons accueilli 22 ménages, soit 59 nouvelles personnes, et enregistré 18 départs (63 personnes), ils masquent de fortes disparités dans la continuité de l'activité. Au total, ce sont près de 151 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement sur l'année 2020.

Les chiffres sont plus parlants sur l'impact économique et financier des ménages suivis puisque nous observons une baisse globale de près de 30% du montant des participations aux frais d'hébergement, calculé au prorata des ressources sur l'année 2020. Le 1^{er} confinement a considérablement fragilisé la situation financière des plus précaires, nécessitant pour 3 d'entre eux de verser des aides directes à la subsistance, en raison de la perte d'un emploi ou d'une réduction des heures de travail.

Le 1^{er} semestre, au cours duquel un confinement sanitaire strict a été décrété à l'échelle nationale, a d'abord nécessité de mettre en œuvre le plan de continuité de l'activité construit par la Direction.

Ce plan répondait de la nécessité de préserver à la fois la santé des salariés et celle des usagers et, de fait, limiter au maximum les contacts en présentiel pour contenir la propagation du virus, tout en garantissant la poursuite de notre accompagnement.

Dans un premier temps, la pénurie de masques ajoutée à la confusion des annonces gouvernementales sur leur utilité nous a conduit à adopter très rapidement les gestes barrières.

Des plexiglass ont été mis en place dans les bureaux et, assez rapidement, nous avons été dotés en masques et en gel hydroalcoolique. Une information a été faite en direction des publics qui, il faut le dire, ont su faire preuve d'une remarquable adaptation.

Le recours au chômage partiel et au télétravail a permis à la fois aux salariés de pouvoir organiser le suivi de leurs enfants, privés d'école, et de limiter les temps en présentiel sur le site, tout en assurant un accompagnement par la dématérialisation des démarches, autant que faire se pouvait.

Nous n'avons eu à déplorer aucun cas grave d'infection au COVID19, tant du côté des usagers que des salariés. Seule une personne présentant une pathologie de comorbidité a été hospitalisée pendant une semaine et deux ménages ont été placés à l'isolement.

Chez les salariés, deux ont développé les symptômes nécessitant un arrêt de travail d'une semaine, sans plus de conséquences.

Nous pouvons donc affirmer que les mesures sanitaires prises ont fait preuve de leur efficacité.

Sur l'activité proprement dite, à l'exception de trois accueils en urgence réalisés encore le 1^{er} jour du confinement, l'essentiel des admissions et des sorties s'est réalisé au cours du deuxième semestre.

12 ménages (63 personnes) ont bénéficié d'un accès direct en logement et 6 autres ménages (21 personnes) ont pu intégrer leur appartement au terme d'un bail glissant, ce qui, compte-tenu de la conjoncture sanitaire, est un excellent résultat.

En dépit du contexte pandémique, l'équipe a su remarquablement s'adapter pour mener à bien les objectifs d'insertion locatives et sociales, tout en veillant à la sécurité sanitaire et psychologique des usagers.

Les deux Chargés de Mission Logement du Pôle Asile Réfugiés ont pleinement contribué à cette dynamique d'insertion locative des 18 ménages en continuant tout au long de l'année d'activer et de solliciter leurs réseaux auprès des bailleurs sociaux et privés.

ACTION D'INSERTION DES PERSONNES RÉGULARISÉES

Chef de Service : Dominique VONIE

ACTIVITÉS 2020 ET PERSPECTIVES

Les accueils réalisés au cours du deuxième semestre sont, pour la plupart, directement liés aux conséquences de la crise sanitaire.

La fusion du portail du SIAO (*Service intégré d'accueil et d'orientation*) de l'urgence (115) et de l'insertion a permis d'orienter vers l'Action d'Insertion des Personnes Régularisées des ménages qui avaient été identifiés et mis à l'abri lors du premier confinement.

De fait, nous avons admis plusieurs situations qui étaient soit en présence indue dans leurs établissements après avoir été déboutés de leur demande d'asile, mais régularisés par la Préfecture du Bas Rhin, soit des personnes, notamment isolées, qui avaient séjourné à la rue avant d'être mises à l'abri à l'hôtel.

Nous observons que les personnes les plus touchées par les conséquences de la crise sanitaire sont les enfants et les femmes isolées.

Quatre enfants ont été confiés au Service de Protection de l'Enfance en raison des difficultés rencontrées par les parents ; une autre petite fille, lourdement handicapée, n'a pas pu bénéficier d'une prise en charge adaptée dans un établissement spécialisé.

Au-delà de notre habituel travail vers l'insertion locative, nous avons développé le travail de partenariat avec la Protection de l'Enfance pour que le projet global puisse intégrer, à terme, le retour des enfants au domicile.

Les perspectives pour l'année 2021 dépendent fortement de la crise sanitaire. Il nous faut d'ores et déjà intégrer le recours au télétravail, lorsque des restrictions liées à une pandémie s'appliquent, avec des outils adaptés qui facilitent la dématérialisation des démarches.

Dans notre service, les tâches administratives sont nombreuses et cela peut parfaitement être exécuté en télétravail ; toutefois, la tendance des dernières orientations met en évidence qu'il faudra mener un important travail directement auprès des usagers fortement précarisés, notamment dans la recherche de formations et d'emplois. A cet effet, un travail de partenariat avec les Conseillers d'Insertion Professionnelle du Centre d'Insertion des Réfugiés a déjà été engagé au dernier trimestre 2020, dont nous poursuivons le développement en 2021.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ / Rajan NAECK / Antoine NZONGOLA

PRÉSENTATION

Le CADA AFND « Les Cèdres » est agréé pour 500 places familles et personnes isolées. Il a pour mission :

- l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile ;
- l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- l'accompagnement sanitaire et social ;
- le développement de partenariats avec les collectivités et les associations locales ;
- la gestion de la sortie du centre ;
- l'accès au logement.

Les personnes isolées ou les familles sont orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) via le Dispositif National d'Accueil en tenant compte de critères de vulnérabilité : femme isolée, grossesse, avis médical lié au handicap ou à des pathologies lourdes. L'établissement assure une prise en charge temporaire des personnes pendant l'instruction de leur demande d'asile, formalisée par un contrat de séjour et un règlement de fonctionnement.

Chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé, d'un logement individuel par familles ou en hébergement partagé pour les personnes isolées. Les logements sont situés dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Un Travailleur Social référent accompagne le ménage dans les démarches liées au logement, à l'administratif, à la scolarité et à la santé dans l'objectif d'apporter une aide à la compréhension du système français, d'accéder aux droits et d'apporter un soutien dans les différents aspects de la vie quotidienne. Un accompagnement à la procédure est mis en place par un juriste pour permettre à la personne d'effectuer les démarches inhérentes à la demande d'asile.

Des animations collectives sociales, culturelles et des ateliers sont proposés pour traiter les questions de la santé, du budget, du logement, autour de la parentalité ainsi qu'une initiation en français langue étrangère.

Jusqu'en décembre 2020, les effectifs comprenaient trois Chefs de service pour coordonner et assurer le bon fonctionnement du CADA. Deux Secrétaires assurent l'ensemble des tâches administratives liées à l'activité du service. Une Coordinatrice et seize Travailleurs Sociaux sont en charge du suivi global des usagers, quatre Juristes ont pour fonction l'accompagnement à la procédure des demandeurs d'asile. Un Interprète à mi-temps participe à la mise en œuvre de l'accompagnement social et juridique. Un Coordinateur, deux Animateurs et deux Formatrices en français langue étrangère organisent et animent des actions collectives et les cours de langues. Les effectifs comptent un Coordonnateur et quatre Agents de maintenance pour le suivi technique et l'entretien courant des logements.

ACTIVITÉS 2020

L'accueil et l'hébergement

L'accueil des demandeurs d'asile au CADA en 2020 a été fortement impacté par les mesures sanitaires. On note que le taux d'occupation est constant. Cependant, le nombre d'entrées et de sorties du dispositif ont diminué de manière importante. L'analyse de l'activité met en évidence l'allongement des durées de prise en charge, étendue à 20 mois.

La typologie du public accueilli est composée majoritairement de familles, soit de ménages monoparentaux, soit de couples avec enfants. A peu près 20% des effectifs sont dédiés à des personnes seules.

L'accompagnement administratif et juridique

Les mesures sanitaires prises à l'échelle de l'association ont conduit à des aménagements du travail d'accompagnement social. Le télétravail et la fermeture des administrations nous ont contraints à la création d'un nouveau mode d'accompagnement social. L'accent a été mis sur le maintien du lien par tout mode de communication avec les personnes accompagnées pour lutter contre l'isolement et apporter une aide aux plus fragiles. Pour pallier aux fermetures des administrations, les démarches administratives ont été dématérialisées.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ / Rajan NAECK / Antoine NZONGOLA

ACTIVITÉS 2020

La fermeture de l'OFPRA et de la CNDA a participé à l'allongement des délais d'instructions de la demande d'asile. L'allongement des procédures est dû aux annulations des convocations aux audiences et aux reconvoctions tardives. 204 dossiers, dont 28 % en procédure accélérée, ont été instruits en 2020 principalement pour des personnes provenant d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Le taux d'obtention de protection est de 47 % (89 personnes en procédure normale et 7 en procédure accélérée). Les personnes ayant obtenu une protection de la France sont originaires majoritairement de Syrie, d'Afghanistan, d'Algérie, de Côte d'Ivoire et d'Irak.

L'accompagnement sanitaire et social

Le fonctionnement en période de COVID ainsi que le confinement ont mis en évidence l'implication des services de maintenance par la continuité des interventions dans les logements. Les agents ont largement participé au maintien du lien social et des bonnes conditions de vie au sein des logements en gestion. L'équipe de Travailleurs Sociaux s'est mobilisée pour assurer la continuité de service et d'accueil et veiller aux respects des précautions sanitaires. Un contact hebdomadaire avec les personnes accompagnées a permis de mettre en place une veille sociale et sanitaire et de lutter contre l'isolement. Cela a participé au maintien des bonnes conditions d'accompagnement de notre public précaire et aux maintiens de leurs droits.

La gestion de la sortie du centre et l'accès au logement

L'activité du CADA et son turn over ont fortement été affectés par la crise sanitaire. Le nombre de sorties du dispositif a diminué avec 75 personnes qui ont accédé à un logement et 49 à un hébergement contre 95 en 2019. On note une part importante de sorties, sans solutions de relogement ou de prise en charge dans un dispositif d'hébergement d'urgence. 79 personnes sont concernées. Seuls 9 individus ont souhaité bénéficier de l'aide au retour volontaire. Le confinement et le maintien des personnes déboutés de la demande d'asile a permis d'une part de développer et renforcer le travail de concertation avec les services d'hébergement d'urgence et d'autre part d'assurer une prise en charge dans les dispositifs d'hébergement d'urgence avec l'appui des services du SIAO et des services sociaux de la Ville de Strasbourg.

Les chantiers ouverts et les perspectives d'amélioration de l'accueil

Malgré un contexte particulier, l'année 2020 a été propice à la réflexion et à l'amélioration de nos pratiques. Pour une meilleure maîtrise des enjeux et la proposition de réponses adaptées aux besoins du public en demande d'asile, l'équipe a travaillé autour de différentes thématiques visant l'inclusion sociale à travers l'accès au logement, la parentalité et l'éducation, l'insertion sociale à visée professionnelle, la santé... Ces réflexions conduiront à la mise en place d'actions et de partenariat spécifiques à destination de notre public en situation précaire.

La mise en œuvre d'une coordination efficiente a participé à l'animation de temps de travail, d'échanges et une meilleure communication interne ayant conduit à la mise à jour du protocole interne. Ces temps de travail ont permis de construire une analyse des besoins du public. Cela sera renforcé par le développement de partenariats de proximité et une amélioration de l'accompagnement social.

Le bilan réalisé en 2019 relevant de l'augmentation des problématiques de santé et des vulnérabilités a été confirmé en 2020. 40% du public accueilli en CADA est touché par une problématique de santé, une pathologie lourde, des troubles psychologiques ou psychiatriques. Les démarches en réponse aux besoins spécifiques ont été amorcées mais n'ont pas pu se développer en raison du contexte sanitaire. Le travail en concertation avec le corps médical a permis de stabiliser les situations, notamment en cas d'isolement. Nous poursuivrons son développement.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ / Rajan NAECK / Antoine NZONGOLA

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

En fin d'année, juste avant Noël, l'établissement a subi la perte d'Antoine NZONGOLA, le Chef de service en responsabilité de l'encadrement de l'équipe juridique. La perte brutale de cet homme de grande valeur, faisant preuve d'une grande humanité et œuvrant pour les personnes réfugiées depuis de nombreuses années au sein de notre association, a rendu cette fin d'année difficile pour tous les salariés du CADA. De nombreux hommages lui ont été rendus par les usagers. Les juristes et tous les salariés ont su gérer la situation, malgré leur tristesse, avec beaucoup de dignité et d'investissement auprès des personnes accompagnées. Ils ont su poursuivre l'activité avec le même souci d'offrir une prestation de qualité, rendant ainsi le plus bel hommage à Antoine.



L'année 2020 a été également l'année COVID avec ses effets corollaires, qui ont impacté fortement le turn over de l'établissement. Tous se sont mobilisés pour répondre au mieux aux besoins des personnes, notamment lors du confinement, qui a totalement bouleversé le fonctionnement de l'établissement. Il faut souligner, à cet égard, la compréhension et le sérieux avec lequel les personnes hébergées ont su s'adapter à cette situation inédite.

Le projet pour l'année qui vient serait de reprendre une activité normale et de proposer à nouveau un large choix d'animations et d'ateliers socio-éducatifs à visée d'intégration aux demandeurs d'asile présents dans l'établissement. Pour l'instant, nous n'avons encore aucune certitude mais de nombreux chantiers sont en cours et vont se poursuivre en 2021.

La vulnérabilité et notamment les troubles en santé mentale est croissante au sein du CADA. Les personnes victimes de traumatismes psychiques sont un frein dans leur accompagnement. Le réseau de partenaires avec lesquels nous travaillons se développe mais il nous a semblé important que nous puissions nous appuyer sur une personne ressource au sein du Pôle Asile Réfugiés. Le projet est de recruter, à titre expérimental et sur une durée d'un an, un ou une Psychologue qui pourrait offrir aux personnes une présence institutionnelle en capacité de comprendre les souffrances psychiques des migrants.

Sur le volet santé, nous avons également le projet de proposer plus de logements adaptés pour l'accueil de personnes souffrant de pathologies psychologiques ou physiologiques. Le co-hébergement étant très difficile pour certaines personnes isolées, nous allons développer l'accueil en studio pour les personnes les plus fragiles.

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE "LES CÈDRES"

Chefs de Service : Valérie VOLTZ / Rajan NAECK / Antoine NZONGOLA

CHIFFRES CLÉS 2020

Taux d'occupation

100% 

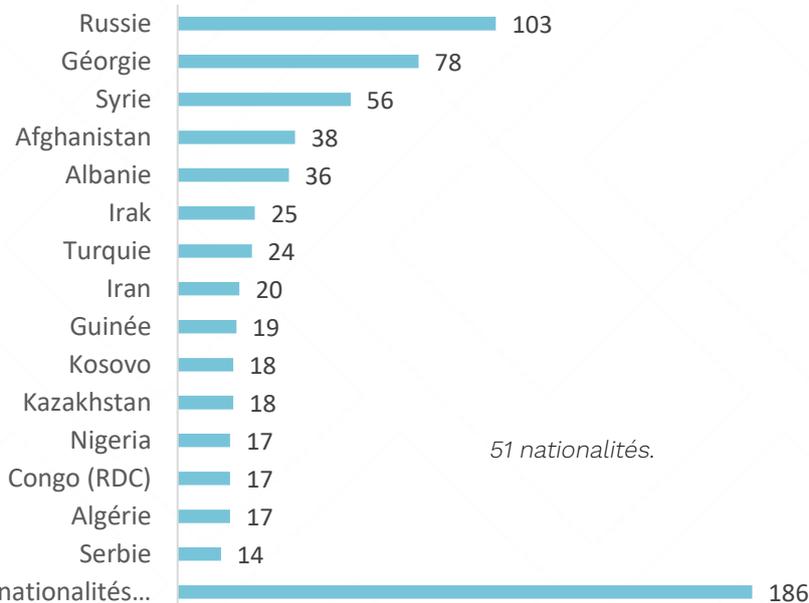
Entrées / Sorties

180 
 **214**

Solution de sortie des personnes accueillies

	accès direct	CPH	solution individuelle	ARV - OFII	Autre FJT / Transfert	Décès
DA		2	1		5	2
ST / PS	74	40	2		1	
REG	1		1			
DEB		1	75	9		
TOTAL	75	43	79	9	6	2

Accueillis sur l'année



Durée moyenne du séjour des personnes sorties (mois)



Type de procédures des personnes accueillies sur l'année

536 en procédure normale **150** en procédure accélérée

Taux d'obtention du statut

	Procédure Accélérée	Procédure Normale	Total
Nombre de dossiers	31	72	103
Statut	4	48	52
Obtention Statut homme	1	33	34
Obtention Statut femme	3	15	18

I SERVICE INSERTION ANIMATIONS

Chef de Service : Pierre-Louis RICQ

PRÉSENTATION

Placé sous la responsabilité du nouveau Directeur Adjoint du Pôle Asile-Réfugiés en charge de l'Insertion, ce service a été créé en 2020 : il regroupe les Animateurs et les Formateurs de Français Langue Étrangère (FLE) des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et du Centre d'Insertion pour Réfugiés (CIR).

Les Prospecteurs logements y ont été rattachés dans l'optique de donner de la cohérence et de la transversalité à l'échelle du pôle dans la recherche de solutions locatives adaptées aux besoins des personnes. Un travail de mutualisation est également réalisé avec les conseillers en insertion professionnelle en charge de la construction des parcours vers l'emploi ou la formation.

Ce nouveau service déploie prioritairement ses interventions sur ses deux établissements de rattachement mais également sur l'ensemble des services et dispositifs du Pôle Asile-Réfugiés. Ce choix fort de l'Association traduit l'ambition de porter et de développer la transversalité des missions et la mutualisation des moyens, au profit des usagers. Il doit également permettre la mise en œuvre d'actions communes et d'envergure, à travers l'échange et le partage des pratiques professionnelles.

Les salariés du service insertion :

- 1 Coordonnateur : coordination des programmes mensuels d'animations et ses aspects logistiques, inscriptions, présences et coordination de la programmation des cours FLE, inscriptions et présences aux cours FLE, coordination des partenariats ;
- 1 Enseignante FLE à visée insertion professionnelle pour mieux appréhender le monde du travail, développer les compétences linguistiques et communicatives, évaluer et valider un projet professionnel un lien direct avec les conseillers d'insertion professionnelle du CIR. La formation doit inclure quelques notions de base du code du travail et représentations du monde du travail ;
- 2 Formatrices en Français Langue Étrangère : mission d'apprentissage du français à visée intégrative – la vie en France et ses codes sociaux, prioritairement pour le public demandeur d'asile du CADA ;
- 4 Animateurs socio-éducatifs : gestion d'ateliers à visée intégrative, la vie en France et ses codes sociaux, organisation de sorties découvertes et culturelles ;
- 2 Chargés de prospection logements privés et sociaux.

CHIFFRES CLÉS 2020 - pour 36 semaines effectives, hors confinements

Cours de FLE au CADA

1533 heures de cours de FLE ont été dispensées par les enseignantes du CADA et deux intervenantes bénévoles de l'association AGIR ABCD.

74% de taux de présence

Animations socio-éducatives au CADA

29 ateliers socio-éducatifs ont été organisés pour 208 personnes

86% de taux de présence

83 sorties socio-culturelles pour 735 personnes

78% de taux de présence

Animations socio-éducatives au CIR

Malgré le contexte sanitaire défavorable et les deux confinements qui ont stoppé la programmation des animations, **146** animations collectives ont été organisées en 2020 (1052 personnes mobilisées).

Cours de FLE au CIR à visée professionnelle

En 2020, tout en respectant les gestes barrières, **53** personnes (29 hommes – 24 femmes) ont participé à une formation linguistique, dont **10** apprenants qui ont bénéficié d'un parcours plus long de 100 heures. Ils ont été répartis en 3 groupes de niveaux, dont un groupe d'alphabétisation à visée professionnelle.

Cela représente une moyenne d'environ 4 activités par semaine tels que des ateliers sur l'entretien du logement, budget logement, classement de papiers administratifs, tri des déchets ménagers, initiation informatique, jardinage mais aussi pratique du sport tels le sport au féminin en partenariat avec le Service des Sports de la Ville de Strasbourg (en moyenne 5 à 7 participantes/session de l'HUDA et du CADA), le Ballon pour l'Insertion (15 joueurs réguliers), activité cirque, musique, visites de musée, de villes, sortie découverte de la région, sorties cinéma, ateliers musique, sorties marchés, etc.

I SERVICE INSERTION ANIMATIONS

Chef de Service : Pierre-Louis RICQ

ACTIVITÉS 2020

Le fait marquant de 2020 qui aura concerné toute la planète restera évidemment la pandémie de la Covid-19, qui aura occupé tous les esprits et généré de graves perturbations mondiales.

La nouvelle réorganisation du Service Insertion - Animation n'aura pas échappé à cette crise sanitaire. Cette nouvelle organisation de ce service, planifiée avant la pandémie, aurait dû être le fait marquant pour 2020 dans ce service, étant la première mission du nouveau Directeur Adjoint - Insertion du Pôle Asile-Réfugiés. Cette mission s'est déployée au rythme imposé par les différentes phases de la pandémie.

L'objectif atteint était de regrouper les animateurs et les Enseignants FLE des services du CIR et du CADA et, ainsi, favoriser la transversalité de leurs missions dans les autres établissements du pôle.

L'animation

L'équipe d'animateurs du CADA a connu d'importantes modifications :

- changement de chef avec l'arrivée du nouveau Directeur Adjoint au Pôle Asile-Réfugiés ;
- l'un des deux animateurs a été promu coordonnateur du service ;
- il a ensuite été remplacé par un nouvel animateur, recruté en CDI ;
- départ en congé maternité pendant 7 mois de la seconde Animatrice ;
- elle a été remplacée pendant la saison d'été par un animateur recruté en CDD ;
- départ en congé maternité en fin d'année d'une des deux Enseignantes FLE ;
- elle sera remplacée par une nouvelle Enseignante, recrutée en CDD jusqu'à son retour.

Au CIR, un second animateur a été embauché.

Ainsi, malgré toutes ces circonstances de nature à bouleverser le fonctionnement d'un service, les indicateurs d'activités du service d'animation - FLE restent très satisfaisants.

La première grande action commune du service a été de répondre à un appel à projet de la Fondation de France (*fin avril*) en faveur de la réduction de la fracture numérique qui prenait toute sa signification en pleine pandémie et confinement.

L'objectif premier était de compenser les problèmes de communication posés par la pandémie, avec un accès à l'Internet et au numérique.

Ainsi plus d'une centaine de familles ont pu être équipées au Pôle Asile-Réfugiés.

A partir de la mi-mai / début juin, le défi était de redémarrer progressivement en présentiel les cours de FLE ainsi que le programme d'animations.

Le partenariat

Pour les mêmes raisons de crise sanitaire, la majorité de nos partenaires ont été contraints de réduire drastiquement leurs activités, voire de fermer. Nous avons néanmoins continué à entretenir le contact régulièrement avec eux, les avons rencontrés et avons soit créé de nouveaux partenariats soit étendu d'autres partenariats déjà existants par convention, de façon à activer rapidement des actions communes dès que la situation le permettait : la Compagnie 12 - 21 (*mise en scène de contes et théâtre, vidéos, photographie, mosaïque*), le Centre Socioculturel "Le GALET", le Centre Socioculturel du Fossé des Treize ainsi que son antenne « Gare », le Centre Socioculturel de l'ARES, l'association l'Évasion de Sélestat (*théâtre et graphisme*), l'association Graine de Cirque, le District d'Alsace pour le football, le service des Sports de la Ville de Strasbourg pour le sport féminin et pour le sport inclusion, Les Petites Cantines, Tôt ou t'Art, Bretz'selle, la Ruche 35, la CAF, la MGEN, l'association Racines Vagabondes ou encore les Musées de Strasbourg et son projet « *Paroles de visiteurs* ».

En 2020, la grande nouveauté a été la convention signée avec la ferme éducative de la GANZAU, qui nous permet de disposer d'un jardin d'environ 100 m².

I SERVICE INSERTION ANIMATIONS

Chef de Service : Pierre-Louis RICQ

ACTIVITÉS 2020

Les cours de Français Langue Etrangère (FLE)

Les cours de FLE ont pu fonctionner normalement les 2 premiers mois de l'année jusqu'à la parution de la crise sanitaire. Ils ont été complètement stoppés pendant 3 mois (2 confinements) pour reprendre à 50% jusqu'au mois de décembre afin de respecter les mesures de distanciation dans les salles de classe.

Pendant les confinements, tous les enseignants FLE ont continué très partiellement à échanger des cours, des exercices par boîtes aux lettres ou messageries interposées. L'exercice qui a connu le plus de succès a été l'atelier d'écriture et le recueil de textes.

Au CADA, afin de mieux synchroniser les rythmes des cours de FLE avec les rythmes imposés par le parcours de la demande d'asile, les sessions d'apprentissage ont été portées à 4 mois par apprenant (environ 100 heures) permettant une meilleure circulation des places en cours de FLE, à disposition prioritairement des personnes adultes demandeuses d'asile.

Au CIR, les cours de FLE à visée professionnelle pour développer des compétences à l'écrit, à l'orale et apporter des composantes socio-linguistiques (usages de la langue / codes sociaux) se sont déroulés en présentiel en groupes très réduits, respectant les distanciations en vigueur.

Toujours en raison de la crise sanitaire et des risques augmentés pour les personnes au-delà de 65 ans, tous les bénévoles de l'association Agir ABCD (association de bénévoles retraités de l'Education Nationale) ont dû interrompre leurs activités de mars à septembre sur le Pôle Asile.

PERSPECTIVES

La perspective principale pour 2021 est d'une part de stabiliser l'équipe d'Animateurs du CADA qui, complètement renouvelée en 2020 et en raison des instabilités provoquées par la crise sanitaire, n'a pas encore trouvé toutes ses marques ; d'autre part, de stabiliser son fonctionnement selon le protocole existant. Elle devra notamment être plus performante sur les ateliers traitant de la vie en France.

Dans l'espoir de bientôt connaître la fin de cette pandémie, nous rechercherons à resserrer plus encore les liens avec l'équipe du CIR qui, grâce à l'embauche d'un second Animateur à plein temps, a permis de se renforcer et de développer un large panel d'activités proposées aux résidents et ainsi de mobiliser plus de personnes.

L'offre s'est beaucoup diversifiée, entre visites de structures culturelles, scientifiques et sportives (musées, théâtres, opéra, cinéma, sites patrimoniaux de la région) et découvertes de lieux ressources pour les familles.

Il s'agira en 2021 de retrouver le cours normal de nos activités organisées en interne et avec nos partenaires. Nous envisageons d'investir dans des outils pédagogiques tels que "les Mots du clic" pour développer l'apprentissage du vocabulaire français et notamment le vocabulaire des différents secteurs professionnels ou « l'extension » du jeu pédagogique de l'équipe de Stimultania, répondant aux problématiques de l'accueil et de l'intégration des personnes primo-arrivantes.



I SERVICE INSERTION ANIMATIONS

Chef de Service : Pierre-Louis RICQ

FOCUS

La pandémie de la Covid s'aggrave vite. En mars, on assiste à la fermeture des frontières au fur-et-à-mesure de sa propagation en Europe. A Strasbourg, la situation va crescendo jusqu'au pic de l'épidémie fin mars / début avril et dont le confinement national, décrété dès le 17 mars 2020, sera prolongé de semaine en semaine jusqu'au 11 mai.



Dès le début du confinement, la Préfecture du Bas-Rhin, le Conseil Départemental et l'Eurométropole de Strasbourg, entre autres, mettent tout en œuvre pour mettre à l'abri, organiser les mesures barrières pour la population sans abri, dont les publics demandeurs d'asile, et réquisitionner des hôtels.

La participation de l'association à cette mise à l'abri et la gestion de nos structures a mis en lumière l'absence d'équipements et de moyens de communication avec ces publics.

Le numérique est incontournable en 2020, dans notre société. Il permet tous les échanges, l'accès aux réseaux sociaux, l'information, etc. Son absence devient un véritable handicap pour ces publics dont la langue est déjà une barrière à l'intégration. Ils se retrouvent piégés par le confinement.

- Comment contacter ceux qui n'ont pas de téléphone ?
- Comment les informer de la situation sanitaire, des nécessités et des règles de confinement ?
- Comment continuer à les accompagner, les orienter vers les partenaires Aide Alimentaire, vêtements, accès aux soins et répondre à toutes les exigences de la procédure de demande d'asile (*les papiers, les rendez-vous obligatoires*) ?

C'est dans ces conditions que nous avons décidé de répondre à l'appel à projet de La Fondation de France « Urgence Covid, réduction de la fracture numérique » afin :

- de mobiliser notre personnel ;
- d'équiper jusqu'à 110 familles d'ordinateurs connectés et de tablettes, ainsi que de smartphones pour les Résidences Jeunes ;
- de renforcer les réseaux WIFI ;
- d'intensifier nos formations d'initiation à l'informatique grâce aux financements obtenus de la Fondation de France, la participation d'Emmaüs Connect et de l'association Humanis.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

PRÉSENTATION

Le Centre d'Insertion pour Réfugiés (CIR) est un établissement de type CHRS dédié aux bénéficiaires d'une protection internationale (*réfugiés et personnes placées sous protection subsidiaire*). En sa qualité d'unique Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) du département, il participe au système d'intégration de ce public. Il est réglementé par un décret du 02 mars 2016 et une récente information ministérielle du 19 avril 2019 qui précise ses missions et modalités de fonctionnement.

Les admissions sont réalisées à partir d'orientations adressées par l'OFII territoriale selon une liste de candidats préconisés par le SIAO-67. Au fait des réalités et, conscients des besoins des personnes, les CPH permettent aux BPI (*bénéficiaires d'une protection internationale*) les plus vulnérables de bénéficier d'un hébergement temporaire dont la durée contractuelle initiale est de 9 mois, avec un accompagnement renforcé vers l'autonomie avant leur accès à un logement pérenne : démarches administratives et juridiques, appui à la parentalité, actions sur le plan sanitaire, culturel et plus largement insertion dans le tissu social, soutien à l'emploi, à la formation et à l'apprentissage du français.

La vulnérabilité repose sur des critères objectifs tels que la monoparentalité, le handicap, l'isolement des personnes de -25 ans ou en procédure de réunification familiale, la santé. Pendant le temps de la prise en charge, le ménage s'engage à verser mensuellement une participation financière, à ses frais, d'hébergement de 10% ou 15% selon sa composition. En accord avec le règlement de l'Accord Collectif Départemental, les ménages sont soumis au principe de la proposition locative unique.

La capacité d'accueil a été portée à 210 personnes en octobre 2019. Il s'agissait donc de la première année pleine sous ce format.

L'année 2020 a été marquée par le détachement du Dispositif « *Hors les Murs* » et son déménagement vers de nouveaux locaux, communs à la SPADA.

En parallèle, le redimensionnement des services d'insertion spécialisés, nouvellement encadrés par un Directeur Adjoint (*animation, FLE, logement, emploi*) dans une optique plus transversale à l'échelle du Pôle Asile-Réfugiés de l'AFND, a permis de réaménager nos espaces de bureaux mais surtout de construire des modes d'organisation, des processus d'orientation et une politique associative autour des champs de l'insertion plus cohérente, davantage structurée, afin de mieux répondre aux besoins du public accueilli au sein de ses différents établissements et dispositifs.



I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

CHIFFRES CLÉS 2020

Taux d'occupation

102% 

Entrées / Sorties

151 
147 

Durée moyenne du séjour

14,3 

Accueillis sur l'année

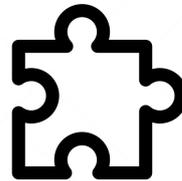
81 MÉNAGES  **61** ISOLÉS 

Accès au logement



7 BAUX GLISSANTS
46 ACCÈS DIRECTS
1 AIVS (PRIVÉ)

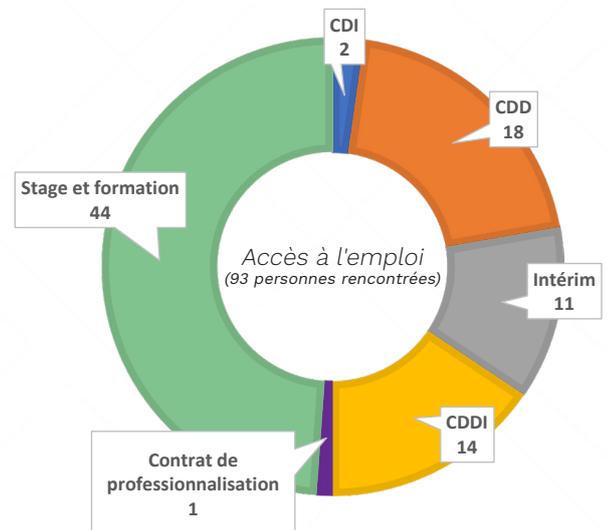
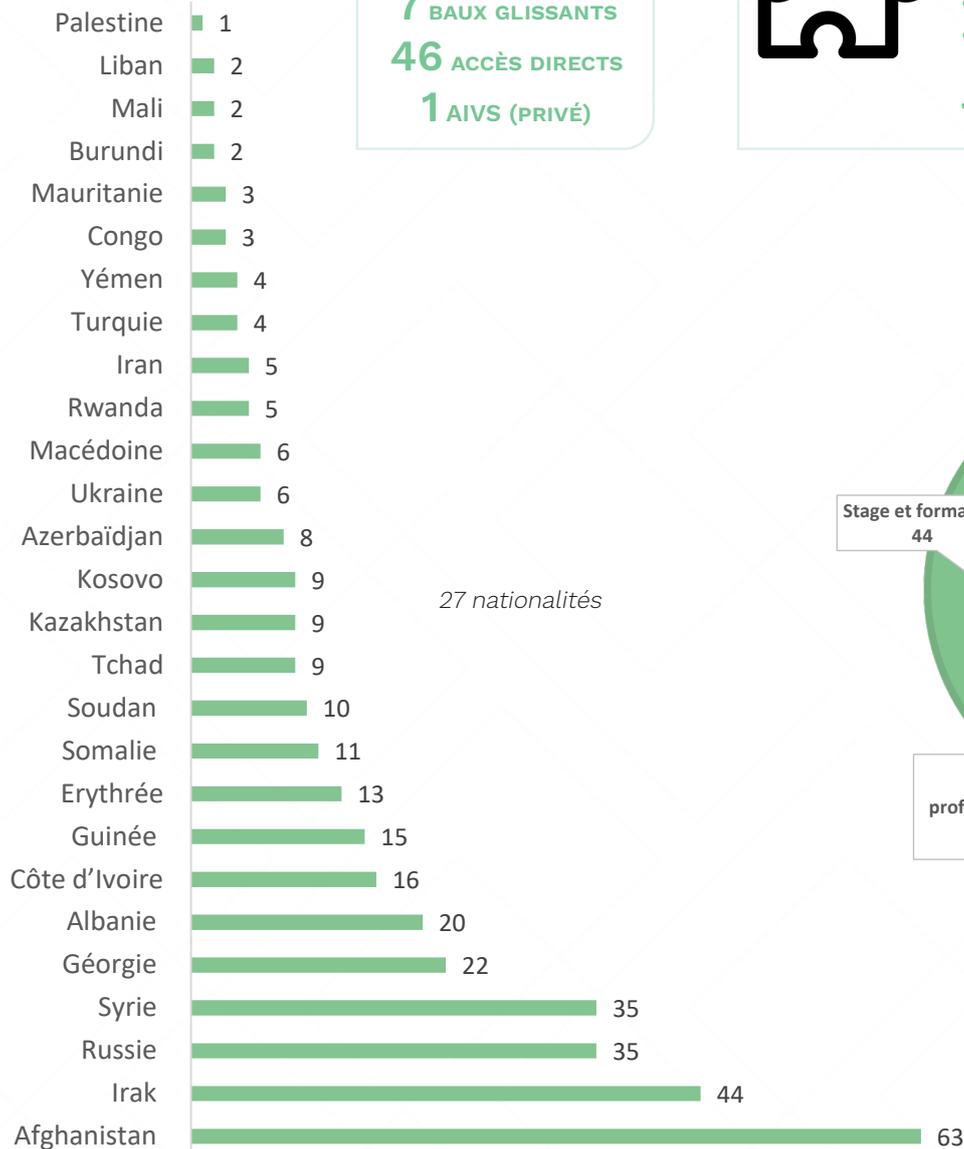
Volet Animations



146 ANIMATIONS, DONT :

- 36 SORTIES CULTURELLES
- 68 ACTIVITÉS DE LIEN SOCIAL
- 28 ATELIERS INFORMATIQUES
- 14 ATELIERS D'INFORMATIONS THÉMATIQUES

1052 PARTICIPANTS



I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

ACTIVITÉS 2020

Un accompagnement social préservé et des admissions maintenues malgré les restrictions sanitaires

Le CIR propose un accompagnement global formalisé par un contrat familial et individualisé visant à l'autonomie dans la diversité des champs de l'insertion. Une équipe pluridisciplinaire concourt à la réalisation des objectifs avec des moyens dédiés dont 8 Travailleurs Sociaux, assistés depuis cette année par un Coordonnateur dont la mission principale est de rendre opérationnelle entre ces différents acteurs la réalisation des parcours d'insertion (*orientation vers les cours de FLE internes, les ateliers de TRE, gestion et centralisation des validations des ACD en vue des positionnements locatifs, coordination des actions de soutien scolaire en partenariat avec l'AFEV...*).

Le profil de notre public, par rapport aux dernières années, reste inchangé en raison des critères objectifs de vulnérabilité qui conditionnent l'entrée dans le dispositif. La durée de prise en charge est en légère augmentation, comme à chaque exercice depuis 4 ans. La gestion du temps reste un enjeu majeur, certes, mais il s'agit d'une notion relative pour notre public chez qui la disponibilité matérielle et psychologique affecte directement son adhésion ou sa mobilisation à un projet de vie. Cela peut concerner par exemple les familles monoparentales en l'absence de mode de garde (*17 sur les 28*), les jeunes de moins de 25 ans dans des parcours professionnels instables (*8 sur les 12*), les isolés dans l'attente de l'arrivée incertaine de leur famille en France, toutes les personnes analphabètes, parfois en couple, démarrant à leur entrée au CIR les 600 heures de cours de FLE prescrits par l'OFII, les parents qui priorisent la gestion de leur situation administrative et/ou le logement à toute ambition d'inclusion sociale...

Si l'on veut faire un bilan chiffré de l'année 2020, et malgré une situation sanitaire non propice à la mobilité, l'établissement a admis 151 personnes soit 10 de plus qu'en 2019 pour un taux d'occupation supérieur à 100%. Seules 2 personnes (*hommes isolés sans solution d'hébergement*) ont fait l'objet d'une admission en urgence pendant le 1^{er} confinement.

Ce taux porté au-delà de notre capacité d'accueil s'explique par l'intégration à moyens constants dans nos effectifs, à la demande de la DDDCS en lien avec le SIAO67, de 8 isolés hommes mis à l'abri lors du 1^{er} confinement dans un dispositif hôtelier qui se terminait fin juillet. L'hébergement de ces personnes en cohébergement a nécessité la captation de 4 nouveaux logements, en partie dans le parc privé. Une proportion supérieure aux années précédentes (*soit 13 ménages*) a été transférée du national ou de la région Grand Est (*respectivement 7 et 6*) pour occuper des logements d'insertion principalement hors Eurométropole de Strasbourg (*Sélestat et Molsheim*) non pourvus par le local.

Quant au profil des ménages, on note un nombre toujours aussi important de familles monoparentales (*28*) et deux fois moins de grandes familles (*6 personnes et plus*). Le nombre d'isolés (*hommes et femmes*) est passé de 43 à 61 dont 12 avaient moins de 25 ans. En créant ces nouvelles places, il s'agissait d'apporter une réponse - certes encore insuffisante - aux besoins identifiés dans les établissements de l'asile.

Les démarches de réunification familiale pour faire venir un conjoint ou des enfants restés au pays ont été rendues encore plus compliquées avec la crise sanitaire (*fermeture des ambassades et des frontières*). Cette année, au total 30 ménages, en majorité des hommes ou femmes isolé(e)s, ont été concernés mais seules 2 familles ont été réunies durant la prise en charge.

Le travail du CIR est fait de rencontres avec des personnes de diversités culturelles et d'origines différentes. En 2020, ce sont 27 nationalités qui se sont croisées ou côtoyées durant l'année. Ce chiffre est constant depuis plusieurs années. Nous avons une stabilisation du nombre des principales nationalités (*afghane, irakienne, russe, syrienne, géorgienne et albanaise*) et toujours une grande diversité en ce qui concerne les pays d'Afrique Subsaharienne (*11 au total*).

Ces éléments ne reflètent toutefois pas la nature des flux migratoires sur le territoire puisqu'ils concernent des BPI orientés en dehors de tout critère de nationalité, mais ils peuvent représenter une tendance à mettre en lien avec les chiffres de protection publiés par l'OFPRA.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

ACTIVITÉS 2020

L'insertion locative dans un contexte territorial structurellement sous tension et conjoncturellement sous Covid-19

Malgré le contexte sanitaire, le rythme des attributions de logement en bail glissant ou en accès direct s'est maintenu. Le volume est même en légère augmentation comparé à l'année 2019 (20% de mieux). 54 ménages sont ainsi devenus locataires, principalement et à proportion égale dans des logements de type 2 à 4. La typologie des logements attribués reflète certes la variété des compositions familiales accueillies au CPH, mais elle marque davantage notre difficulté à proposer une solution de sortie aux isolé(e)s bénéficiaires des minimas sociaux et, à l'extrémité, aux familles de grande taille. La pénurie relative de petits logements destinés aux personnes isolées (*aucun studio et quelques rares T1*) a été compensée par une proportion importante de 2 pièces (*au nombre de 17*), ce qui suppose pour elles d'offrir des garanties financières suffisantes, alimentées par une activité professionnelle (*ce qui est une source supplémentaire de motivation*). Les propositions de logements de type 5 sont suffisamment rares pour ne pas les considérer chacunes, quel que soit le quartier ou l'environnement dégradé qui les caractérisent et la concurrence qui se joue parmi les candidats, comme une opportunité pour nos familles nombreuses. Cinq attributions se sont concrétisées, supposant toujours de longs délais d'attente, plusieurs positionnements et des reconduites successives de prises en charge. D'autres dossiers, de moindre priorité au regard de l'ancienneté, restent toujours en attente de solution locative, sans aucune visibilité quant aux délais.

Naturellement, l'activité réduite des bailleurs sociaux pendant le 1^{er} confinement aura eu des conséquences immédiates se traduisant par une absence totale de proposition, mais compensée par un rattrapage conséquent les 3 mois suivants au cours desquels on n'enregistre pas moins de 20 attributions. Ce phénomène ne s'est pas répété au cours du second confinement, le rythme d'attribution lié au maintien de l'activité des bailleurs étant proche de la normalité et d'une fin d'année locative. En revanche, la gestion des emménagements et déménagements de ces nouveaux locataires du 4^{ème} trimestre 2020 a été fortement perturbée en raison de la fermeture des commerces supposant des achats selon d'autres modalités plus difficilement accessibles pour nos publics (*vente en ligne*).

La sollicitation de logement en bail glissant a volontairement été freinée pour éviter d'accroître substantiellement notre capacité d'accueil. Un ajustement du nombre de places d'hébergement continue à être opéré progressivement en résiliant les logements sans ascenseur à étage élevé, en transférant aux occupants les baux avec l'accord du bailleur ou en ne remplaçant pas les biens immobiliers repris par leur propriétaire.

Si l'ensemble des bailleurs ont répondu partiellement à nos besoins en proportion de leur patrimoine, le partenariat et les échanges ont été rendus plus ou moins actifs au cours de cette période selon leur politique interne de gestion de la crise, les protocoles adoptés en réponse à celle-ci ayant engendré un traitement variable de nos demandes.

L'accès aux logements hors EMS reste insuffisant mais constant. Les 3 attributions (*4 en 2019*) sont la concrétisation du projet locatif des ménages d'installation en dehors de Strasbourg. Il est à noter que les délais d'attente n'ont pas pour autant été raccourcis, le marché locatif sur des territoires auparavant « facilitant » est devenu tendu selon la typologie du logement recherché. Autre remarque, en lien avec ce qui précède, nos quelques logements d'hébergement hors EMS (*Sélestat et Molsheim*) sont occupés par des ménages ayant fait l'objet d'une orientation Grand-Est à défaut d'être pourvu par le local !

Le refus de logement a été plus fréquent que l'an dernier : cela a concerné 4 isolés et 4 familles, l'une d'elle étant en procédure d'expulsion depuis le mois de septembre 2020.

Notre service logement s'est enrichi grâce au recrutement au cours du 1^{er} trimestre d'une Chargée de prospection dans le secteur privé avec comme mission principale, pour le compte du CIR, la recherche de locations à destination de nos ménages lorsque les conditions financières sont remplies, de lieux d'hébergement hors EMS, le maintien du lien partenarial avec l'AIVS ou encore le projet MIG « *la bonne étoile* ». Plusieurs ménages ont été positionnés sur ces dispositifs, sans réel aboutissement à ce jour et d'autres ont pu visiter des logements du parc privé sans y donner suite.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

ACTIVITÉS 2020

Le partenariat d'entreprise au centre de l'insertion professionnelle

93 personnes ont été rencontrées en 2020 par les 2 Conseillères en insertion professionnelle et 46 demandeurs d'emploi ont signé au moins un contrat (*CDD, intérim, CDDI ou CDI*).

Les répercussions de la crise sanitaire sur l'activité économique se sont fait durement ressentir par notre public : perte d'emploi ou de non-renouvellement des contrats (*CDD, CDDI, intérim*), apprentissage linguistique et recherche d'emploi interrompue, incertitude professionnelle et isolement dans les démarches de prospection, recrutement « gelé ». Occupant pour la plupart des emplois dans des domaines pour lesquels le télétravail n'est pas envisageable (*restauration/hôtellerie, le nettoyage, les transports et la sécurité*), les réfugiés ont été profondément touchés par la série de fermetures.

Au même titre que le service animation, l'unité d'insertion professionnelle animée par deux professionnels a fait l'objet, au cours du second semestre, d'une réorganisation interne encadrée par le Directeur Adjoint pour répondre à un objectif de transversalité défini à l'échelle du pôle Asile Réfugiés. Centrée autour de l'intérêt et des besoins des BPI, cette évolution cherche à favoriser les échanges interservices et interprofessionnels, le partage d'outils et du réseau de partenaires. Elle fait de cette unité un centre de ressources en matière d'insertion professionnelle pour tous les autres services et salariés accompagnant des personnes en recherche d'emploi et organise subsidiairement à partir d'une fiche de liaison motivée chaque orientation vers l'un des deux Conseillers en insertion professionnelle.

Le CIR s'est attaché, dans la continuité de l'année 2019, à créer du partenariat et à le diversifier dans d'autres champs d'activité, à rendre davantage visible notre action auprès des acteurs du territoire et du monde de l'entreprise, de se positionner plus efficacement sur le marché du recrutement (*à partir du Pass IAE pour l'emploi aidé ou du projet porté par WERO qui met en phase les compétences des BPI avec le besoin des entreprises locales*) ou sur des programmes de formation destinés aux BPI (*tels que HOPE, KODIKO concernant le mentorat, projet Sésame porté par AKTO*). Cette démarche d'ouverture a abouti à des initiatives d'entreprises concernées par des besoins en recrutement (*Groupe SUEZ pour des recrutements en contrat de professionnalisation sur des postes de ripeurs et de chauffeurs*) ou des propositions de parrainage (*entreprise STEELCASE*). Elle a favorisé aussi une publicité à large spectre des compétences de notre public.

Des ateliers de préparation à l'emploi et à l'après Covid (*employabilité et familiarisation aux services dématérialisés*) ont été proposés à notre public en insertion professionnelle.

FOCUS - COVID-19

La crise sanitaire encore présente a quelque peu perturbé l'activité du service : moins de visites à domicile favorisant le lien, absence de réunions d'équipe, fermeture des administrations ou annulation des rendez-vous retardant l'avancée des dossiers, moins de lieu ressource et d'ouverture sur l'extérieur, source de détresse psychologique pour nos usagers. Malgré cela, nous avons su réinventer nos modes de fonctionnement en restant accessible. Partiellement réduite, en particulier lors du 1^{er} confinement, cela fut l'occasion d'expérimenter le télétravail qui demeure difficilement compatible malgré des moyens matériels dédiés (*PC portable, smartphone*) avec des accompagnements d'un public en insertion hébergé en logement diffus et subissant spécialement la fracture numérique. En vue de pallier - dans l'urgence mais aussi pour l'avenir - à l'isolement physique et technologique de nos usagers, nous avons su élaborer des stratégies de poursuite d'une activité presque normale : organisation régulière de circuit par zone géographique pour des rencontres à domicile préservant le lien et le rapport de confiance (*distribution du courrier, action de sensibilisation*), permanence en matinée et sur RDV pour assurer les urgences puis ouverture en continu sur les horaires habituels à partir du 1^{er} déconfinement, maintien des cours de FLE en présentiel en petit comité à partir de juin, installation progressive d'un matériel informatique avec accès à internet dans l'ensemble du parc d'hébergement (*dans un contexte de dématérialisation accélérée des démarches administratives créant de la précarité numérique*), le déploiement d'une solution de partage des documents communs pour faciliter le travail à distance... Il est à noter, de manière rassurante, le peu de cas de contamination parmi les salariés et nos usagers qui ont su globalement respecter les consignes en matière de gestes barrières et se protéger par l'isolement.

I CENTRE D'INSERTION POUR RÉFUGIÉS

Chef de Service : Franck RIVET

FOCUS - COVID-19

Une offre en animation ouverte sur l'environnement et favorisant le lien social

Les prestations en animation socioculturelle ont été organisées en service transversal avec le CADA les Cèdres au cours de l'année, avec l'arrivée du Directeur Adjoint du pôle Asile Réfugié en charge de son développement. Les usagers du CIR continuent de la même manière à bénéficier de nos actions. Malgré le contexte sanitaire défavorable et les deux confinements qui ont stoppé la programmation de projets pendant presque quatre mois, 146 animations collectives ont pu être organisées en 2020 et 1349 personnes (1052 personnes du CIR et 297 du dispositif « Hors les murs ») ont été mobilisées. L'embauche d'un second Animateur à plein temps a permis de renforcer le panel d'activités proposées aux résidents et de mobiliser plus de personnes. L'offre s'est ainsi étoffée, entre visites de structures culturelles, scientifiques et sportives (musées, théâtres, opéra, cinéma, sites patrimoniaux de la région) et découverte de lieux ressources pour les familles (visite du centre médical de la MGEN, Lieux d'Accueil Parents Enfants, centres socioculturels, ludothèque).

Outre l'objectif de favoriser la découverte de la région, une attention particulière a été portée à l'acquisition du français et à la création de lien social afin que les usagers puissent s'ancrer durablement dans leur environnement proche. 60 animations ont été proposées en ce sens, en partenariat souvent avec des associations locales, telles que le CSC l'ARES ou celui du Fossé des Treize.

L'année 2020 aura été aussi porteuse d'un projet d'envergure : la réponse positive de l'appel à projet de la Fondation de France et d'Emmaüs-connect pour la réduction de la fracture numérique. La distribution d'ordinateurs, de bureaux, de webcam et de clés 3G a permis au total d'équiper 48 logements d'insertion du CIR et de sensibiliser les résidents à l'importance de maîtriser l'outil numérique à l'heure de la dématérialisation des démarches. 28 séances d'atelier d'informatique ont d'ailleurs permis à 85 usagers d'acquérir une meilleure connaissance et une certaine autonomie dans l'utilisation du matériel informatique installé chez eux.

PERSPECTIVES

Nous devons poursuivre en 2021 la dynamique engagée, malgré un contexte de crise sanitaire qui s'installe, en plaçant l'intérêt et les besoins du public au centre de nos actions dans un souci d'efficacité. Deux références principales (l'autonomisation et l'immersion) et un principe de rationalisation guideront nos axes d'amélioration. Concrètement, 10 actions pourraient être soutenues :

- 1- privilégier au logement d'insertion copartagé des places d'hébergement en studio autonome dans le parc privé (apprentissage du vivre-ensemble à une autre dimension) ;
- 2- échanger au sein de notre parc les logements à étage élevé sans ascenseur souvent inadaptés aux problématiques de mobilité de notre public et mieux localiser ce parc à proximité de nos locaux ;
- 3- développer l'inscription en faveur des jeunes vers des résidences de type FJT, spécialement lorsque la situation et le parcours professionnel s'avèrent encore fragiles ;
- 4- encourager la colocation des jeunes BPI en coordination avec notre Chargée de logement privé en transversalité avec l'ensemble des établissements des pôles Jeunesse et Asile Réfugiés de l'AFND ;
- 5- faciliter le transfert de bail du logement d'hébergement aux familles déjà bien ancrées dans leur environnement ;
- 6- poursuivre la réflexion sur un projet de suite de parcours en faveur des isolées devenus locataires après leur passage au CPH lorsque la famille réunifiée se retrouve en suroccupation dans le logement ;
- 7- répondre à nos besoins métier d'automatiser la plupart des tâches grâce à l'acquisition associative d'un logiciel intégrant la gestion du parc immobilier et les dossiers des usagers sous la forme d'une base de données globale ;
- 8- réactiver l'intervention du service ACD de la DDDCS auprès de nos usagers afin de promouvoir l'installation hors EMS ;
- 9- accélérer le relogement des ménages dans le privé : familiariser nos usagers à cette réponse locative et savoir lever les craintes des propriétaires grâce à l'appui de dispositifs institutionnels (IML, AIVS) ;
- 10- consolider le partenariat avec « l'Autre Scène » (lieu à vocation artistique, culturelle et inclusive situé à Sélestat ayant pour objectif l'ouverture à la culture et la rencontre) en coordination avec les autres opérateurs participants et notre service Animation.

I DISPOSITIF HORS LES MURS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL

PRÉSENTATION

Le dispositif « *Hors les Murs* », après plus de deux années d'exercices, est devenu un service à part entière détaché du CPH avec lequel les moyens étaient en partie mutualisés dans le cadre de sa phase expérimentale. Aujourd'hui, il propose 80 mesures annuelles d'accompagnement à des personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Une Cheffe de service et quatre Intervenants sociaux sont en charge de la mise en œuvre de l'activité et de la bonne gestion du dispositif. Tous maîtrisent bien les enjeux et l'équipe de salariés met son professionnalisme au service d'une meilleure insertion locative des ménages pris en charge. L'accompagnement proposé s'appuie sur la signature d'un contrat qui formalise la relation contractuelle ; l'adhésion et la participation des personnes étant un préalable à la réussite de tout projet de vie.

En 2020, le contexte sanitaire, et surtout le premier confinement, ont modifié considérablement les modalités d'intervention de l'équipe de salariés. Comme prévu dans le plan de continuité de l'activité de l'association, les contacts en présentiel ont été réduits et une partie du travail a été faite à distance. De fait, comme pour les autres services de l'association, le travail social et le lien avec les usagers a été perturbé et d'autres moyens de communication ont été privilégiés avec une attention particulière à la préservation de la qualité des suivis et notamment sur les aspects psychologiques. En effet, un hébergement hôtelier ne permet pas d'être dans les meilleures conditions pour respecter les mesures sanitaires et l'isolement prend une autre dimension que pour les personnes en logement. Mais, fort heureusement, aucune situation d'évolution grave de la COVID-19 n'a été à déplorer, pas plus chez les personnes accompagnées que chez les salariés. Pour les conséquences psychologiques, il faudra sans doute attendre encore quelques semaines pour en faire un bilan. Quant à l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi, il est évident que l'état d'urgence sanitaire et le ralentissement économique ont une incidence immédiate sur nos publics.

Ce service d'accompagnement « *dans et vers le logement* » ne prévoit pas d'hébergement et les bénéficiaires sont soit de tous nouveaux locataires sortant de dispositif asile, soit des personnes en hébergement hôtelier ou chez des tiers pour lesquels il faut construire et faire aboutir un projet locatif. Certains de ces ménages sont présents sur notre territoire depuis parfois plusieurs années et, même si leur situation administrative est à jour, ils ont besoin d'un soutien important pour que l'insertion locative soit consolidée et pérennisée sur la durée.

La pertinence du dispositif n'est plus à prouver et les objectifs d'insertion ayant été atteints en 2019 : nous avons pu cette année élargir le public cible à des BPI dont la prise en charge par la SPADA se termine ou à d'autres qui sont en difficultés locatives.

ACTIVITÉS 2020

Un dispositif avec deux modalités d'intervention

Les BPI sortants de dispositifs asile : au 31/12/20 sont présents 23 ménages. 22 ménages ont quitté le dispositif au cours de l'année 2020.

La sortie des ménages est un enjeu de la fluidité des dispositifs asile et environ 60% des BPI de CADA ou d'HUDA sortent en accès direct en logement. Pour la plupart de ces ménages, une mesure d'accompagnement « *en logement* » offre une garantie d'insertion locative plus pérenne et de meilleure qualité.

La mesure s'enclenche dès l'attribution d'un logement et l'acceptation de la famille. Les informations sont transmises par la structure d'origine et le relais est pris par l'équipe d'Intervenants sociaux du service.

Les familles sont accompagnées pour la signature du contrat de location et l'état des lieux d'entrée dans le logement. Elles sont soutenues et encouragées à l'autonomie dans toutes les démarches concernant le logement. Tout ce qui concerne l'organisation de la vie familiale est pris en compte, notamment les déplacements et la scolarisation ou la garde des enfants, le cas échéant, pour les personnes en situation d'emploi.

I DISPOSITIF HORS LES MURS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL

Les BPI en hébergement hôtelier ou dans une situation locative précaire : au 31/12/2020, 48 ménages bénéficient d'une mesure d'accompagnement et 30 ménages sont sortis du dispositif au cours de l'année 2020.

Un certain nombre de ménages BPI se trouvent dans le dispositif hôtelier ou chez des tiers et, souvent, ils n'ont pas bénéficié d'un accompagnement spécifique pendant leur procédure de demande d'asile. Le service est mandaté pour faire l'évaluation de ces BPI dont les listes sont transmises par le SIAO Insertion. Les personnes rencontrées se trouvent souvent très démunies face aux différentes démarches qui se présentent à eux et ont souffert du manque de prise en charge.

La mission du Dispositif « *Hors les Murs* » est de faire un premier diagnostic de ces situations et de préconiser des orientations soit vers un CHRS spécialisé ou un autre dispositif de droit commun.

Pour les BPI dont l'évaluation sociale permet de penser qu'un accès locatif est possible, une mesure d'accompagnement se met en place immédiatement. Cet accompagnement des ménages s'inscrit comme une étape et un relais vers l'autonomie dans le cadre de leurs démarches d'insertion locative.

L'objectif final de la mesure étant d'accélérer l'accès au logement et améliorer la qualité et la pérennité de l'inclusion dans l'environnement.

Un projet locatif est élaboré avec la famille et une préparation à l'occupation et la gestion d'un logement est travaillée avec les membres de la famille, en fonction des besoins repérés. Le chemin à parcourir est variable d'une situation à l'autre et un projet personnalisé est construit avec le ménage.

Des outils de suivi individualisés sont mis en place et la participation des ménages à des ateliers collectifs ciblés (*logement, emploi etc...*), selon les besoins identifiés en amont, est organisée soit en orientant vers des partenaires extérieurs ou en faisant intervenir les possibilités de mutualisation avec le CPH.

PERSPECTIVES 2021

Le déménagement dans de nouveaux locaux au dernier trimestre a été un élément très important. En effet, l'installation du service dans le quartier de la Plaine des Bouchers, après avoir partagé pendant plusieurs années les bureaux du CPH, a été le début d'une nouvelle histoire et une page s'est tournée. Il faut dès à présent trouver de nouvelles déclinaisons de la mutualisation de moyens avec le CPH, cette dernière était facilitée jusqu'alors par la proximité géographique. Ainsi, des outils d'orientation vers les référents emplois ou pour la participation à différents ateliers sont en cours d'élaboration. Nos savoir-faire et l'expertise de nos salariés en interne font toujours partie des pistes de travail que nous exploitons dans la mesure de ce qui est possible.

Pour 2021, le projet d'accompagner la totalité des BPI hébergés dans le dispositif hôtelier est en cours de discussion avec le financeur et devrait se réaliser au premier trimestre. En effet, il semble important de ne pas laisser sans un accompagnement renforcé les personnes qui restent en attente d'une place en CPH ou dans un autre dispositif de droit commun car ils sont encore trop éloignés de l'accès locatif.

Nous finirons cette année avec une petite note de regret, car même si la vocation première du service est l'insertion locative, nous connaissons une certaine frustration de ne pas pouvoir, par manque de moyens, mieux prendre en compte d'autres problèmes périphériques que rencontrent les ménages et notamment ceux de l'insertion professionnelle et de l'insertion socioculturelle. La recherche d'une insertion réussie devrait pouvoir, en effet, prendre en compte l'intégralité des difficultés que connaissent des personnes dont la vocation est de construire son avenir en France.

I DISPOSITIF HORS LES MURS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL

CHIFFRES CLÉS 2020

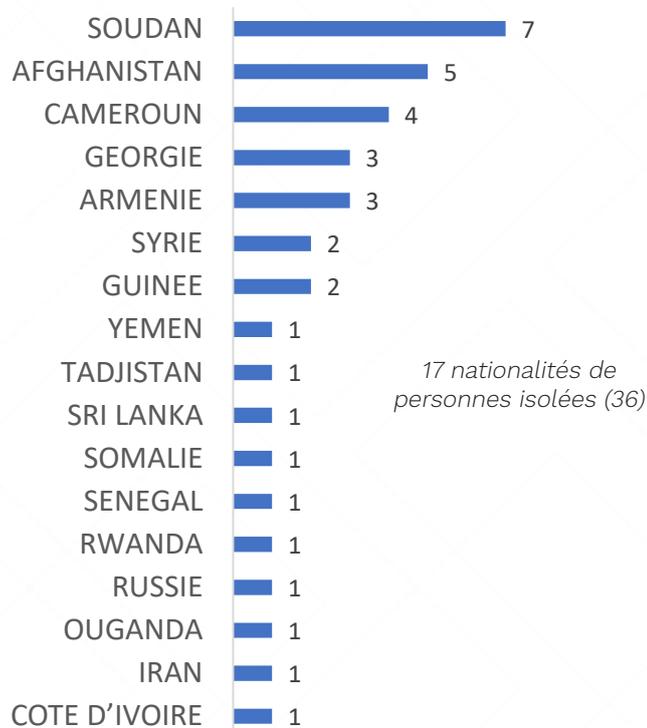
Entrées / Sorties

152 →

SOIT 66 MESURES, DONT 30 FAMILLES AVEC ENFANTS (DONT 4 FAMILLES MONOPARENTALES) ET 36 PERSONNES ISOLÉES

→ 144

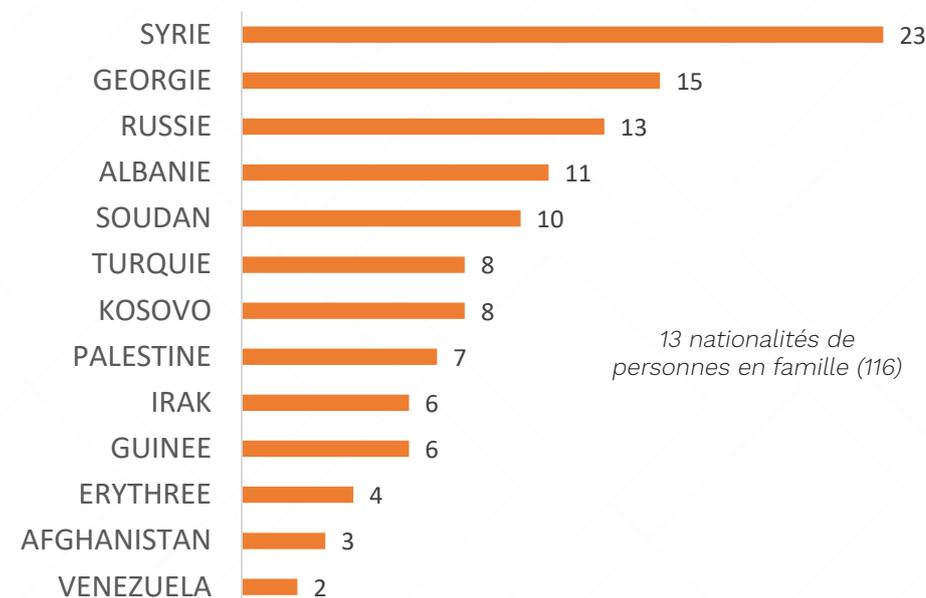
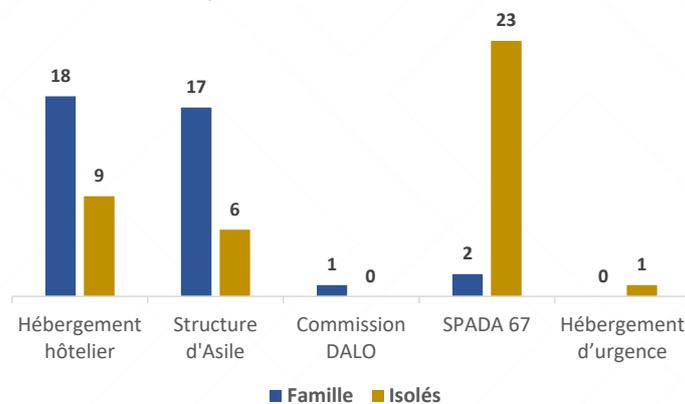
SOIT 52 MESURES, DONT 34 FAMILLES AVEC ENFANTS ET 18 PERSONNES ISOLÉES



Présents au 31/12/2020



Les structure de provenance des personnes présentes au 31/12/2020



I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL

PRÉSENTATION

Dans le cadre du programme européen de réinstallation, le Gouvernement Français s'est engagé à accueillir en France, en 2020 et 2021, des réfugiés en situation de vulnérabilité se trouvant dans un pays tiers. L'Association Foyer Notre Dame a été retenue dans le cadre de ce nouvel appel à projet, relatif au programme d'accueil de Réfugiés Réinstallés dans le Grand Est.

Qu'est-ce que la réinstallation des Réfugiés ?

La réinstallation consiste, pour le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), à identifier des réfugiés depuis un pays de premier asile où ils ont recherché une protection sans pouvoir y rester de manière durable, et à permettre leur accueil dans un pays tiers qui accepte de les recevoir et de leur octroyer un statut de séjour permanent sur son territoire.

D'où viennent les réfugiés réinstallés ?

Les réfugiés réinstallés sont majoritairement originaires du Moyen-Orient (particulièrement de Syrie) et d'Afrique Subsaharienne. Ils ont quitté leur pays pour un pays de premier asile, appelé le pays de provenance (Turquie, Liban, Jordanie, Tchad, Niger, ...). Ils vivent généralement dans des camps, avec d'autres demandeurs d'asile provenant de différents pays.

Quel est le parcours de ces réfugiés ?

Le HCR et l'OFPRA effectuent toutes les démarches liées à la demande d'asile à travers la constitution du dossier et récit OFPRA, dans le pays de provenance. En cas d'obtention du statut, ils identifient les besoins de réinstallation des nouveaux réfugiés et envoient leurs dossiers aux pays susceptibles de les accueillir. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) prend alors le relais jusqu'au transport aérien des ménages ou des isolés.

ACTIVITÉS 2020

Un accueil transitoire en Centre et une intégration rapide en logement

Le programme de réinstallation, tel qu'il est organisé dans le Grand Est, prévoit d'accueillir les réfugiés dans des logements répartis dans les 10 départements de la région. Les associations positionnées pour cet accueil ont la charge d'accompagner les ménages sur une durée d'1 an. L'AFND devait en 2020 accueillir 35 personnes en logement et plus de 200 personnes devaient transiter par le Centre de Transit, géré par l'AFND, avant de rejoindre le logement qui leur est destiné dans un département de la région. Le Centre est prévu pour l'accueil et l'hébergement provisoire de 50 personnes simultanément.

Le Centre d'Accueil Transitoire Régional situé dans la commune de Thal Marmoutier a vocation d'accueillir une partie de ces familles ou personnes isolées dans l'attente de pouvoir intégrer le logement proposé par leur association d'accueil et cela pour une courte période, permettant de faire une première analyse de leur situation notamment de leur situation sanitaire et un accompagnement à l'accès aux droits. La durée de séjour est variable mais d'un minimum de deux semaines.

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL

ACTIVITÉS 2020

Centre d'Accueil Transitoire Régional de Thal-Marmoutier

La reprise du Couvent des Petites Sœurs Franciscaines

L'AFND a été amenée à reprendre le site de Thal-Marmoutier dans le cadre de l'ancien programme de réinstallation. Elle a souhaité maintenir une dynamique dans la commune en poursuivant l'action entreprise sur le territoire aux côtés de nombreux partenaires : la commune de Thal-Marmoutier, la congrégation des Petites Sœurs Franciscaines, les services de l'Etat, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, l'Education Nationale, les bénévoles d'Agir ABCD, les services médicaux, les citoyens engagés, les associations locales... Les partenariats locaux sont largement priorités.

Une mission prioritaire dans la gestion du quotidien

Le passage par le site de Thal-Marmoutier permet d'amorcer les premières démarches nécessaires à une intégration réussie dans le pays d'accueil. Ce temps permet de stabiliser la situation des personnes avant l'intégration d'un hébergement autonome. Une visite médicale est organisée dès l'arrivée avec un médecin généraliste et, en fonction de la situation sanitaire, avec les spécialistes indiqués. Par exemple, l'un des enfants accueillis en 2020 souffrait de paludisme et a rapidement dû être pris en charge.

L'une des missions est la gestion du quotidien des familles. L'équipe en place accompagne ainsi les ménages entre 7h30 et 21h00, 7 jours sur 7. Le veilleur de nuit prend la relève. Repas quotidiens matin, midi et soir, suivi administratif, juridique et sanitaire, les tâches de l'équipe sont extrêmement variées.

Les personnes qui arrivent n'ont pas connaissance du système français et de certains codes sociaux nécessaires pour vivre en France. Ils sont totalement dépaysés et fatigués par l'attente et un long voyage. Le rôle des intervenants est de les accueillir avec bienveillance, s'enquérir de leurs besoins et leur donner des bases des connaissances de la vie en France. Tout cela dans un délai court, pour leur faciliter le passage vers un logement. Pour exemple, certaines familles ne connaissent pas l'alimentation en France et comment cuisiner certains légumes et des cours de cuisine ont pu être donnés par l'équipe sociale. L'utilisation de certains appareils électro-ménagers a pu être abordée de la même manière. L'intérêt du collectif est qu'il permet une certaine convivialité et une prise en charge de proximité.

Le maintien des contacts avec la famille ou les proches restés dans le camp ou au pays d'origine est important. Un téléphone et un accès internet est fourni aux familles dès l'arrivée sur le Centre. Nous avons découvert, à l'arrivée d'une femme et de ses enfants que son époux était réfugié en Belgique. Les retrouvailles se sont déroulées au Centre et Monsieur a pu passer les fêtes de Noël avec sa femme et ses enfants.

Avant les cours prescrits par l'OFII, notre partenariat de longue date a permis de travailler avec l'association AGIR ABCD qui a pu intervenir une journée par semaine, en dehors des périodes de confinement. Beaucoup d'activités ludiques ont été organisées avec les enfants très impatients de pouvoir intégrer une école.

Activités globales du programme

Au 31 décembre, le programme d'accueil en logement :
10 personnes : 2 familles arrivées en août et novembre 2020.

Hébergement en logement à Saverne :
1 famille syrienne en provenance d'un camp du Liban (1 couple et 2 enfants de 16 et 15 ans)

Hébergement en logement à Haguenau :
1 famille syrienne en provenance d'un camp de Turquie (1 femme et ses enfants de 14, 13, 10, 8, 4 ans)

Centre d'accueil transitoire : accueil de 12 personnes entre novembre et décembre 2020
1 famille originaire de République Centrafricaine provenant d'un camp au Tchad (1 femme et 8 enfants) – orientation vers Than.

1 famille composée de trois jeunes adultes congolais provenant d'un camp au Rwanda (3 jeunes majeurs) – orientation vers Metz.

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL



BILAN ET PERSPECTIVES

L'imprévisible crise sanitaire, liée à la pandémie, a différé le début des accueils en raison de la fermeture des frontières extérieures de l'Europe. Le nombre des orientations a été réduit de moitié sur le territoire national, passant de 5000 à 2500, dont seulement 221 à destination du Grand Est. La situation n'a pas permis de réaliser les objectifs, même revus à la baisse.

Nous avons eu à regretter quelques déboires matériels dans la reprise du site mais, en cette fin d'année, cela semble se régler et la capacité d'accueil correspond aujourd'hui à celle prévue dans le projet initial.

Certains membres de l'équipe, sans doute démotivés par le manque d'activité, sont partis vers d'autres horizons professionnels. En cette fin d'année, la Cheffe de service, la Coordinatrice et son équipe restent confiantes et espèrent un retour à la normale des réinstallations vers la France.

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL

CENTRE D'ACCUEIL TRANSITOIRE RÉGIONAL



Objectifs du Centre

- Accueil, accompagnement global dès l'arrivée en France dans l'ouverture et l'accès aux droits, accompagnement médical. Les usagers sont orientés vers Thal-Marmoutier en attendant que l'opérateur identifié ait trouvé un logement dans l'un des 10 départements du Grand Est.
- Partenariat avec les acteurs locaux (Agir ABCD, Centres de soin du territoire, Commune, Couvent des Petites Sœurs Franciscaines, Mission Locale, ARS, Education Nationale...).



Public accueilli et durée de l'accompagnement

- Réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire participant au programme de réinstallation. La capacité du Centre est de 50 personnes simultanément.
- Accompagnement de 2 mois maximum
- 15 jours minimum de prise en charge afin de permettre le bon démarrage des démarches administratives.



Hébergement

- Hébergement collectif équipé (literie, électroménager, produits d'hygiène et vestimentaires de première nécessité, salles informatiques, espaces de convivialité, etc.), au sein du couvent des Petites Sœurs Franciscaines.



Accompagnement

- Equipe socio-éducative présente 7j/7. Prestation de restauration collective et de surveillance des locaux en soirée. L'équipe assure les premières démarches administratives et d'intégration auprès des services locaux de l'OFPRA, de la CAF, de l'Assurance Maladie, etc.
- Accompagnement social, administratif, juridique, d'ouverture et d'accès aux droits, sanitaire et médical, socio-culturel, apprentissage de la langue à travers des cours de FLE, accompagnement vers la sortie du Centre.



Sortie du Centre d'Accueil Transitoire

- Lien et prise en charge par un nouvel opérateur sur le Grand Est. Contacts réguliers avec ce dernier jusqu'à la fin de l'accompagnement.
- Transmission des démarches en cours et déjà effectuées.

I PROGRAMME RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Cheffe de Service : Mina BOUTIL

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DE RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS



Objectifs du programme

- Accueil, préparation à l'accès au logement autonome et accompagnement global dès l'arrivée en France dans l'ouverture et l'accès aux droits.
- Glissement de bail à l'issue de la prise en charge
- Liens renforcés avec le tissu associatif et institutionnel du lieu d'hébergement.



Public accueilli et durée de l'accompagnement

- Réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire participant au programme de réinstallation (familles et isolés).
- Accompagnement de 12 mois



Hébergement

- Installation du public accueilli dans un logement adapté à la composition familiale, à la situation médicale et aux ressources financières.
- Accès au logement définitif sur le modèle du bail glissant.



Accompagnement

- Accompagnement soutenu par l'équipe socio-éducative.
- Accompagnement social, administratif, juridique, d'ouverture et d'accès aux droits, sanitaire et médical, socio-culturel, vers l'emploi et la formation professionnelle, linguistique, scolarisation des enfants, soutien à la parentalité. Accompagnement vers la sortie du programme.



Sortie du programme

- Au terme des 12 mois d'accompagnement, le ménage doit être en capacité de gérer son quotidien et ses démarches administratives.
- Le ménage devient locataire du logement grâce au bail glissant.
- Relai auprès du service de polyvalence de secteur.
- Transmission des démarches en cours et déjà effectuées.

REVUE DE PRESSE

SCHOPPERTEN Solidarité

La famille Durant s'est agrandie avec Mamadou, un migrant guinéen

Depuis le mois d'août dernier, la famille Durant, basée à Schopperten, compte un nouveau membre. Lauriane, Charles et leurs deux enfants ont accueilli Mamadou, un adolescent de 14 ans qui a fui la Guinée, son pays natal.

Sur les réseaux sociaux, Lauriane Durant, à la tête de la Ferme du Vieux Poirier à Schopperten avec son mari Charles, l'appelle affectueusement « Monsieur Doudou ». Depuis le mois de juin 2019 et de façon ininterrompue, elle narre ses aventures avec bienveillance, affection et une pointe d'interrogations. « Monsieur Doudou », c'est en fait Mamadou, un jeune Guinéen de 14 ans qui a quitté sa patrie pour arriver en France le 5 décembre 2018.

Quatorze mois plus tard en ce mercredi après-midi de février, le voilà installé, en tenue décontractée et en chaussons, sur le canapé de la famille Durant à Schopperten, en Alsace Bossue. « Au début, on se demandait comment on pouvait venir en aide aux migrants adultes, rembobine Lauriane Durant. On n'avait pas pensé aux enfants isolés » La néo-paysanne se met alors en relation avec l'association Foyer Notre-Dame à Strasbourg et entre en contact avec Mireille Barbier, cheffe de service du Réseau accueil solidaire, un dispositif d'accueil pour les mineurs non accompagnés (MNA). Elle dépose un dossier et celui-ci sera validé en juin 2019.

« Dès le début, j'étais prête à déplacer des montagnes pour lui »

Au début du mois d'août, l'heure est à la première rencontre. « J'ai cette image d'un garçon chétif, se souvient Lauriane Durant, l'émotion toujours présente. Il avait le dos un peu courbé. Quand Mamadou a été appelé, il avait le sourire jusque-là (avec ses doigts, elle monte jusqu'à ses oreilles, ndr). »



Mamadou, un migrant guinéen de 14 ans, habite depuis 5 mois chez la famille Durant, à Schopperten. Photo DNA/J.M.

Quelques jours plus tard, le jeune Africain débarque à Schopperten pour une journée « test ». « Il est venu à la maison un lundi soir, on est resté 24 heures ensemble. On l'a emmené à Sarre-Union, on lui a montré la médiathèque, le collège et le stade de foot. Puis les garçons l'ont emmené faire un tour du village à vélo. » Mamadou parle le peul, sa langue maternelle, mais arrive à se faire comprendre en français. Il se dévoile un peu, raconte comment il a quitté l'Afrique occidentale pour débarquer en France, en passant par le Maroc puis l'Espagne.

« Tout le monde m'a regardé à la rentrée »

La première soirée à cinq se déroule en parfaite harmonie et la discussion s'étire. « On a lui a expliqué notre

façon de vivre, indique la mère de famille. Les garçons lui ont posé beaucoup de questions, ils étaient curieux et contents. » Le lendemain, Lauriane Durant le dépose à la gare de Saverne. « C'était dur, j'ai pleuré. Dès le début, j'étais prête à déplacer des montagnes pour lui. »

À l'heure de prendre la route des grandes vacances, la question ne se pose même pas : Mamadou sera de la partie. « On est parti 15 jours, on a visité les châteaux de la Loire, le cap Ferret et le Futuroscope, où on s'est bien marrés ! »

Depuis le mois de septembre, l'adolescent est en 4^e au collège Pierre-Claude à Sarre-Union où « tout est mis en place pour lui ». « J'avais peur de l'intégration », confie toutefois l'exploitante agricole. « Tout le monde m'a regardé à la rentrée, mais je n'avais pas peur », souffle

Mamadou, dans un léger sourire. Le Guinéen devient même rapidement la « mascotte » de l'établissement.

Les félicitations du conseil de classe

Dernièrement, il a même été élu au conseil de vie collégienne (CVC). « On ne pensait pas qu'il s'intégrerait aussi vite », note l'habitante de Schopperten. Grâce notamment à l'aide précieuse des personnes en service civique pour les devoirs, Mamadou obtient les félicitations du conseil de classe et réalise d'énormes progrès en français. « J'écoute quand les gens parlent et j'entends la prononciation », précise-t-il. Quand on lui demande ce qu'il préfère en France, il répond immédiatement : « L'école ! » « Ces jeunes ont une vraie envie d'aller à l'école, embraye Mireille Barbier. Ils ont un savoir être

et un grand respect des adultes. »

Un futur en uniforme ?

Sur un plan extrascolaire, après avoir tapé le ballon rond pendant un temps, le collégien s'éclate sur la piste d'athlétisme sous la férule de Mbarek Bailla. « J'aime courir », souffle-t-il avant de certifier : « Et j'aime gagner » Le 50 et le 3 000 m constituent ses épreuves fétiches.

Au domicile de Schopperten, l'adaptation est tout aussi réussie. « Il s'est tout de suite intégré à la maison, confie Lauriane Durant. C'est le grand frère (ses deux autres enfants, Achille et Marius, ont respectivement 10 et 8 ans, ndr). J'avais peur de ne pas gérer avec trois enfants, mais au final, ça se passe très bien. »

Depuis son arrivée, « quelque chose de très fort s'est créé ». Et les anecdotes co-

casses ne manquent pas. Voir Charles préparer le repas durant les vacances a par exemple intrigué Mamadou car en Afrique, « les hommes ne cuisinent pas », rapporte Lauriane. « Mais il nous a appris à faire le mafé (un plat africain à base d'arachide et de riz auquel on ajoute de la viande ou du poisson, ndr) », souligne-t-elle. Sans oublier une autre de ses spécialités : de l'avocat écrasé avec du sucre. Mais depuis son arrivée en France, Mamadou, grand fan de la série télévisée britannique *Mr. Bean*, préfère encore et toujours les frites aux légumes verts.

Dans un futur plus ou moins proche, l'adolescent de 14 ans se verrait bien enfileur l'uniforme de sapeur-pompier. Pour une simple et bonne raison : « Je veux aider les gens. »

Julien MEYER

STRASBOURG Vie associative

Au coude à coude, au service de l'intégration des migrants



Annetta Zucchi, présidente de l'association Au coude à coude qui vient en aide à de jeunes migrants. Photo DNA/Laurent RÉA



Une vingtaine de migrants bénéficient actuellement des cours de français langue étrangère dispensés par les bénévoles de l'association. DR

C'est une toute petite association qui rend de grands services, dans un domaine où les besoins sont immenses.

Tout est parti d'un séjour de six mois au Soudan et de la découverte de l'arabe soudanais. À son retour, Annetta Zucchi, scénariste dans le domaine du cinéma d'animation, a eu envie de continuer à pratiquer la langue à travers des échanges.

« C'est comme ça que ma route a croisé celle d'un jeune mineur isolé », explique-t-elle. Comme ça aussi que « face à l'immensité des besoins », elle a eu « envie de faire quelque chose à son échelle » et a créé, en janvier 2018 à Strasbourg, l'association à but non lucratif Au coude à coude. « Même si je suis

consciente que notre action est minuscule et dérisoire, comparée à tout ce qu'il y a à faire... »

Le cœur de l'activité, ce sont les cours de français langue étrangère. Quatre séances hebdomadaires de deux heures sont proposées les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 17 h à 19 h, dans un appartement du 10, rue des Francs-Bourgeois, loué par l'association sur ses deniers.

Huit heures de cours par semaine

Si le confinement a forcément eu une incidence sur le déroulé des cours, un temps suspendus, « nous avons mis en place des rendez-vous à distance, individuels ou en groupe, via WhatsApp, pour garder le contact pendant cette période compliquée », insiste-t-elle.

Pour le reste et en temps normal, « les cours, très axés sur l'oral et la conversation, se déroulent toute l'année en continu, sans interruption pendant les vacances scolaires, petites ou grandes », détaille Annetta Zucchi. Quatre bénévoles et deux volontaires en service civique l'épaulent durant les séances, pour lesquelles du matériel pédagogique « maison » dédié a été créé. Ces séances accueillent une vingtaine d'élèves, essentiellement des demandeurs d'asile ou des mineurs isolés, adressés par diverses structures (Centre Bernanos, Domie, Château d'Angleterre, SEMNA, SAMI, etc.). Il s'agit surtout d'hommes âgés de vingt à trente ans, qui viennent du Soudan, d'Irak, du Niger, d'Erythrée, d'Afghanistan... « Des jeunes gens

pleins de courage et qui pour la plupart sont ultra-motivés ! » souligne-t-elle.

Un jardin partagé

Outre les cours de français, des rencontres sont régulièrement organisées les week-ends dans un jardin potager partagé en libre accès du quartier de la Montagne-Verte. Parce que le jardinage et les barbecues sont autant d'occasions de créer du lien et de converser.

Dans le même esprit, ateliers et sorties culturelles, matchs de foot, randonnées et ateliers d'auto-réparation de vélos (en partenariat avec l'association Bretz'Selle) sont également proposés. « Parce que l'objectif, c'est l'intégration de ces personnes, qui ne passe pas

que par l'apprentissage de la langue, mais aussi - surtout ? - par la rencontre et l'échange avec des francophones », milite Annetta Zucchi.

Pour l'heure, Au coude à coude vit de bonne volonté et de débrouille ; des deniers de la présidente et de l'art de la récup des bénévoles aussi, notamment pour ce qui est de l'aménagement des salles. Les contacts avec la Ville n'ont encore guère donné de résultats concrets ; seul l'Eurodistrict a consenti à une subvention de 2000 €.

Pourtant, le bouche-à-oreille aidant, Annetta Zucchi compte actuellement « une cinquantaine de personnes sur liste d'attente », qu'elle ne peut pas accepter, faute d'enseignants en nombre suffisant. La présidente recherche

donc activement de nouveaux bénévoles « empathiques, patients, fiables, flexibles et ayant un bon sens de l'organisation ».

Mais pour que l'action de l'association puisse perdurer, il lui faudra aussi des dons et (ou) des subventions, ainsi qu'un local, l'appartement occupé actuellement ne pouvant constituer qu'une solution provisoire.

« Je ne pourrai pas continuer éternellement dans ces conditions », prévient-elle. Or, elle sait aussi que pour ces jeunes migrants, « rien n'est pire que le désespoir, qui les jette en pâture aux pires récupérations. C'est pour ça aussi qu'il faut les aider ; c'est le bon sens le plus élémentaire ! »

Valérie WALCH

STRASBOURG Association Foyer Notre Dame

Un investissement sans faille

Ouverte par le président Antoine Breining et le directeur général Arnaud Fritsch, la traditionnelle assemblée générale annuelle de l'Association Foyer Notre Dame au Munsterhof a attiré de très nombreux membres sur place, tandis que d'autres ont pu la suivre chez eux grâce aux réseaux sociaux.

Après avoir rappelé le choc des tags racistes et antisémites sur les murs du Cada (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) de Cronembourg en janvier 2019, ainsi que la disparition brutale et inattendue, en octobre 2019, de Catherine Jacquot, salariée du Foyer Notre Dame depuis 24 ans et unanimement appréciée, le président Antoine Breining a souligné combien l'année 2019 s'est inscrite dans la poursuite des actions de l'AFND en faveur de la jeunesse, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Des actions toujours animées par la volonté d'une prise en charge de qualité pour les publics et les usagers en même temps que par la défense des droits des plus vulnérables et le respect du cadre fixé par les partenaires et les financiers.

Un budget de 13,7 millions d'euros

« L'année 2019, a-t-il déclaré notamment, a été celle où les pouvoirs publics, tant l'État que les collectivités locales, ont confirmé leur confiance en nos équipes et en notre engagement. » Le président a salué aussi l'investissement sans faille des membres du conseil d'admini-



Antoine Breining en compagnie d'Arnaud Fritsch. DR

nistration. Un hommage auquel il a tenu à associer tous les salariés de l'association, l'équipe de direction et les chefs de service, qui, notamment lors de la crise sanitaire, ont témoigné, toutes et tous, « d'un engagement remarquable à accomplir leur mission ».

À la suite du président, ce fut au tour du directeur général, Arnaud Fritsch, de souligner que les orientations de l'association répondent à une ambition commune : « placer la défense des droits, la socialisation, la participation au développement du territoire, l'épanouissement et l'émancipation des usagers, au cœur des accompagnements,

l'objectif étant de faire émerger une prise de conscience collective empreinte de solidarité, de vivre-ensemble et de responsabilité ». Arnaud Fritsch, ensuite, a rappelé qu'en 2019 l'AFND comptait « près de 150 salariés répartis sur 12 établissements et services, tous mobilisés pour héberger et accompagner pas moins de 1500 personnes chaque jour ».

À Céline Lotz, enfin, revenait la tâche de présenter le budget de l'association. Directrice générale adjointe, elle a eu droit à un très vibrant hommage à la veille de son départ de l'AFND. Le budget exécutoire 2019, a-t-elle expliqué, se monte à

13,7 M€, chiffre en progression par rapport à 2018, comme sont en progression les dossiers logements (377 dossiers gérés fin 2019 contre 315 fin 2018). Céline Lotz a aussi indiqué que le résultat comptable de l'exercice 2019 se monte au total à 361 000 €, ce qui représente environ 3 % du budget exécutoire des subventions.

Comme à l'accoutumée, l'AG de l'AFND a permis de constater combien la constante croissance de l'Association du Foyer Notre Dame est contrôlée et combien, en même temps, l'AFND sait optimiser les importantes ressources à sa disposition.

I LA REVUE DE PRESSE

10h50. Des masques aux couleurs du Racing pour des jeunes en situation précaire. Les joueurs et le staff du Racing Club de Strasbourg ont offert, via l'association Femmes de foot, 4 000 masques lavables aux couleurs du club phare alsacien à destination de jeunes en situation précaire, annonce dans un communiqué l'association Foyer Notre Dame.

Cette structure, dont le siège est à Strasbourg, héberge et accompagne près de 1 500 personnes en Alsace (jeunes travailleurs, jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, mineurs non accompagnés, réfugiés, demandeurs d'asile...). Un « magnifique élan de solidarité », se réjouit l'association, qui a également sollicité d'autres acteurs associatifs agissant sur le champ de la jeunesse afin de répartir ces dons.



L'association Foyer Notre Dame héberge et accompagne en Alsace près de 1 500 jeunes travailleurs, jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, mineurs non accompagnés, réfugiés, demandeurs d'asile...

STRASBOURG Animations d'été

Du graff pour les jeunes de l'Association Foyer Notre-Dame



Les jeunes ont fait preuve de créativité, sous la houlette de Jaek El Diablo. DR

Les animations d'été sont lancées à l'AFND. Le graffeur Jaek El Diablo et les jeunes usagers de l'Association Foyer Notre-Dame se sont associés à l'occasion d'ateliers graffitis : ils ont ainsi réalisé cinq graffs sur panneaux, exposés dans divers services de l'association.

L'AFND (Association du Foyer Notre-Dame) continue son travail de transversalité, afin de créer des rencontres entre les différents publics, pour des actions plus efficaces. L'Association Foyer Notre-Dame a cette fois fait appel au graffeur strasbourgeois Jaek El

Diablo afin d'éveiller le sens artistique des jeunes et de les initier à l'art du graff.

Trois ateliers ont été mis en place pendant une semaine, avant de se lancer dans la réalisation de cinq toiles sur panneaux à la bombe colorée.

Naissance et histoire du graff, collaborations avec d'autres artistes, explications sur les procédés à respecter et les aspects légaux, différenciation entre tags et graffitis, exposition de quelques-unes de ces œuvres...

L'artiste a effectué une première session d'introduction à cet art de rue éphémère devant un public attentif et curieux. Et quoi de mieux qu'une démon-

stration pour clôturer ce temps d'échange ? Les jeunes artistes en herbe ont pu assister à quelques coups de bombe colorée de leur professeur dans la cour de l'AFND, avant de regagner leurs chambres et de rêver aux rues strasbourgeoises "graffitisées".

Cinq panneaux réalisés et une douzaine de jeunes mobilisés

S'en sont suivies deux sessions d'atelier dessin qui ont permis aux jeunes de s'essayer au dessin crayonné, avant de mettre en pratique leur art sur toile. Ils ont également réfléchi aux personnages, mots-clés et environnements qu'ils vou-

laient graffer. Ont été retenus, pour trois panneaux, des animaux humanisés arborant des instruments de musique du monde, et une valeur humaniste inscrite en tag. Pour les deux autres panneaux, l'univers de l'espace et de la planète Terre ont convaincu la douzaine de jeunes mobilisés.

Une après-midi colorée au ton léger

Enfin, la quatrième et dernière après-midi fut consacrée à la réalisation des chefs-d'œuvre. Première étape : l'esquisse à la bombe, réalisée par Jaek, en suivant les modèles des animaux au préalable dessinés par les jeunes en atelier dessin.

Les artistes en herbe ont ensuite pu faire jouer leur créativité en remplissant animaux, mots-clés, instruments de musique, astronautes et monde dans la couleur de leur choix, en équipes improvisées.

Au final, ce sont pas moins de cinq heures de travail que les jeunes et l'artiste ont accompli à travers la réalisation de cinq panneaux colorés et légers, dans une bonne humeur palpable et une entraide collective.

Ce dernier temps créatif a été suivi d'un petit vernissage, où les jeunes ont exposé leur tra-

Accompagnés et hébergés



L'association héberge de nombreux jeunes de tous âges. DR

L'Association Foyer Notre-Dame accueille, héberge et accompagne plus de 1 500 personnes chaque jour, dont de nombreux jeunes de tous âges, pris en charge à la fois au Pôle Asile-Réfugiés et au Pôle Jeunesse.

vail à d'autres salariés et jeunes de l'association, autour d'un petit apéritif.

Cette expérience a permis à tous de découvrir le monde du graffiti et du street-art, à travers un atelier ludique encadré par un artiste professionnel. Et de faire émerger (ou de consolider) des passions pour le dessin et peut-être, dans un futur proche, de faire naître des vocations d'artiste.

Jaek El Diablo, artiste indépendant

Activiste du mouvement graffiti strasbourgeois, Jaek El Diablo crée depuis plus d'une dizaine d'années des œuvres et des designs influencés par la culture pop urbaine, la culture hip-hop, le skate et son héritage rock. Son inspiration se nourrit des graphismes et typographies issus de ce qu'on aurait pu auparavant qualifier de contre-culture. Dans sa frénésie de récupération : des dessins animés aux jeux vidéo en passant par les pochettes de disque ou les affiches de film. Il s'approprie et détourne des styles, des codes et des icônes auxquels il rend hommage avec dérision et subversion. Il s'adresse à un large public.

<https://strasbourg.streetartmap.eu/artistes/jaek-el-diablo/>



Jaek El Diablo en pleine action. DR

STRASBOURG

Du neuf à l'Association Foyer Notre-Dame

Pour l'Association Foyer Notre Dame, la rentrée est synonyme de poursuite des projets, guidée par une volonté de modernisation des pratiques et d'ouverture de l'association sur la société civile.

En route pour la reconnaissance d'utilité publique. L'assemblée générale extraordinaire du 23 juin a permis l'adoption à l'unanimité du projet de nouveaux statuts, rendu nécessaire pour l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique et de l'agrément jeunesse éducation populaire.

Ces deux procédures pourront à présent être poursuivies, en espérant des avis favorables des autorités compétentes. La reconnaissance d'utilité publique avait été identifiée par le plan stratégique pour valoriser et conforter le positionnement de l'association dans ses champs d'intervention. Cette reconnaissance permet également de travailler sur la diversification de ses sources de financement.

En parallèle, les fonctionnements des établissements et des services ont continué d'évoluer. Ils placent la défense des droits, la socialisation, la participation au développement du territoire, l'épanouissement et l'émancipation des usagers au cœur des accompagnements de l'association. L'agrément jeunesse éducation populaire permettra de reconnaître et de marquer plus fortement ces orientations à travers un label de qualité.

Les nouveaux statuts viennent mettre à jour l'objet et les missions de l'association et prévoient également, pour la première fois, l'organisation de la participation de représentants des usagers aux différen-



L'assemblée générale extraordinaire a permis l'adoption du projet de nouveaux statuts. DR

tes instances de l'association, dont le conseil d'administration.

Une nouvelle résidence à la place du centre de tri de Schiltigheim

La nouvelle résidence pour jeunes travailleurs, baptisée Ève Luquet, a ouvert ses portes au 1^{er} septembre dernier. Avec ses 19 chambres, sa salle commune composée d'un salon et d'une cuisine pédagogique ainsi que de deux bureaux pour les travailleurs sociaux, son parking à vélos et sa laverie partagée, la nouvelle résidence est sortie de terre en lieu et place de l'ancien centre de tri postal de Schiltigheim, aux portes du nouveau quartier de Cronembourg.

Située à 200 m du centre so-

cioculturel, la résidence Ève Luquet jouit d'une proximité avec des associations de quartier pratiquant des cours de français et du soutien aux devoirs, d'une boulangerie, d'un comité de voisinage... L'installation sera progressive et des actions collectives d'ouverture sur le quartier sont envisagées afin de permettre à tous de se rencontrer et de s'approprier.

Le nom de la nouvelle résidence, Ève Luquet, fait référence à la dessinatrice et graveuse française éponyme qui dessine des timbres pour les postes françaises depuis 1986. Elle est la première femme à avoir créé un timbre d'usage courant pour la France : la Marianne du 14 juillet. La nouvelle résidence étant située sur l'ancien centre de tri postal, le nom de

cette artiste fut un clin d'œil proposé par les salariés et les jeunes au conseil d'administration qui a validé cette proposition à l'unanimité.

De nouveaux locaux pour les demandeurs d'asile

Le 4 novembre prochain, la SPADA (Structure de premier accueil des demandeurs d'asile) quittera ses locaux de la rue Saint-Michel, occupés depuis 2002, pour des locaux professionnels situés à la Meinau. Salariés et usagers bénéficieront ainsi de locaux adaptés, plus en lien avec une activité d'accueil de publics. Cette très belle opportunité permettra également d'améliorer les conditions de travail de chacun. Ces locaux seront partagés avec le dispositif Hors Les Murs qui forme un

nouveau service avec le programme Réfugiés Réinstallés. Enfin, l'Action Insertion pour les Personnes Régularisées a investi ses nouveaux bureaux situés au Neuhof, non loin de l'HUDA (Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile).

Un nouveau directeur

Samuel Behaeghe a pris ses fonctions de directeur général adjoint le 17 août dernier. Il sera chargé de la supervision des fonctions supports du service Siège, de la poursuite de la modernisation du fonctionnement de l'association et de mener à bien l'ensemble des projets. Il travaillera en lien étroit avec les directions de pôles et l'encadrement sur l'organisation et l'ensemble des projets actuels et futurs.

24/12/20 **ANNONCES**

**LE PRÉSIDENT, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, LA DIRECTION
ET L'ENSEMBLE DES SALARIÉS
DE L'ASSOCIATION FOYER NOTRE-DAME À STRASBOURG**
ont appris avec regret le décès soudain de

**Monsieur
Antoine NZONGOLA**

Chef de service accompagnement juridique

Antoine était salarié de l'association depuis 2003 et était très apprécié de tous.

Son engagement et ses valeurs ont fait de lui une personne reconnue auprès des différents publics accompagnés et un chef de service apprécié par ses équipes.

Nous partageons la douleur de toutes les personnes qui l'ont côtoyé.

Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

93 399 3000

A propos du Couvent de Thal – Marmoutier

1) Accueil des réfugiés politiques.

La Covid 19 a eu des incidences notoires concernant le séjour des derniers arrivés (janvier 2020). Leur séjour s'est prolongé et les derniers ne sont partis qu'autour de la mi-juillet.

Cette date marquait aussi la fin du processus d'accueil sous sa forme initiale, mais également l'encadrement par *France Horizon*.

En effet le couvent de Thal-Marmoutier

devient centre d'accueil temporaire pour le Grand-Est. Il accueillera des réfugiés n'ayant pas trouvé d'hébergement dans les différents Départements composant la Grande Région. Ces séjours seront de courte durée (2 semaines à 2 mois). Enfin cette mission a été confiée à l'*Association Foyer Notre Dame* de Strasbourg depuis début août 2020.

Les premiers sont arrivés début novembre. Ils continueront d'arriver au compte-goutte.

